

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 01

Université Saad Dahleb – Blida.

Faculté de la Science et de la technologie

Institut d'architecture et d'urbanisme.

Réf. : _____



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de :

Master II en Architecture

Option : Architecture et habitats

**L'architecture K'sourienne face à la transition écologique dans
une zone aride**

**Projet : Conception d'une résidence touristique dans la ville
nouvelle d'El Ménéaa**

Présenté par :

-ZOUAD Zineb

-DAICHE Wafa

Soutenu publiquement le : **16/07/2019**

Devant le jury composé de :

Mme :lamraoui Samia	Maitre-assistant classe A	Président	université de Blida
Mme : Khelifi Lamia	Grade	Examineur	université de Blida
Mr : Kadri Hocine	Prof, Ingénieur	Encadreur	université de Blida
Mr : Douadji Youness	Prof, Ingénieur	Encadreur	université de Blida

Année universitaire 2018/2019

Quelques mots.....

Je dédie ce modeste travail en signe de respect, de reconnaissance et de gratitude :

A mes très chers parents, que j'admire, qui m'ont toujours aidé dans ma vie et qui n'ont cessé de m'encourager et de me soutenir tout au long de mes études.

A mes frères qui ne cesse de m'encourager à achever ce travail.

A mes chères sœurs.

A tout, mes amies et collègues :

pour tous les merveilleux souvenirs que nous avons partagés ensemble.

et tous ceux que j'aurais oublié de citer,

Merci à vous tous

Remerciement

« Certes, il y 'a des travaux pénibles ; mais la joie de la réussite n'a-t—elle pas à compenser nos douleurs ? » Jean de la bruyère.

Nous tenons à la fin de ce travail à remercier ALLAH le tout puissant de nous avoir donné la foi et de nous avoir permis d'en arriver là.

Avant toute chose nous tenons à adresser tous nos remerciements aux personnes qui nous ont aidé pour la rédaction de ce mémoire, ainsi que pour l'élaboration de notre projet.

En commençant par remercier tout particulièrement notre encadreur Monsieur KADRI qui a toujours été présent et nous a écouté, orienté, et encouragé tout au long de cette année.

Nous remercions également Monsieur DAOUADJI pour sa présence et ses conseils.

On tient également à remercier Monsieur AIT SAADI, porteur du master architecture et habitat qui nous a accompagné tout au long de ces deux années de master.

Toute notre reconnaissance va à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Blida.

Un grand merci à nos familles qui nous ont accompagné, aidé, soutenu et encouragé tout au long de notre cursus.

Merci à nos camarades de promotion pour leur entraide ainsi que pour tous les moments mémorables qu'on a partagés.

Nous remercions aussi les membres du jury qui ont accepté d'assister à la présentation de notre projet et d'évaluer notre travail.

Présentation de l'axe d'atelier et de ses objectifs :

Nos villes sont malades du fait de la conjugaison d'une panoplie de problèmes urbains : Inconfort malaise social, essoufflement économique, épuisement des ressources naturelles, détérioration du milieu naturel, transformation du climat, pollution, nuisances, dégradation de la qualité de vie, Perte de l'identité, émergence des cités dortoirs,...

Ces problèmes deviennent un lot commun d'un nombre sans cesse grandissant des établissements humains, que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement. Face à cette situation alarmante, l'Algérie, à l'instar des autres pays, se mobilise. Elle a adopté en 2010 un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), fixant une nouvelle stratégie de développement territorial, à l'horizon 2030, qui s'inscrit dans le cadre du développement durable.

Ce schéma prévoit la création de 13 villes nouvelles réparties sur les trois couronnes (Littoral, Hauts Plateaux, Sud) afin de dynamiser le territoire, maîtriser sa croissance urbaine, corriger les inégalités des conditions de vie et alléger la pression, en terme de logement, exercée sur les grandes villes de la bande littorale (1 ère couronne).

Par ailleurs, il est important de noter que se loger ne suffit pas pour habiter la ville. En effet, les producteurs de la ville convergent vers le point de vue que la notion de l'habitat ne doit pas, et ne peut pas rester circonscrite à l'échelle du logement, bien au contraire, elle englobe l'ensemble des lieux pratiqués. Autrement dit, le logement ne peut pas prendre en considération l'ensemble des besoins socioculturels, économiques et environnementaux de l'individu. Ces besoins se pratiquent en dehors de chez-lui.

Dans cette perspective, la conception des villes nouvelles algériennes est basée sur la nécessité de répondre aux différents besoins et préoccupations du cadre de vie quotidien et de promouvoir l'efficacité énergétique, afin d'avoir des villes habitables, vivables, résilientes et attractives.

A cet égard, cet axe est axé principalement sur : (i) l'identification de l'éventail des besoins constituant notre cadre de vie et qui permettent de parler d'habitat au sens large du terme ; (ii) l'alliance de l'économie d'énergie et du Confort environnemental ; (iii) l'intégration des nouvelles technologies de l'énergie.

A cette fin, les thèmes de recherches et projets développés s'intéressent aux problématiques des villes nouvelles sous l'angle du développement urbain durable.

L'axe Technologie et Environnement dans les Villes Nouvelles vise à :

- Revisiter la notion de l'habitat et de l'habiter en prenant en compte les nouvelles exigences contemporaines.

— Attirer l'attention sur l'importance de la maîtrise de la croissance urbaine et la création d'un mode de vie de qualité.

- Concevoir des milieux d'habitat écologiques et confortables, à faible consommation énergétique et d'émission de carbone.

- Se familiariser avec certaines règles d'aménagement qui rendent possible l'amélioration de la qualité du cadre de vie et qui relèvent de l'approche du développement durable.

DOUADJI Younes
KADRI Hocine

Résumé :

Ce mémoire est le fruit d'une recherche faite sur la transition écologique dans les zones arides. Le cas d'étude est la ville nouvelle d'El Ménéaa qui fait partie des zones arides et qui recèle un potentiel touristique important.

Dans le contexte actuel qui consiste à assurer le Confort moral et physique (thermique, acoustique, olfactif et visuel) des touristes dans les zones arides, afin d'assurer l'application des notions du développement durable cette étude propose l'accompagnement de la transition écologique de ainsi le tourisme durable dans ces zones et de même, l'amélioration des structures touristiques dans la ville nouvelle d'El Ménéaa.

Nous nous sommes basés dans cette recherche sur la synthèse bibliographique et l'analyse des exemples pour étudier l'état de connaissances sur le tourisme dans les zones arides où nous avons traité les concepts du tourisme, des zones arides et du développement durable. Nous avons aussi traité le concept de la transition écologique dans l'architecture des structures touristiques tout en indiquant leur méthode d'évaluation.

Le diagnostic environnemental et l'analyse AFOM sont les méthodes suivies pour l'analyse de la ville et de l'aire d'intervention, tandis que la démarche formaliste était la méthode utilisée pour pouvoir construire notre résidence touristique.

Enfin, cette étude sera clôturée par une conclusion et des perspectives pour des futures recherches sur le tourisme durable.

Mots clés :

Transition écologique, tourisme, développement durable, résidence touristique

Abstract:

This thesis is the result of research on the ecological transition in arid zones. The case study is the new town of El Ménéaa which is part of the arid zones and which has a significant tourism potential.

In the current context of ensuring moral and physical comfort (thermal, acoustic, olfactory and visual) of tourists in arid zones, in order to ensure the notions of sustainable development this study proposes the accompaniment of the ecological transition and sustainable tourism in these areas and, likewise, the improvement of tourist structures in the new town of El Ménéaa.

We are based in this research on bibliographic synthesis and analysis of examples to study the state of knowledge about tourism in arid areas where we treated the concepts of tourism, drylands and sustainable development. We have also treated the concept of ecological transition in the architecture of tourist structures while indicating their evaluation method.

The Environmental diagnosis and SWOT analysis are the methods followed for the analysis of the city and the area of intervention, while the formalistic approach was the method used to be able to build our tourist residence.

Finally, this study will be closed with a conclusion and perspectives for future research on sustainable tourism.

Key words: ecological transition, Tourism, sustainable development, touristic residence.

ملخص:

هذه الأطروحة هي نتيجة البحث عن التحول البيئي في المناطق القاحلة. دراسة الحالة هي مدينة المنبوعة الجديدة التي تعد جزءا من المناطق القاحلة و التي تتمتع بإمكانات سياحية كبيرة.

في سياق الحالي لضمان الراحة المعنوية و البدنية (الحرارية, الصوتية, الشمسية و البصرية) للسياح في المناطق القاحلة, من أجل ضمان مفاهيم التنمية المستدامة تقترح هذه الدراسة مرافقة الانتقال البيئي و السياحية المستدامة في هذه المناطق, وكذلك تحسين هياكل سياحية في مدينة المنبوعة الجديدة.

نحن نستند في هذا البحث على التوليف البيولوجرافي و تحليل امثلة لدراسة حالة المعرفة حول السياحة في الاراضي الجافة حيث ناقشنا مفاهيم السياحة و الاراضي الجافة و التنمية المستدامة. ناقشنا ايضا مفهوم الانتقال البيئي في بنية الهياكل السياحية مع الاشارة الى طريقة التقييم الخاصة بهم.

التشخيص البيئي وتحليل AFOM هي الأساليب المتبعة لتحليل المدينة و منطقة التدخل, في حين أن النهج الشكلي هي الطريقة المستخدمة من أجل بناء الإقامة السياحية الخاصة بنا.

و اخيرا سوف تختتم هذه الدراسة بخاتمة و وجهات نظر للبحث المستقبلي عن السياحة المستدامة.

الكلمات الرئيسية:

التحول البيئي، السياحة، التنمية المستدامة، الإقامة السياحية

TABLE DES MATIERS :

Dédicace

Remerciements

Présentation de l'axe de l'atelier

Résumé

ملخص

Table des matières

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des sigles et abréviations

Chapitre I : Introduction générale

1. Contexte et intérêt de la recherche.....	2
2. Problématique.....	3
3. Hypothèse de la recherche.....	4
4. Objectifs de la recherche.....	4
5. Méthodologie de la recherche.....	5
6. Structuration de la recherche.....	5
7. Schéma récapitulatif.....	6

Chapitre II : état de l'art

II.1. Introduction.....	8
-------------------------	---

II.2. Le développement durable.....	8
II.2.1. Définition du développement durable.....	8
II.2.2. Evolution du développement durable.....	8
II.2.2.1- Du développement à l'écodéveloppement.....	8
II.2.2.2 De l'écodéveloppement au développement durable.....	8
II.2.3 Les objectifs du développement durable.....	9
II.3.la transition écologique :.....	10
II.3.1. Définition.....	10
II.3.2. Le conseil national de la transition écologique (CNTE).....	10
II.3.3. La conférence environnementale.....	10
II.3.4. Les 10 mesures phares.....	10
II.3.5. Les principes.....	12
II.4. Le SNAT.....	14
II.4.1. Présentation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).14	
II.4.2. Lignes directrices du SNAT 2029.....	14
II .4.3. Objectifs du SNAT 2029.....	14
II.5. Concept des zones arides.....	15
II.5.1. Définition des zones arides.....	15
II.5.2. Caractéristiques des zones arides.....	15
II.5.3. Localisation des zones arides.....	16

II.6. Le tourisme durable.....	16
II.6.1. Définition du tourisme.....	16
II.6.2. Types de tourisme.....	17
II.6.3. Structures touristiques.....	18
II.6.4. Le tourisme durable.....	19
II.7. Analyse des exemples des résidences touristiques :.....	20
II.7.1. Exemple national.....	20
II.7.2. Exemple étranger.....	30

Chapitre III : Conception d'une résidence touristique de 150 lits dans la ville nouvelle d'El Ménéaa

III.1 Diagnostique et analyse.....	37
III.1.1 Analyse de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	37
III.1.1.1-présentation de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	37
III .1.1.2- Situation géographique de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	37
III.1.1.3 -Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	38
III.1.1.4 Accessibilité de la ville nouvelle :.....	39
III.1.1.5-Présentation du maitre d'œuvre.....	41
III.1.1.6-Encrage juridique de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	41
III.1.1.7-Contexte de création de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	42
III.1.1.8-Vocation de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	42
III.1.1.9-Objectifs de la ville nouvelle d'El Ménéaa et ses visions stratégique.....	43

III.1.1.10-Orientations d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	43
III.1.1.11-Principes d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa.....	43
Synthèse AFOM.....	49
III.1.2- Analyse de l'aire d'intervention.....	50
III.1.2.1-Situation de l'aire d'intervention.....	50
III.1.2.2-Accessibilité à l'air d'intervention.....	51
III.1.2.3- Environnement immédiat.....	52
III.1.2.4-Etude morphologique de l'aire d'intervention.....	53
III.1.2.5-Etude environnementale de l'aire d'intervention.....	54
III.1.2.6-Préscription urbanistique et servitudes.....	55
Synthèse AFOM.....	55
III.2 Programmation du projet	56
III.2.1 Détermination des fonctions.....	57
III.2.2 Programme qualitatif et quantitatif	57
III.2.2.1 programme quantitatif.....	57
III.2.2.1 programme qualitatif.....	61
III.3- Conception d'une résidence touristique de 150 lits dans la ville nouvelle d'El Ménéaa	63
III.3.1 Concepts liés au contexte.....	63
III.3.1.1 Principe d'implantation du projet.....	63

III.3.1.2 Principe de l'aménagement extérieur	66
III.3.1.3 Différents accès au projet.....	66
III.3.1.4 Gabarit du projet.....	67
III.3.2 Concepts liés au programme.....	67
III.3.2.1 Affectation spatiale des fonctions.....	69
III.3.2.2 Agencement des espaces.....	72
III.3.3 Concepts architecturaux.....	88
III.3.3.1 Composition volumétrique du projet et son traitement.....	88
III.3.3.2 Expression des façades.....	88
III. 3.4 Concepts structurels et techniques.....	90
III.3.4.1 Logique structurelle et choix du système constructif.....	90
III.3.4.2 Choix de matériaux de construction et les détails techniques.....	90
Conclusion	94
Conclusion générale	94
Bibliographie	94
Annexes.	

Liste des figures :

Figure 01 : La conférence environnementale/ Source : livre blanc sur le financement de la transition écologique

Figure 02 : l'Hôtel de Kerdada/ Source : <http://google.com>

Figure 03 : la façade principale de l'Hôtel/ Source : <http://google.com>

Figure 04 : la façade postérieure de l'Hôtel/ Source : <http://google.com>

Figure 05 : situation de la ville de Bou-Saada/ Source : <http://google maps.com>

Figure 06 : plan de masse/ Source : <http://google earth.com>

Figure 07 : bar salon/ Source : <http://google.com>

Figure 08 : chambre 2 place/ Source : <http://google.com>

Figure 09 : restaurant/ Source : <http://google.com>

Figure 10 : chambre double/ Source : <http://google.com>

Figure 11 : une piscine/ Source : <http://openoffice.com>

Figure 12 : terrasse restaurant/ Source : <http://www.zephyrstours.com>

Figure 13 : système de structure/ Source : www.openbuildings.com

Figure 14 : Wadi Rum Desert Resort/ Source : <http://archeyes.com>

Figure 15 : carte de situation / Source : <http://www.luxurytravelbible.com>

Figure 16 : Morphologie du terrain / Source : <http://inhabitat.com>

Figure 17 : Espace d'accueil / Source : <http://archeyes.com>

Figure 18 : Espace d'hébergement/ Source : <http://archeyes.com>

Figure 19 : La piscine extérieure/ Source : <http://inhabitat.com>

Figure 20 : Espace d'accueil / Source : <http://openbuildings.com>

Figure 21 : La tente/ Source : MATE. 2012

Figure 22 : Espace de détente/ Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

Figure 23 : Plan de masse / Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa,

Figure 24 : la ville nouvelle d'El Meniaa/ Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

Figure 25 : Situation à l'échelle national/ Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

Figure 26 : situation à l'échelle régionale/ source : MHUV 2012

Figure 27 : rose des vents/ Source : MHUV 2015

Figure 28 : Zoom au Nord sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa/ Source : MHUV 2015

Figure 29 : Zoom au Ouest sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa/ Source : MHUV 2015

Figure 30 : Panorama et profil en long sur le tracé N°6 accédant au plateau/ Source : MHUV 2015

Figure 31 : Panorama sur la future piste accédant au plateau./ Source : egis 2012

Figure 32 : vocation de la ville nouvelle d'el Meniaa/ Source : egis 2012

Figure 33 : carte de voiries et accès de la ville nouvelle d'El Meniaa/ Source : egis 2012

Figure 34 : typologies d'intersections / Source : egis 2012

Figure 35 : hiérarchie des voies/ Source : egis 2012

Figure 36 : carte de transport en commun/ Source : egis 2012

Figure 37 : coloquinte/ Source : egis 2012

Figure 38 : Armoise/ Source : egis 2012

Figure 39 : oseille sauvage/ Source : egis 2012

Figure 40 : ACACIA/ Source : egis 2012

Figure 41 : Palmier dattier/ Source : egis 2012

Figure 42 : EUPHORBE/ Source : egis 2012

Figure 43 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 44 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 45 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 46 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 47 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 48 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 49 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 50 : les animaux qui existent dans la ville nouvelle d'El Meniaa

Figure 51 : principe de fonctionnement du réseau d'assainissement des eaux usées

Figure 52 : schéma directive des eaux usées de la ville

Figure 53 : situation de l'air d'intervention

Figure 54 : carte d'accessibilité du site d'intervention

Figure 55 : carte d'environnement immédiat

Figure 56 : coupe A-A

Figure 57 : coupe B-B

Figure 58 : Les vents dominants

Figure 59 : l'ensoleillement

Figure 60 : la palmeraie

Figure 61 : Organigramme fonctionnel d'une résidence touristique/ Source : Auteurs

Figure 62 : restaurant Algerian hôtel Aurassi

Figure 63 : chambre hôtel Aurassi

Figure 64 : Salle de conférence (l'hôtel Hilton Indonésie)/ Source : <http://www.wow.sg/>

Figure 65 : Administration Sheraton/ Source : <http://www.Sheratonoran.com>

Figure 66 : Exemple sur l'architecture ksourienne/ Source : <http://wikitravel.org>

Figure 67 : alignement avec le boulevard en volumétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 68 : alignement avec le boulevard en planimétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 69 : Le recule en volumétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 70 : Le recule en planimétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 71 : la cour intérieure en volumétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 72 : la cour intérieure en planimétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 73 : la forme de notre projet en volumétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 74 : la forme de notre projet en planimétrie/ Source : traités par les auteurs

Figure 75 : l'aménagement extérieur/ Source : traités par les auteurs

Figure 76 : Les différents accès au projet/ Source : traités par les auteurs

Figure 77 : les gabarits du projet/ Source : traités par les auteurs

Figure 78 : Les fonctions principales de la résidence/ Source : traités par les auteurs

Figure 79 : Affectation spatial des fonctions RDC/ Source : traités par les auteurs

Figure 80 : Affectation spatial des fonctions 1er étage/ Source : traités par les auteurs

Figure 81 : Affectation spatial des fonctions du 2ème étage/ Source : traités par les auteurs

Figure 82 : Agencement des espaces du RDC de l'accueil / Source : traités par les auteurs

Figure 83 : Agencement des espaces du 1er étage de l'accueil/ Source : traités par les auteurs

Figure 84 : Agencement des espaces du 2ème étage de l'accueil/ Source : traités par les auteurs

Figure 85 : Agencement des espaces du RDC de la restauration/ Source : traités par les auteurs

Figure 86 : Agencement des espaces du 1^{er} étage de la restauration/ Source : traités par les auteurs

Figure 87 : Agencement des espaces du 2ème étage de la restauration/ Source : traités par les auteurs

Figure 88 : Agencement des espaces du RDC de loisir et spa/ Source : traités par les auteurs

Figure 89 : Agencement des espaces du 1er étage de loisir et spa/ Source : traités par les auteurs

Figure 90 : Agencement des espaces du 2ème étage de loisir et spa/ Source : traités par les auteurs

Figure 91 : Agencement des espaces du RDC de bungalow F4/ Source : traités par les auteurs

Figure 92 : Agencement des espaces du 1er étage de bungalow F4/ Source : traités par les auteurs

Figure 93 : Agencement des espaces du RDC de bungalow F3/ Source : traités par les auteurs

Figure 94 : Agencement des espaces du RDC des appartements/ Source : traités par les auteurs

Figure 95 : Agencement des espaces du 1er et 2ème étage des appartements/ Source : traités par les auteurs

Figure 96 : Agencement des espaces du RDC de l'hôtel/ Source : traités par les auteurs

Figure 97 : Agencement des espaces du 1er et 2ème étage de l'hôtel/ Source : traités par les auteurs

Figure 98 : Composition volumétrique du projet et son traitement/ Source : traités par les auteurs

Figure 99 : photographie prise dans l'Hôtel El Boustan

Figure 100 : photographie prise dans vieux Ksar d'El Ménéaa

Figure 101 : photographie prise a l'église d'El Ménéaa

Figure 102 : façade coté urbain/ Source : traités par les auteurs

Figure 103 : façade coté belvédère/ Source : traités par les auteurs

Figure 104 : façade intérieure/ Source : traités par les auteurs

Figure 105 : exemple schéma de structure 3D

Figure 106 : détails assemblage Poteau fondation

Figure 107 : Plancher collaborant

Figure 108 : détaille plancher collaborant et détail faux plafond

Figure 109 : Poteau HEB 400

Figure 110 : Poutre IPE 300

Figure 111 : détail sur l'effet de la bactérie (bacilles de pasteur) sur le sable

Figure 112 : les bacilles de pasteur dans un labo

Figure 113 : détail double vitrage/ Source: Wikipedia

Figure 114 : Panneau photovoltaïque/ Source : MHUV, 2015

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Tableau AFOM.....	48
Tableau 2 : élévation du soleil.....	53
Tableau 3 : Les prescription urbanistique et servitude.....	54
Tableau 4 : Tableau AFOM.....	55
Tableau 5 : Programmation de l'accueil.....	56
Tableau 6 : Programmation de la restauration.....	57
Tableau 7 : Programmation de loisir.....	57
Tableau 8 : Programmation de spa.....	58
Tableau 9 : Programmation de l'hôtel.....	59
Tableau 10 : Programmation des appartements.....	59
Tableau 11 : Programmation de bungalows.....	59
Tableau 12: Tableau récapitulatif de la capacité d'accueil de la résidence touristique.....	87
Tableau 13 : fiche technique panneaux photovoltaïques.....	92

Liste des sigles et abréviations :

AFOM : Analyse des atouts, des faiblesses, des opportunités et des menaces

ANDT : Agence nationale de développement du tourisme

BD : Boulevard

CES : Coefficient d'Emprise au Sol

Cos : coefficient d'Occupation des Sols

MATE : Ministère d'Aménagement du territoire et de l'environnement

MATET : Ministère d'Aménagement du territoire et de l'environnement et du tourisme

OMT : Organisation mondiale du tourisme

ONT : Office National du tourisme

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

POS : Plan d'occupation des sols

RN : Route nationale

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

VP : véhicule privé

SHOB: Surface Hors Œuvre Brute.

SHON: Surface Hors Œuvre Nette.

1. Contexte et intérêt de la recherche :

Le tourisme est un ensemble de secteurs d'activité tels que le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs, les spectacles, le sport et les entreprises de voyages. Il est de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, Industrie...). Il constitue un soutien à la croissance et une source de création de richesses, d'emplois et de revenus durables (SDAT, 2008).

L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen. En effet, elle possède un potentiel touristique énorme par ses côtes littorales, ses montagnes, ses plaines, ses forêts et ses Hauts Plateaux et aussi par son désert et ses paysages multiples. Elle regorge de richesses historiques et archéologiques qui méritent d'être découvertes. Ces atouts lui permettent de devenir une destination primordiale de tourisme littoral, de tourisme vert, de tourisme saharien ou encore de tourisme culturel et historique. Selon l'ancien ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Amar Ghoul, 2015: "*L'Algérie veut relancer le secteur du tourisme, mais elle ne dispose pas d'une stratégie claire*". Le constat actuel du tourisme en Algérie indique d'une part, que les directions du tourisme des Wilayas n'ont pas de stratégie de développement touristique à l'échelle de leur territoire et leur rôle de contrôle, de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet est limité. D'autre part, le secteur connaît un manque au niveau des infrastructures d'accueil des touristes telles que : les hôtels, les complexes, les résidences ce qui a engendré un impact négatif sur l'économie du pays.

Actuellement, le tourisme est devenu une priorité nationale. Il n'est plus désormais un choix mais plutôt une réelle opportunité. L'Etat devrait donner plus de considération à ce secteur, d'où vient la nécessité de créer et de construire des endroits de loisirs et de détente, adéquats, adaptés aux besoins des touristes pour les inciter à changer leur quotidien et découvrir une nouvelle atmosphère où le Confort est assuré avec une architecture écologique, bioclimatique et durable.

Le secteur touristique dans notre pays accuse un énorme retard en matière d'équipements et d'infrastructures touristiques d'où une grande distorsion entre la demande et les capacités hôtelières disponibles nettement insuffisantes. Par ailleurs, les efforts consacrés pour la valorisation et le développement du tourisme sont négligeables.

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social aux côtés des autres secteurs productifs (Industrie, Agriculture

...) impose la nécessité pour l'état de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision claire à l'horizon 2030 (SDAT, 2008). Ceci s'est traduit par la mise en place d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2030). L'objectif de ce dernier d'une part s'appuie sur un fort développement des Hauts Plateaux et du Sud et d'autre part freine le développement anarchique du littoral et équilibre le territoire. En outre, il vise à la fois à créer non seulement un équilibre entre les espaces littoraux et ceux des Hauts Plateaux mais aussi, entre les milieux urbain et rural entraînant ainsi, l'équilibre durable du territoire par la constitution de 13 villes nouvelles réparties sur les trois couronnes (Littoral, les Hauts Plateaux et le Sahara) .

Parmi ces villes nouvelles, on trouve la ville nouvelle d'El Ménéaa, qui vise la création d'un ensemble dynamique dans un environnement aride afin de soutenir et promouvoir le développement économique, touristique et social de manière durable de la région Sud du pays.

La ville nouvelle d'El Ménéaa se caractérise par de fortes températures en été, la présence de vents dominants et des vents de sable ainsi qu'une faible pluviométrie. D'un autre côté, cette ville nouvelle bénéficie des gisements permettant la production des énergies renouvelables telles que : l'énergie solaire et l'énergie éolienne ainsi que d'une importante nappe phréatique assurant les besoins nécessaires en eau.

Cette ville nouvelle est aussi connue par ses potentialités touristiques considérables : paysages, ksour, oasis, lac, patrimoine urbanistique et architectural, l'art culinaire...etc. Ces potentialités sont malheureusement mal exploitées, d'où vient la nécessité de renforcer le tourisme dans cette région par la création de nouvelles infrastructures touristiques et la mise à niveau des structures touristiques publiques et privées tout en assurant un cadre de vie de qualité et un maximum de confort aux touristes.

2. Problématique :

Depuis des années la protection de l'environnement a pris une place incontestable dans le domaine du bâtiment, car la consommation des énergies fossiles et la production de certains matériaux de constructions(béton, brique..), qui avec beaucoup d'autres secteurs (transport ,service , agriculture , travaux publique...) ont engendrés beaucoup de pollution (air et eau) et des problèmes pour notre planète.

Une solution devait être trouvée, une architecture saine, propre, amie de l'environnement qui aujourd'hui connue sous différents noms « l'architecture durable, écologique ou bioclimatique » mais sous les mêmes principes qui parmi eux : protéger l'environnement, ne pas épuiser les ressources naturelles, garantir les meilleures conditions de vie (confort thermique, psychique, visuel, économie d'énergie...) Tout en préservant l'environnement.

Et pour cela ; le secteur du bâtiment doit jouer un rôle primordial particulièrement en fin de vie du bâtiment ou il devra être finalement démoli voire déconstruit d'une manière à être récupérer sélectivement ce qui sera devenu un ensemble de déchets. Le bâtiment disparu, Il conviendra d'être un procédé de remise en état du site (récupération des fondation, dépollution de sol...).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous somme proposé d'intervenir dans la ville nouvelle d'El Ménéaa, en concevant une résidence touristique en milieu urbain. De ce fait, la volonté de nous inscrire dans le contexte du développement durable visé par les initiateurs de la ville, et face **aux** grands bouleversements écologiques que connaît la planète (changement climatique, gaz a effet de serre, manque de ressources, étalement urbain, pollution et bouleversement d'écosystème) et sur l'échelle locale (Etalement sur la palmeraie, épuisement de la nappe phréatique, risque d'inondation et de remonté capillaire, l'exode de la population vers le nord) , nous nous posons les deux questions suivantes :

-Comment faire une conception d'une résidence touristique qui s'inscrive dans la transition écologique actuelle dans une zone chaude et aride ?

-Comment faire de notre résidence touristique une évolution vers un modèle économique et social de développement durable dans la ville nouvelle d'El Ménéaa?

3. Hypothèse :

-La transition écologique afin de sauver la planète peut être assurée dans un projet architectural (une résidence touristique) à travers une conception qui prévoit tout le cycle de vie d'un bâtiment.

-Nous supposons que l'accompagnement de la transition écologique peut assurer cette évolution vers un nouveau modèle économique et social de développement durable en zone aride.

4. Objectifs du travail :

- Montrer l'importance du développement durable dans secteur du tourisme d'affaire dans les zones arides sur la base de la transition écologique.

- Valorisation de la transition écologique qui permet de trouver des solutions naturelles adapté tout aspect du bâtiment « formel fonctionnel et structurel » et aussi contribuer au confort et a la baisse de consommation d'énergie.

- Réduire les couts d'énergie en matière de chauffage et climatisation et consommation d'eau pour la préservation des ressources naturelles.

- Favoriser l'usage des matériaux locaux et l'inspiration du paysage naturel local afin de trouver les meilleures solutions en termes de conception et de couts.

5. Méthodologie de recherche :

Notre méthode de recherche englobe deux parties ; la première est théorique tandis que la deuxième est pratique.

1) La partie théorique :

Contient les différentes définitions des concepts clés de notre recherche. Nous avons abordé dans cette partie les notions de tourisme, zones arides, la transition écologique. Cette partie est faite sur la base d'une recherche bibliographique et une analyse des exemples.

2) La partie pratique :

Cette partie consiste d'une part, à faire une analyse sur le cas d'étude qui est la ville nouvelle d'El Ménéaa ainsi que l'aire d'intervention en analysant les différents plans de la ville et en examinant toutes les données à l'aide d'une analyse AFOM et d'autre part, à accomplir ce travail par une recherche thématique en relation avec le projet qui va nous faciliter la conception de notre projet (résidence touristique) tout en exploitant la transition écologique.

6. Structuration du mémoire :

La structuration de notre mémoire est faite sur trois chapitres :

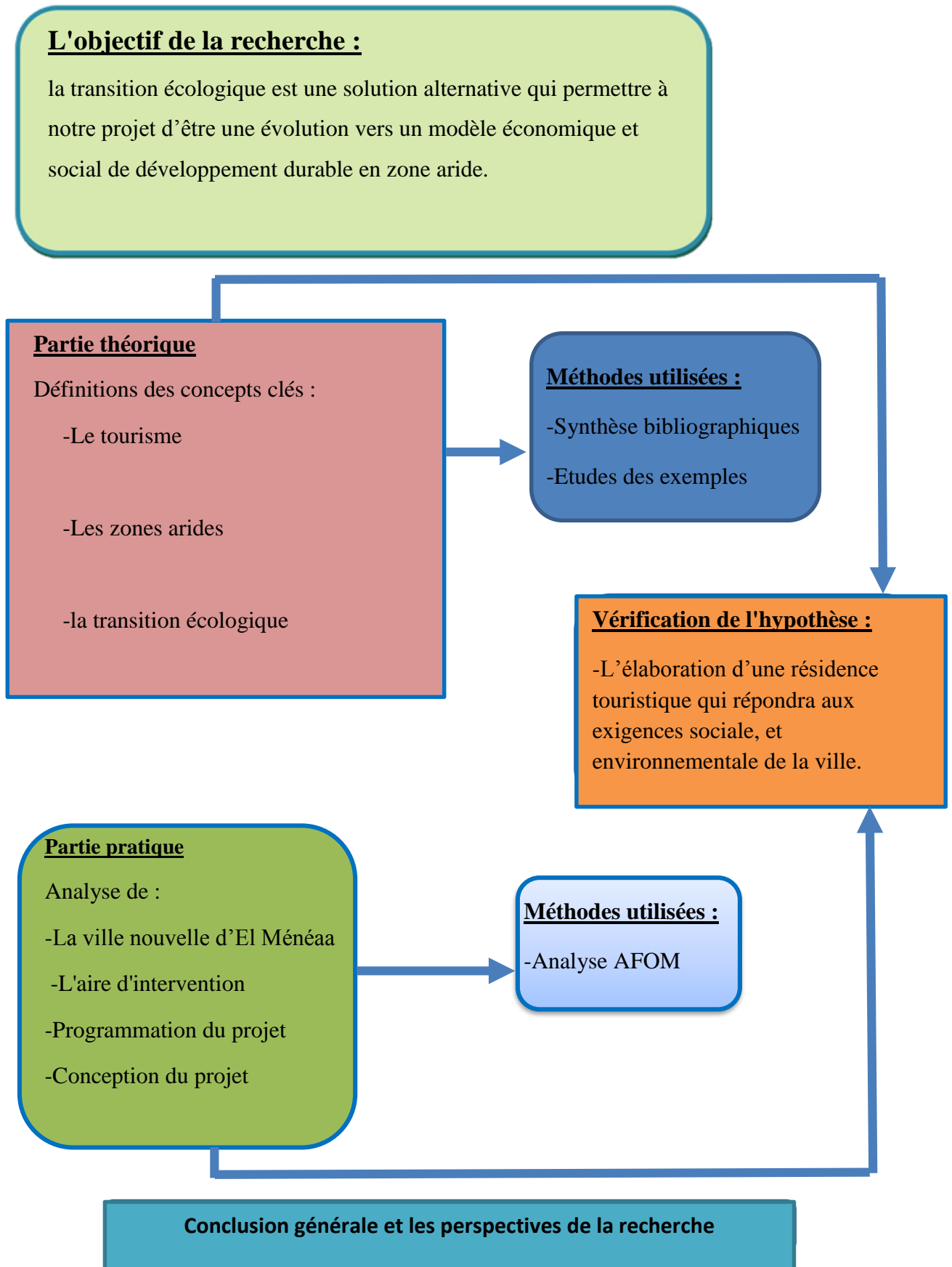
1) Le premier chapitre : qui est l'introduction générale du mémoire, il comporte le contexte et l'intérêt de la présente recherche, poser la problématique, donner les objectifs de la recherche, aussi l'hypothèse de la recherche, et finalement la donner la démarche méthodologique qui va permettre de vérifier l'hypothèse pour atteindre nos objectifs.

2) Le deuxième chapitre : nous allons tout au long de ce chapitre définir les concepts clés de notre présente recherche qui sont : la transition écologique, le développement durable et les notions du tourisme. Et finalement on va citer trois exemples dont deux internationaux et un national pour l'application de ses concepts.

3) Le troisième chapitre : dans ce chapitre nous allons faire l'analyse de notre cas d'étude, puis établir un programme qualitatif et quantitatif en se basant sur une étude thématique concernant les structures hôtelières.

- Enfin, le mémoire s'achèvera avec une conclusion et donnera des perspectives pour des recherches futures.

7. Schéma récapitulatif :



Chapitre I
Introduction générale

II.1 Introduction :

Dans ce chapitre, nous visons une meilleure compréhension du développement durable, la transition écologique, le SNAT, les zones arides, le tourisme durable et on détermine à la fin l'analyse des deux exemples.

II.2. Le développement durable :

II.2.1. Définition du développement durable :

Le concept de développement durable est plus récent, il est issu de la perspective sociale de l'UICN et du PNUD, au début des années (80). Depuis, le DD est devenu le critère de base de la réflexion des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Le point de départ de ce concept est le Rapport Brundtland^c (1987), intitulé « Our Common Future », qui a exposé les premières définitions de DD. L'une d'entre elles présente.

Le développement durable comme « celui qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

L'objectif du DD c'est définir des schémas viables qui concilient les trois aspects, économique, social et environnemental des activités humaines.

II.2.2. Evolution du développement durable :

II.2.2.1 Du développement à l'écodéveloppement :

Le développement à l'écodéveloppement n'est pas un choix mais une finalité de l'histoire cette approche universaliste explique la volonté de la société occidentale d'étendre à toutes les autres, les valeurs socialement construites auxquelles elle croit. Ainsi entre les milieux du 19^{eme} siècle et la seconde guerre mondiale. Les puissances occidentales ont mis en pratique dans leurs sociétés et dans les colonies, les grandes idées qui ont ouvert le chemin pour le développement (Rist, 1996).

L'approche du développement issue de l'économie classique s'inspirera de cette pensée après la seconde guerre mondiale mettra en exergue la double fracture : sociale au 18^{eme} siècle et l'autre environnementale au 20^{eme} siècle et la dimension environnementale du développement effréné sur l'avenir de la planète et ceci a été fait par le rapport intitulé (halte à la croissance) établi par le club de Rome en 1971.

II.2.2.2 De l'écodéveloppement au développement durable :

Dès 1951, l'UICN publie le premier rapport sur l'Etat de l'Environnement dans le monde. Toutefois, ce rapport est peu pris en compte par les décideurs politiques occidentaux. Attachés à relever leurs pays respectifs après les conséquences dramatiques de la guerre. Les années 1960 commencent cependant à faire émerger la prise de conscience des dangers de la croissance économique à tout va, tant du point de vue des conséquences environnementales directes qu'à plus long terme. Préoccupés par les données du rapport «The Limits to Growth>>, ce document s'inquiète des répercussions de la croissance économique et démographique sur les ressources naturelles de la planète. et présente le développement économique connue incompatible avec la protection de la planète à long terme. En effet, le rapport en conclut alors que développement et environnement doivent absolument être traités comme un seul et même problème, pour une société stable à long terme. Il n'est pas question de préserver l'environnement uniquement pour son intégrité, ni de le conserver dans une perspective éco-efficente, mais bien dans une perspective de satisfaction des besoins (Belem. 2007).

C'est dans ce contexte que se tient en juin 1972 à Stockholm la première conférence des Nations Unies sur l'homme et son environnement. Intitulée « Une seule Terre » qui répond l'appel des ONG pour « Un seul peuple ».

Ainsi, les années 1980 permettent au grand public de découvrir l'état de dégradation de la planète, par le biais de phénomènes tels que le trou dans la couche d'ozone, les pluies acides, la désertification, ou encore la déforestation (CMED, 1987).

II.2.3. Les objectifs du développement durable :

Le développement durable repose sur 3 piliers majeurs (Marechal. 2001) :

1. Sur le plan social :

Les facteurs du DD sont l'accès à l'éducation. l'habitat. l'alimentation. afin de :

Satisfaire les besoins essentiels des populations ;

Combattre l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, professionnelle) ;

Stabiliser la croissance démographique ;

Maîtriser la croissance urbaine et les flux migratoires.

2. Sur le plan économique :

Le développement durable dépend en particulier :

-D'un développement économique respectueux des milieux naturels dont proviennent les ressources de base.

-D'un changement profond dans les relations économiques internationales afin de promouvoir un commerce équitable ;

-De l'annulation de la dette des pays pauvres et d'une augmentation des investissements afin qu'ils ne soient plus contraints à opter pour des profits à court terme en contradiction avec leur développement durable et celui de la planète.

3. Sur le plan environnemental :

Atteindre l'objectif d'un DD, c'est savoir respecter les principales conditions suivantes :

L'utilisation. La gestion durable des ressources naturelles et des savoirs humains ;

Le maintien d'un certain nombre de grands équilibres naturels ;

L'économie des ressources non renouvelables (pétrole. Gaz. Charbon. Minerais...)

II.3.la transition écologique :

II.3.1. Définition :

La transition écologique est un concept qui regroupe un ensemble de principes et de pratiques adoptés dans le but d'évoluer vers un renouvellement de notre modèle économique et social.

Ces changements dans nos manières de **consommer**, de **travailler**, de **produire** ou encore de **cohabiter** sont destinés à servir le développement durable, **afin d'apporter une réponse aux enjeux environnementaux majeurs**, comme le changement climatique, la réduction de la biodiversité, la diminution des ressources, et l'augmentation des risques environnementaux.

II.3.2. Le conseil national de la transition écologique (CNTE) :

a été créé en 2012 pour renforcer le dialogue social environnemental. C'est l'instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable.

II.3.3. La conférence environnementale:

- La conférence environnementale réunit les partenaires du dialogue environnemental (ministres, représentants d'organisations non gouvernementales, organisations syndicales, organisations d'employeurs, collectivités territoriales et parlementaires). Chaque rendez-vous permet de faire le point sur l'avancement des thématiques identifiés précédemment, et de définir un nouveau programme de travail en matière de développement durable.

A l'issue de la Conférence environnementale 2014, 10 actions pour la transition écologique étaient présentées par SÉGOLÈNE ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie: 10 mesures phares - CNTE - 4 février 2015

- Au plan régional, la transition écologique se décline sous forme de schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Le SRCE présente les grandes orientations stratégiques du territoire régional en matière de continuités écologiques, également appelées trame verte et bleue.

II.3.4. Les 10 mesures phares :

1-Pour davantage de démocratie environnementale, une participation du public renforcée :

En matière de démocratie participative, conformément à l'engagement du Président de la République, le Gouvernement mènera une concertation sur la démocratisation du dialogue environnemental. Il s'agira, afin de sécuriser les projets, de renforcer les procédures existantes, d'assurer la transparence du débat public sans en allonger les délais et d'associer plus directement les citoyens aux décisions qui les concernent en partageant avec eux l'information nécessaire à des délibérations éclairées. Une commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique est chargée de préparer des propositions, qui sont attendues d'ici fin mai 2015. En parallèle, une plate-forme participative dédiée sera mise en ligne et un forum, réunissant parties prenantes, universitaires et citoyens, organisé dans le courant du mois de mars, permettra de conclure cette phase collaborative.

2-Pour mobiliser les Français, la lutte contre le changement climatique déclarée Grande Cause nationale 2015 :

La lutte contre le changement climatique est déclarée Grande Cause nationale 2015, ce qui permettra à des organismes à but non lucratif souhaitant organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision.

3-En 2015 au Bourget, une conférence Paris Climat exemplaire :

La France entend faire de la COP21 elle-même un exemple de démarche décarbonée. Elle se fixera des objectifs ambitieux de réduction de l'empreinte carbone et environnementale de la COP21, liée notamment à l'accueil des participants, et procédera à une compensation carbone des émissions associées.

4-Pour la jeunesse, une mobilisation exceptionnelle de l'école sur les enjeux du climat et de la transition écologique :

Le Gouvernement poursuivra sa politique d'intégration de l'éducation au développement durable dans les programmes, et l'École mettra en oeuvre des projets pédagogiques ayant trait aux enjeux de la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique, dans les écoles, les collèges et les lycées généraux, technologiques et professionnels, centres de formation en alternance et centres de formation des apprentis et en partenariat avec les partenaires territoriaux. Les enseignants et les élèves des collèges et des lycées réaliseront des simulations de négociations climatiques à visée pédagogique, afin de soutenir la prise de conscience et l'engagement des jeunes dans la lutte contre le changement climatique.

5-climatique, une stratégie intégrée de gestion du trait de côte et 35 000 hectares de mangrove protégés d'ici à la COP21 :

L'Etat promouvra une gestion intégrée des territoires littoraux prenant en compte les effets du dérèglement climatique sur la biodiversité, en amplifiant la mise en oeuvre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et, dans les outre-mer, en accélérant la constitution de corridors écologiques et en finalisant le Réseau écologique des départements d'outre-mer (Redom) afin de mieux identifier les zones qui nécessitent une protection et une continuité renforcées. L'objectif de protection de 35 000 hectares de mangroves ultra-marines devra être atteint d'ici la COP21. À moyen terme, la quasi-totalité des mangroves des territoires d'intervention du Conservatoire du littoral seront placées sous sa protection. Un objectif chiffré ambitieux de récifs coralliens à protéger sera défini d'ici la COP21, en commun avec les collectivités ultra-marines.

6-Pour la qualité de l'air et la santé, une prime à la conversion des diesels anciens :

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a introduit le principe d'une prime exceptionnelle pour le remplacement d'un vieux véhicule diesel par un véhicule propre dans les zones couvertes par un plan de protection de l'atmosphère. Le Gouvernement étudiera l'extension de cette prime à l'acquisition de véhicules propres d'occasion.

7-Des aides au renouvellement des appareils de chauffage au bois :

En partenariat avec les collectivités territoriales volontaires, l'Ademe soutiendra en 2015 la conversion des vieux appareils de chauffage au bois dans les zones exposées à la pollution.

8-Pour une action publique plus efficace, des véhicules polluants mieux identifiés :

L'Etat concevra en 2015 un système d'identification des véhicules en fonction de leurs émissions polluantes, en appui des politiques locales de gestion des circulations et du stationnement.

9-Pour promouvoir les alternatives à la route, le fret ferroviaire encouragé :

L'État apportera, à travers l'Agence de financement des infrastructures de transports de France, un financement de 30 M€ sur trois ans (2015-2017) pour la rénovation des réseaux capillaires et des voies de raccordement des ports et plates-formes multimodales. Afin de soutenir le report modal, une enveloppe supplémentaire de 30 M€ sur trois ans (2015-2017) sera consacrée, par le Fonds de financement de la transition énergétique, à une bonification transitoire de l'aide apportée à l'exploitation du transport combiné et accompagnera une transition vers un modèle économique plus performant, dans le cadre d'un protocole entre l'État et les acteurs économiques du secteur. Des travaux seront conduits en 2015 sur les conditions de l'équilibre économique du fret ferroviaire et l'évolution des dispositifs de soutien, tenant compte des bénéfices environnementaux de ce mode de transport.

10-Pour encourager les mobilités actives, une incitation à l'usage du vélo dans les entreprises : Le Gouvernement poursuivra sa politique de promotion des mobilités actives. Il proposera, dans la perspective des lois financières de fin d'année, la mise en place d'un mécanisme incitant les entreprises à promouvoir l'usage du vélo par leurs salariés.



Figure 01 : La conférence environnementale

Source : livre blanc sur le financement de la transition écologique

II.3.5. Les principes :

La transition écologique implique une rénovation profonde de nos modes de pensée et nos comportements, une nouvelle révolution industrielle mais aussi intellectuelle⁶. Elle demande l'implication et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la société, dont celles des citoyens⁷. Elle peut nourrir le fondement d'une volonté de « (re)faire société », c'est-à-dire de renforcer l'*affectio societatis*, facteur de résilience socio-économique tant au plan national que local, notamment dans cette période charnière.

Premier principe : Améliorer la prévisibilité et les signaux fournis aux acteurs par le cadre réglementaire et les outils économiques :

1. Définir des objectifs pour la transition écologique si possible jusqu'à 2050 et les échéancier.
2. Mettre en place des signaux de prix écologiques reflétant les enjeux de long terme.

3. Favoriser l'adaptabilité du tissu économique, et notamment des PME-ETI, à l'évolution vers la transition écologique.

Deuxième principe : Compléter les outils existants par d'autres instruments ciblés pour mobiliser les financements publics et privés vers la transition écologique :

4. Créer, dans le secteur du bâtiment, les conditions juridiques d'un partage amélioré public-privé des risques, facilitant les financements de la transition écologique.

5. Favoriser la transition écologique grâce à une meilleure mobilisation des financements publics, notamment pour les PME-ETI

6. Favoriser l'émergence d'instruments de financement alternatifs et de supports d'investissement dédiés au financement de la transition écologique de long terme, répondant à la diversité des besoins.

7. Relayer au niveau européen une approche ambitieuse de l'accompagnement de la transition écologique.

Troisième principe : Renforcer la prise en compte des enjeux extra-financiers de la transition écologique (critères ESG) chez les financeurs, investisseurs et émetteurs, publics et privés :

8. Renforcer la conditionnalité des soutiens financiers publics (financements, garanties, subventions, partenariats publics-privés, achats) à leur contribution à la transition écologique, en tenant compte du coût environnemental et du taux d'actualisation dans les choix d'investissements et de soutiens publics.

9. Inciter à l'intégration et la traçabilité des enjeux extra-financiers de la transition écologique pour les Investisseurs institutionnels privés et publics.

10. Soutenir le développement de l'ISR et des critères ESG vis-à-vis des citoyens et des relais D'opinion.

11. Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux ESG dans la stratégie de développement compétitif des émetteurs.

Quatrième principe : Renouveler le cadre intellectuel des pratiques des acteurs autour des objectifs et du financement de la transition écologique :

12. Enrichir, compléter, développer les systèmes d'information afin d'éclairer et de tracer la contribution des choix publics et privés à la transition écologique.

13. Accélérer l'appropriation par les acteurs financiers des enjeux et des outils relatifs au financement de la transition écologique.

14. Stimuler l'enseignement supérieur et la recherche académique opérationnelle, en favorisant la pluralité des approches, sur l'intégration des enjeux de la transition écologique dans les choix d'investissement des entreprises et des acteurs financiers.

II.4. Le SNAT :

II.4.1. Présentation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) :

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire traduit et développe les orientations stratégiques fondamentales d'aménagement et de développement durable du territoire national. Il vise à assumer l'exploitation rationnelle de l'espace national (activités, population, ressources naturelles, patrimoines naturel et culturel) et ainsi la cohérence des choix nationaux avec les projets régionaux.

Il détermine en outre :

- Les grandes infrastructures de transport.
- Les grands équipements et services collectifs d'intérêt national (activités, tourisme...)

Il est réalisé dans une optique de gestion territoriale d'une durée de vingt ans et est réévalué sur des périodes de cinq ans à partir de son approbation.¹

II.4.2. Lignes directrices du SNAT 2029 :

-Durabilité : gestion et d'optimisation de la ressource, La prévention des risques majeurs, La protection des écosystèmes, Faire face à la rareté et à la répartition déséquilibrée de l'eau sur le territoire.

-Rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération : délocalisation des activités et déconcentration administrative, Redistribution des populations et activités, Maîtrise de la croissance de la frange littorale, le redéploiement des aménagements au profit de l'arrière-pays.

-Attractivité & compétitivité : arrimer le territoire national à l'économie mondiale, mettre en réseau les régions du pays par l'intermédiaire de pôles scientifiques, développer une économie locale et régionale forte.²

II.4.3.Objectifs du SNAT 2029 :

-Renforcer l'armature urbaine existante.

-Promouvoir le polycentrisme maillé et les effets de synergies entre territoires et partenaires.

-Soulager les grandes agglomérations et limiter le mitage périurbain en créant de nouveaux espaces de développement.

¹ (SNAT) 2025,Février 2008 p4

²(SNAT) 2025 , Février 2008 p8

-Constituer des localisations attractives pour les activités économiques en offrant des services supérieurs et des sites d'implantation performants (industries, immobilier tertiaire et commercial, sites technologiques).

-Développer des pôles urbains durables et attractifs appuyés sur des fonctions d'excellence.³

II.5. Concept des zones arides :

II.5.1. Définition des zones arides :

Les zones arides sont des zones où règne un climat désertique ou semi désertique. On les rencontre dans les régions subtropicales d'Afrique, d'Asie centrale et occidentale, d'Amérique du nord-ouest et du sud ainsi qu'en Australie centrale et occidentale. Elles sont situées généralement entre les latitudes 15' et 35' au nord et sud de l'équateur (Boudjellal, 2009).

Le climat chaud et sec est caractéristique des régions subtropicales d'Afrique, d'Asie, d'Australie et d'Amérique, dont l'aridité est due aux vents alizés. Le rayonnement solaire direct est très intense et peut atteindre 800 W/m² sur une surface horizontale. La faible humidité relative (4 % à 20 %), couplée à l'absence de nuages, provoque de larges amplitudes de températures pouvant varier de 70 °C le jour à 15 °C la nuit en été. Dans ces régions, les vents sont chauds et sont fréquemment accompagnés de tourbillons de sable et de poussière.

Les précipitations sont rares et interviennent souvent sous forme d'averses ou de pluies orageuses (Benziada et al, 2008).

L'Algérie maghrébine (au Nord) appartient à la zone bioclimatique méditerranéenne et est exposée aux variations du front polaire (masse d'air froid en hiver et influence de l'air saharien en été) ce qui explique l'aridité estivale en opposition à une saison fraîche relativement pluvieuse, à proximité de la côte (automne et printemps) dans les zones voisines

de l'Atlas saharien. Le relief contribuant au tracé de la carte climatique, l'Algérie, connaît des hivers relativement froids contrastant violemment avec des étés torrides. En outre, disposé parallèlement à la côte, l'Atlas Tellien interpose un écran entre la mer et les régions intérieures et donne lieu à un certain cloisonnement climatique, le climat méditerranéen ne caractérisant que la bande littorale, tandis que l'influence saharienne et le souffle du sirocco se manifestent plus intensément au sud de ce massif (Benziada et al, 2008).

II.5.2. Caractéristiques des zones arides :

Les principales caractéristiques climatiques des zones arides sont :

- Haute intensité des radiations solaires ;
- Température d'air quotidien très élevée ;
- Basse humidité et faibles précipitations ;
- Vents de sable entraînant un environnement poussiéreux.

Ces caractéristiques climatiques se manifestent comme source d'inconfort pour les habitants de ces régions. Afin d'y améliorer les conditions de vie, il faut adopter plusieurs stratégies se rapportant à la protection contre les effets de ces paramètres climatiques, essentiellement en période de forte chaleur (Fardeheb et Schoen, 1988). Ceci implique l'action sur les paramètres suivants :

- radiations solaires ;
- Températures de l'air ;
- Vitesse de l'air.

II.5.3. Localisation des zones arides :

Plus de 85 % de la surface totale de l'Algérie est caractérisée par un climat chaud et sec, subdivisée en trois zones climatiques d'été (E3, E4 et E5) et une zone climatique d'hiver (divisée à son tour en trois sous zones H3a, H3b et H3c). Toutes ces régions subissent l'influence de l'altitude (Figure.2) (Benziada et al, 2008).

- La zone E3 (Présaharien et Tassili), les étés y sont très chauds et très secs ;

- La zone E4 du Sahara, correspondant à des étés plus pénibles que ceux de E3 ;

- La zone E5 du Tanezrouft est la plus chaude en Algérie ;

- Source : livre blanc sur le financement de la transition écologique

- La zone H3a (Présaharien), d'altitude comprise entre 500 et 1000 mètres, est caractérisée par des hivers très froids la nuit par rapport au jour ;

- La zone H3b (Sahara), d'altitude comprise entre 200 et 500 mètres, les hivers y sont moins froids que ceux de la zone H3a ;

- La zone H3c (Hoggar), d'altitude supérieure à 500 mètres, avec des hivers rigoureux analogues à ceux de la zone H3a, mais qui persistent même durant le jour.

II.6. Le tourisme durable :

II.6.1. Définition du tourisme :

"Je crois que les touristes sont très utiles en ce monde moderne. Il est difficile de détester les personnes que l'on connaît " (J. Steinbeck).

L'origine du mot est anglaise, tourist, qui trouve son étymologie dans le mot français tour (voyage circulaire) (Boyer, 2005). Il désigne au XVIII^e siècle le voyage que font les jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen pour rejoindre la ville de Rome. Il est tout d'abord un adjectif, puis devient un substantif. Le mot touriste apparaît en Angleterre en 1800. Trois ans plus tard, il est utilisé dans la langue française, pour lequel, le Littré donne dans ses différentes éditions du XIX^e siècle la définition suivante :

"Touriste : Il se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. Il se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie" (Littré, 1873). En 1937, la Société des Nations donne une définition de dimension internationale au mot touriste : « Touriste : toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et



Figure 02 : zonage climatique en Algérie

Source : Benziada et al, 2008

moins d'un an de son domicile habituel » (Boyer, 2005). La temporalité devient un élément important de ce déplacement récréatif.

Les auteurs Dewailly et Flament (2000) étudient quant à eux la question dans leur manuel en indiquant « un individu fait du tourisme quand il a le sentiment d'en faire » (Jean, Émile, 2000). Cependant, en 1993, l'Organisation mondiale du tourisme adopte une série de définitions concernant le tourisme et devant permettre d'établir des outils afin de mieux connaître et mesurer le phénomène.¹

Selon le dictionnaire le Petit Robert : « Même s'il s'agissait d'un déplacement de petite périodes c'est un fait de voyager de faire un parcours pour le plaisir a un lieu autre que son lieu habituel ».

Selon Pierre Larousse qui donne une version moins négative avec sa définition " Personne qui voyage par curiosité et par désœuvrement", dans son Dictionnaire Universel du XIXème siècle. Le mot semble se populariser à partir de 1816 et Stendhal contribue à son usage avec Mémoires d'un touriste, publié en 1838. L'usage du mot tourisme est, lui, plus tardif et il faut attendre la fin du siècle pour que les dictionnaires lui donnent une définition. Le Supplément Larousse donne ainsi une ébauche de définition dans son édition de 1877 : " Tourisme, habitude de touriste".

Selon l'O.M.T : « Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24h mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ».

Selon le web : Activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisir, d'affaires ou à d'autres fins².

Selon l'association internationale des experts scientifiques du tourisme : « Le tourisme est l'ensemble des relations et des phénomènes résultant du déplacement et du séjour de personnes étrangères à la localité... »

➤ □ D'après ces définitions, on peut conclure que le tourisme est un déplacement d'une personne dans un lieu éloigné de sa résidence habituel pour des motifs et besoins divers (loisir, culture, contacte, repos, affaire ...etc.).

¹ : <http://www2.unwto.org/fr>

² : www.tiac-aitc.ca/francais/glossary.asp

II.6.2. Types de tourisme :

a) Le tourisme balnéaire : Il s'applique au tourisme en bord de mer.

b) Le tourisme rural ou agriturismo : C'est une forme de tourisme alternatif en milieu rural.

c) Le tourisme Saharien : Tourisme saharien est fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement. Ces aspects essentiellement symboliques peuvent constituer un levier pour le développement durable du tourisme dans le Sahara.

d) Le tourisme de santé : concerne l'ensemble des migrations effectuées dans le souci d'améliorer sa santé, c'est à dire les séjours intégrant aussi bien des soins curatifs prescrits par les médecins que des soins préventifs pris sur décision individuelle volontaire.

e) Le tourisme culturel : le tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et monuments d'après la Charte internationale du tourisme culturel 1976.

f) Le tourisme de sport : Toute activité au cours de laquelle des gens sont attirés à un endroit particulier à titre de participants à un événement sportif, de spectateurs à un événement, ou pour assister à des attractions sportives ou participer à des rencontres d'affaires reliées au sport.

g) Le tourisme d'affaire : Désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.

h) Le tourisme religieux : Appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblements religieux ou à des fins de loisirs.

i) L'écotourisme : L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) fait de l'écotourisme l'une des branches du "tourisme durable" : l'écotourisme tend à minimiser l'impact sur l'environnement pour le préserver à long terme. Mais il est davantage centré sur la découverte des écosystèmes et implique une participation active des populations locales et des touristes à la sauvegarde de la biodiversité. Il se pratique dans la nature, en petits groupes, au sein de petites structures.

II.6.3. Structures touristiques :

Hôtels: L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration. Il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons. Il est dit hôtel saisonnier lorsque sa durée d'ouverture n'excède pas neuf mois par an en une ou plusieurs périodes (article D. 311-4 du code du tourisme en France).

Villages de vacances: Selon la direction générale des entreprises, un village de vacances est un centre d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale de caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances, selon un prix forfaitaire comportant, outre la pension, l'usage d'équipements communs, d'installations sportives et de distractions collectives (articles D. 325-1 et suivants du code du tourisme en France).

Tous les éléments constitutifs d'un village de vacances sont en principe regroupés sur un même terrain mais il peut aussi s'agir d'un village de vacances avec la mention « hébergement dispersé » composé de logements répartis sur le territoire de la commune.

Résidences touristiques : un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant, en un ensemble homogène, des locaux d'habitation meublés et des locaux à usage collectif. Les locaux d'habitation meublés sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale (Le code du tourisme en France, l'article D. 321-1).

Terrains de camping : Les terrains aménagés de camping et de caravanage sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations ainsi que d'équipements communs. Ils font l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière et accueillent une clientèle qui n'y élit pas domicile (art. D. 331-1-1 du code du tourisme en France).

Motel ou relais : Selon Larousse, c'est un hôtel situé à proximité des grands itinéraires routiers. Il est destiné aux automobilistes.

Auberges: Une auberge de jeunesse est un établissement agréé au titre de sa mission d'intérêt général dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse, exploité par des personnes morales de droit public ou des organismes de droit privé portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel, en vue d'accueillir principalement des jeunes pour une ou plusieurs nuitées, de faciliter leur mobilité dans des conditions qui assurent l'accessibilité de tous et de leur proposer des activités éducatives de découverte culturelle, des programmes d'éducation non formelle destinés à favoriser les échanges interculturels ainsi que la mixité sociale, dans le respect des principes de liberté de conscience et de non-discrimination(Article L 325- 2 du code du tourisme en France).

Chalets : Il s'agit d'hébergements individuels de construction neuve, non mitoyens, offerts sous forme de produits touristiques intégrant au minimum l'hébergement, la fourniture de draps et l'animation, pour une capacité de 6 personnes maximum par chalet (ODIT France et FNCDT, 2006).

Meublé de tourisme (gite) : Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile (Article D 324-1 du code du tourisme en France).

Complexe hôtelier (ressort) : Ensemble d'installations hôtelières et d'équipements de loisirs aménagés en un lieu par un même promoteur (Dictionnaire le Parisien).

Bungalow : Construction simple et légère servant de résidence de vacances, en particulier à l'intérieur d'un ensemble hôtelier, d'un camping (Dictionnaire Larousse).

Ils se distinguent des autres types d'hébergement, notamment l'hôtel et la résidence de tourisme, en ce qu'ils sont réservés à l'usage exclusif du locataire, ne comportant ni accueil ou hall de réception ni services et équipements communs. Ils se distinguent de la chambre d'hôte où l'habitant est présent pendant la location.

II.6.4. Le tourisme durable :

Le terme de « tourisme durable » est une notion qui a une relation directe avec le concept de développement durable, il est apparu au début des années 1990. Les réflexions autour de cette forme de tourisme sont en fait nées à partir du sommet de Rio en 1992 sur le DD (OMT, 2004). L'objectif fixé à cette époque était la réduction des impacts sur l'environnement pris dans le sens large du terme ainsi que le respect et le développement économique et culturel des 21 populations locales. Il s'appuie donc sur les trois piliers du développement durable, à savoir, l'environnement, le pilier socioculturel ainsi que celui portant sur l'économie.

L'OMT évoque quant à elle la définition suivante : « Un tourisme qui tient compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil » (Leroux. 2010).

Le développement d'un tourisme alternatif est devenu un enjeu majeur pour la préservation de la planète mais également pour le développement économique des acteurs locaux, lorsque les instances dirigeantes ont pris conscience à la fin du XXème siècle, que notre monde était en danger et qu'il fallait y remédier. La notion de DD, qui a pris naissance dans les années 70, et dont le but est de créer une vie meilleure pour tous les êtres humains par des moyens qui soient aussi viables dans l'avenir qu'aujourd'hui OMT doit donc s'appliquer à l'offre touristique.

Les représentations que se font aujourd'hui les personnes du tourisme durable sont quelque peu floutées. Cela est dû au fait que le tourisme durable n'est qu'un terme générique dans lequel on retrouve différents types de tourisme :

L'écotourisme qui est une forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue, à la protection de l'environnement (Lequin, 2002). Bien souvent, il s'agit de voyages en pleine nature, des treks organisés, des randonnées à la montagne, etc.

Le tourisme solidaire qui vise à apporter son aide en marge d'un simple voyage aux populations locales.

Le tourisme responsable appelé également tourisme éthique qui consiste à être vigilant aux effets de notre voyage sur l'environnement et à favoriser les échanges avec les locaux ainsi que leur développement.

Le tourisme participatif qui permet aux populations d'accueil de participer aux activités touristiques ou à l'inverse qui permet aux visiteurs de participer à la vie locale. La prise de conscience dont résultent toutes ces nouvelles formes de tourisme alternatif s'est faite aussi bien à l'échelle des états mais également à celle des touristes.

Quelque peu novateur, le concept de tourisme durable s'est construit peu à peu sous l'impulsion d'institutions telles que POMT et de l'Union Européenne (Lecompte et Allaz,2011).

Aujourd'hui, Le tourisme doit permettre le développement économique harmonieux d'un territoire, dans le respect de l'environnement écologique du lieu et de la culture et du bien-être de ses habitants (Dano et Hamon, 2005).

II.7. Analyse des exemples des résidences touristiques :

II.7.1. Exemple national :

HOTEL Kerdada (Boussaâda) :

1 Présentation :

Hôtel kerdada prend le nom d'une montagne se trouve juste derrière lui "DJBEL Kerdada" qui a une grande trace historique dans cette région.

Fiche technique :

- Hôtel kerdada a Bou-Saada
- Année de création :1913
- Catégorie :4étoiles
- Superficie totale :6500m²
- Nombre de chambres :42dont 01suite senior et 02suites junior
- Activité : tourisme-hôtellerie-restauration



Figure 02 : l'Hôtel de Kerdada

Source : <http://google.com>

hôtel kerdada représente une synthèse de différents aspects architecturaux tirés de:
-l'antiquité
-la tradition de la ville



Figure 03 : la façade principale de l'Hôtel

Source : <http://google.com>

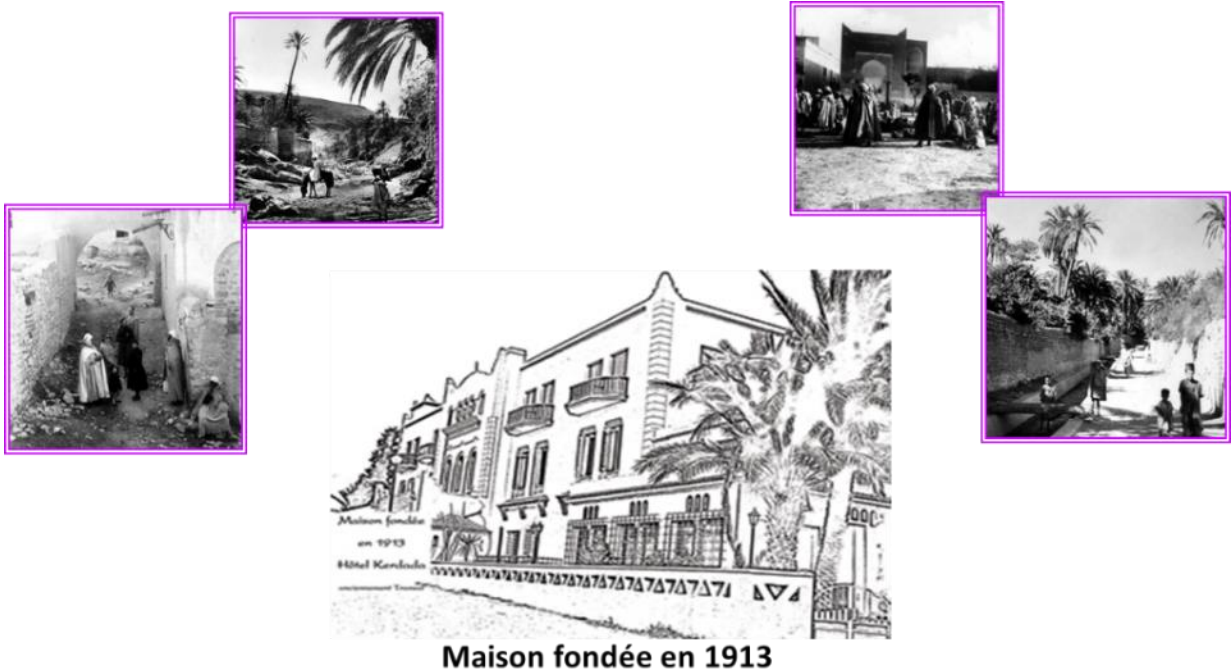


Figure 04 : la façade postérieure de l'Hôtel

Source : <http://google.com>

2-Historique :

L'Hôtel Kerdada (anciennement Transat) a été réalisé au début du 20ème siècle, le 25 décembre 1913, il fut inauguré sous l'appellation "Le Petit Sahara" par Bailly Victor probablement descendant de la famille de Jean sylvain Bailly (1736-1793) un des plus grands astronomes du XVII siècle et aussi un grand homme politique français, président de l'assemblée nationale en 1789 et ensuite maire de Paris. En 1925 l'hôtel "Le Petit Sahara" fût vendu à la compagnie générale "Transat-atlantique" par Madame veuve Bailly.



3-Étude de l'objet en tant que contenu :

a-Situation : Bou Saada appartient à une zone semi-aride caractérisée par une sécheresse toujours préoccupante pour les hommes qui y vivent sédentaires ou nomades, la relation écologique qui les lie au milieu naturel est une loi d'airain : elle appelle une adaptation sans cesse coûteuse en efforts pour gagner la bataille de la survie.

Le site de Bou Saada est bien un trait d'union entre la mer et le désert. l'agriculture et le pastoralisme, la sédentarité et la transhumance.

La ville de Bou-Saada:



Chapitre II : Etat de l'art

-Aux portes du Sahara au milieu d'un paysage idyllique, se trouve l'un des plus beaux hôtels d'Algérie "l'Hôtel Kerdada", situé dans la ville de Boussaâda à 244 Km au sud d'Alger.

b-Plan de masse :

- Hôtel kerdada
- une ligne nationale mène vers Djelfa.
- montagne se trouve juste derrière lui "DJBEL Kerdada
- Espace bâti
- un vaste jardin

c-Étude formelle :

Figure 05: situation de la ville de Bou-Saada

Source : <http://google maps.com>

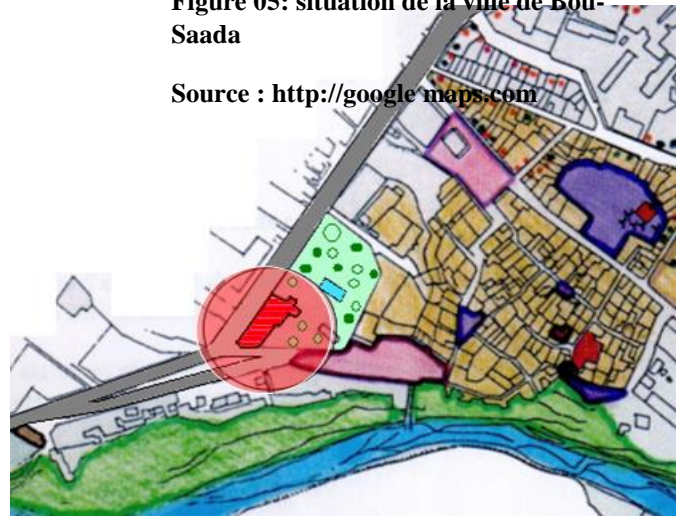


Figure 06 : plan de masse

Source : <http://google earth.com>

D'après la forme du plan de l'hôtel +

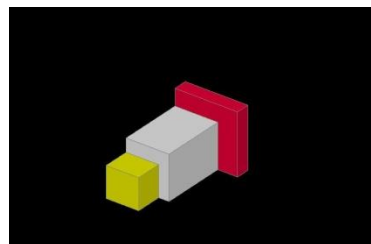
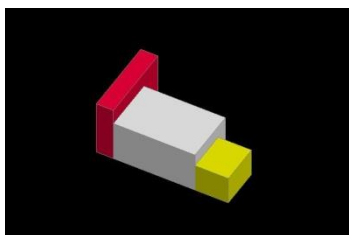
la façade qui donne les différents hauteurs de cet hôtel



=



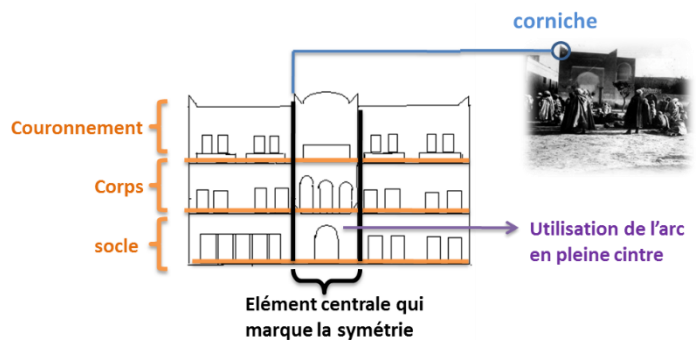
La volumétrie



d-Étude de façades :

-Utilisation des éléments traditionnelles qui caractérisent la région de Bou-Saada qu'on voit clairement dans la façade.

A partir de l'observation de la façade on a remarqué qu'il y a une différence de traitement dans chaque niveau.

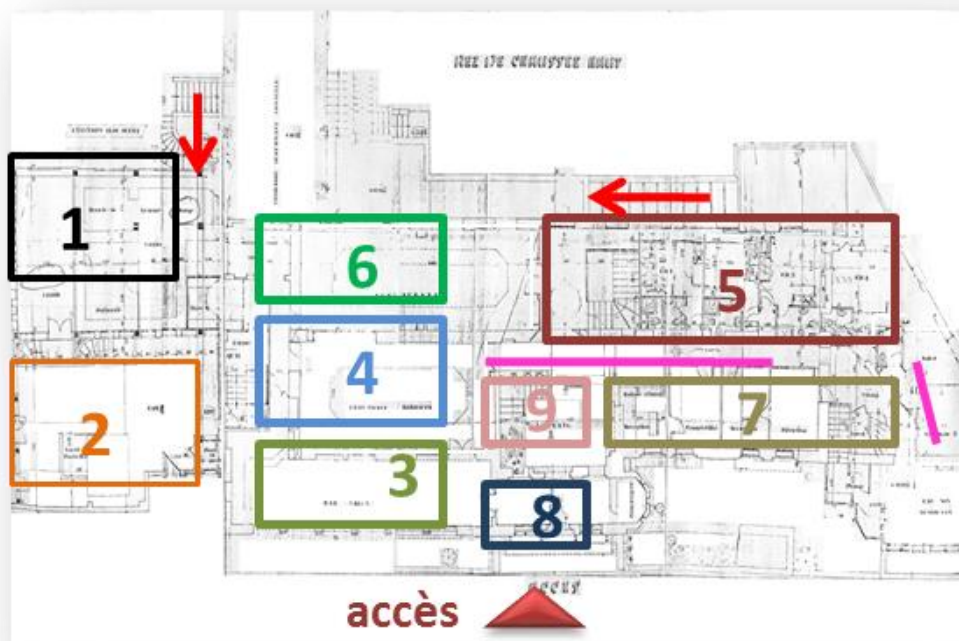


e-Étude spatial :

-Identification des espaces :

Plan RDC :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Locaux service | 4- Restaurant banquets |
| 2- Locaux techniques | 5- Chambres |
| 3- Bar salon | 6- Restaurant |
| 7- Administration | |
| 8- Hall | |
| 9- Accueil | |



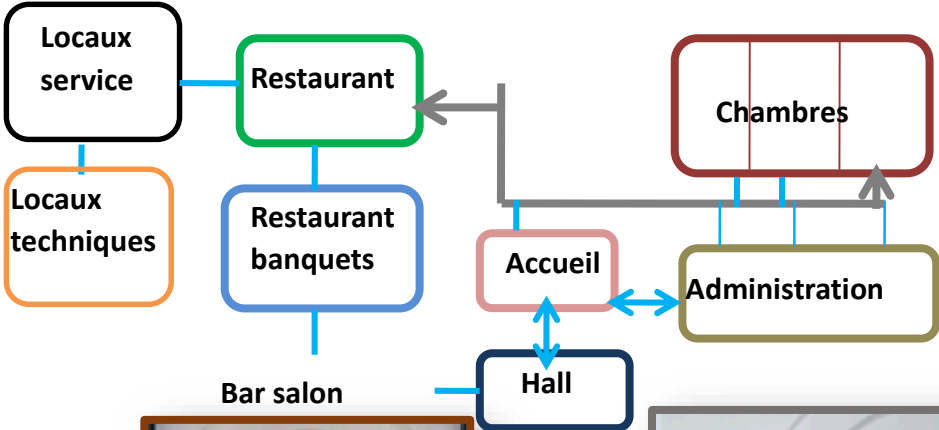
→ Circulation vertical

— Circulation horizontale

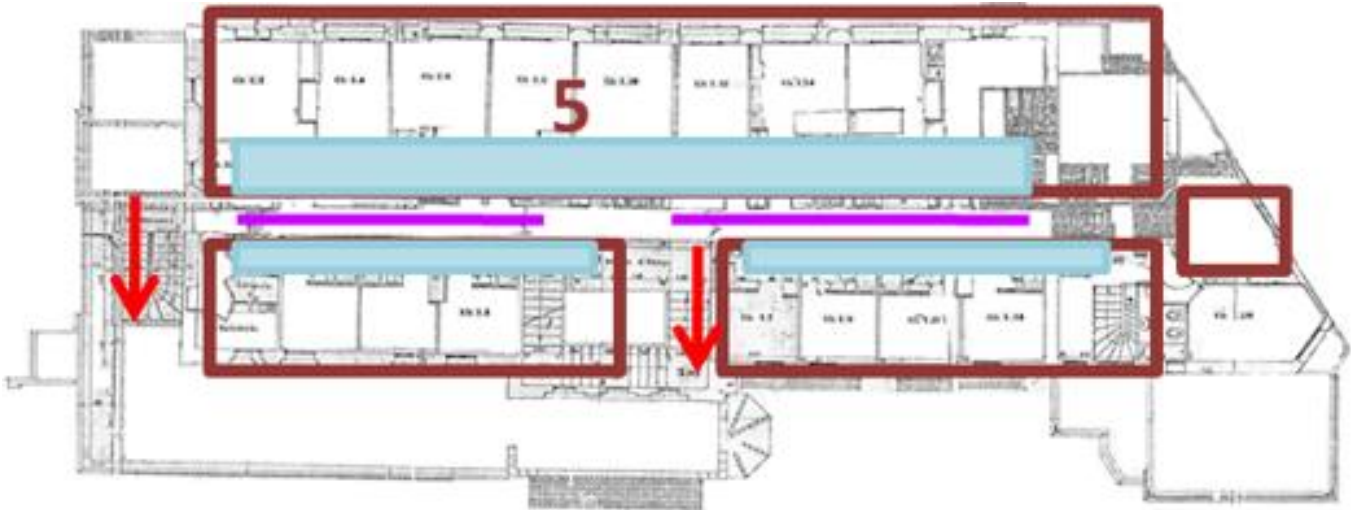


Figure 10 : chambre double

Source : <http://google.com>



Plan 1^{er} étage :



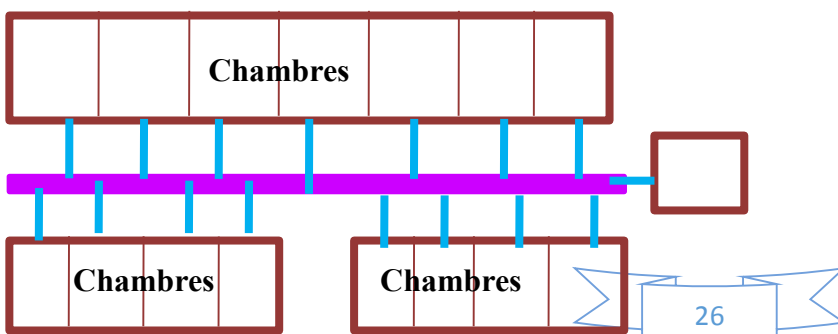
5-chambres

10-Service chambre

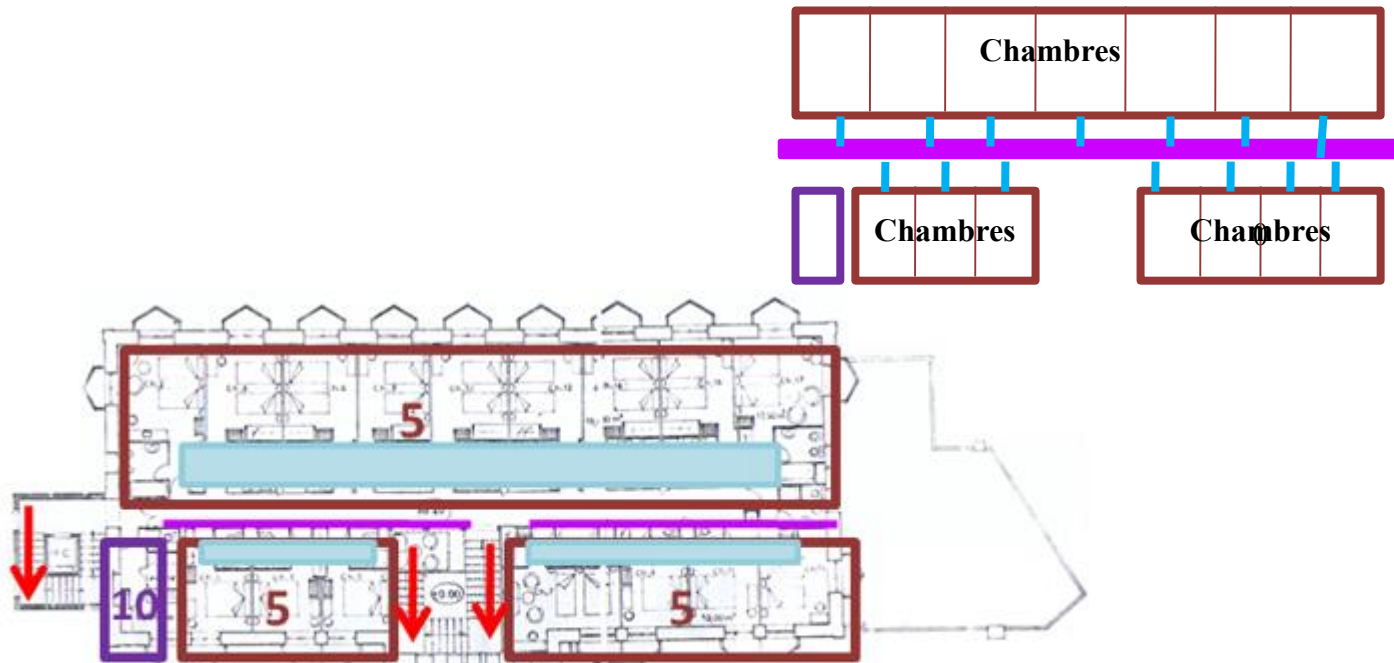
→ Circulation vertical

— Circulation horizontale

Organigrammes :



Plan 2^{ème} étage :



- La superposition des sanitaires.
- les sanitaires des chambres sont rassemblés 2 par 2.
- les chambres sont organisées par rapport à un couloir.

espace	Aspect qualitatif	description
hall		<p>-On voit que le traitement de la porte d'entrée est marqué par l'arc brisé (traditionnel) la partie inférieure est traitée par la mosaïque</p> <p>-l'accueil est marqué par l'utilisation des mobiliers qui sont placés de manière traditionnelle</p>
accueil		
administration		<p>-le restaurant est de capacité 70 personnes</p> <p>-Le salon bar est de capacité 30 personnes</p>
restauration		<p>-Malgré l'hôtel est traditionnel, on voit qu'ils ont utilisé des aménagements moderne qui n'ont pas une relation avec les traditions de la ville</p>
Salon bar		<p>-On voit que l'éclairage est fait par la lumière artificielle</p>
chambre		<p>-On a deux types de chambres qu'ils ont éclairées par des ouvertures et des balcons dans le 2ème étage</p>
-éclairage		
-Traitement de sol		
-mobiliers		

Les espaces de détente et loisir :
On trouve une piscine au milieu d'un jardin



Figure 11 : une piscine

Source : <http://google.com>

On a un terrasse restaurant



Figure 12 : terrasse restaurant

Source : <http://google.com>

Étude structurelle :

Le système de structure c'est ; poteau-poutre.

-on sait que la ville de Bou-Saada est une ville traditionnelle donc l'utilisation des matériaux traditionnelle locaux : le pisé

Le pisé : matériau fait de terre argileuse mêlée de paille que l'on a comprimé (la Hachette)



Figure 13 : système de structure

Source : <http://google.com>

Synthèse :

D'après l'analyse de cet hôtel on a remarqué :

-Que c'est un hôtel de type semi urbain, à caractère touristique en raison de la présence de plusieurs espaces de détente, et de repos

-utilisation d'une architecture locale qui s'inspire des édifices existants dans la région de BOU SAADA

II.7.2. Exemple étranger :

Wadi Rum Desert Resort en Jordanie :

“ Nous avons formé et augmenté nos sens pour voir, sentir, goûter, entendre et toucher la beauté mystique de Wadi Rum. Nous avons exploité le pouvoir inhérent du désert à travers des mouvements de conception primitifs et instinctifs, informés par les forces, les rythmes et les modèles de la nature - passé, présent et futur », Oppenheim.

10 : <https://www.seemy.com>

1.Fiche technique :

Groupe : L'agence

Oppenheim Architecture +
Design basée en Florid

L'architecte : Chad

Oppenheim

Le manager du projet : Carl
Römer

Situation : Wadi rum. Jordan

Catégorie : Résidence touristique

Superficie du terrain : 8 hectares



Figure 14:Wadi Rum Desert Resort

Source : <http://oppenoffice.com>

2.Présentation du projet :

Wadi Rum Resort est une station de vacances créée par l'agence Oppenheim architecture et design. Ce complexe luxueux est bien intégré dans une falaise, il fusionne en silence avec son cadre merveilleux, en exploitant et en améliorant la beauté naturelle du désert pour établir des logements qui sont uniquement élémentaire et luxueux. Situées de façon spectaculaire, les loges et les villas sont toutes sur une connexion viscérale à la culture et le lieu.

3.Situation :

Il s'agit d'un hôtel de 80.000m² situé dans la vallée de Wadi Rum en Jordanie.



Figure 15:carte de situation

Source : <http://www.zephyrstours.com>

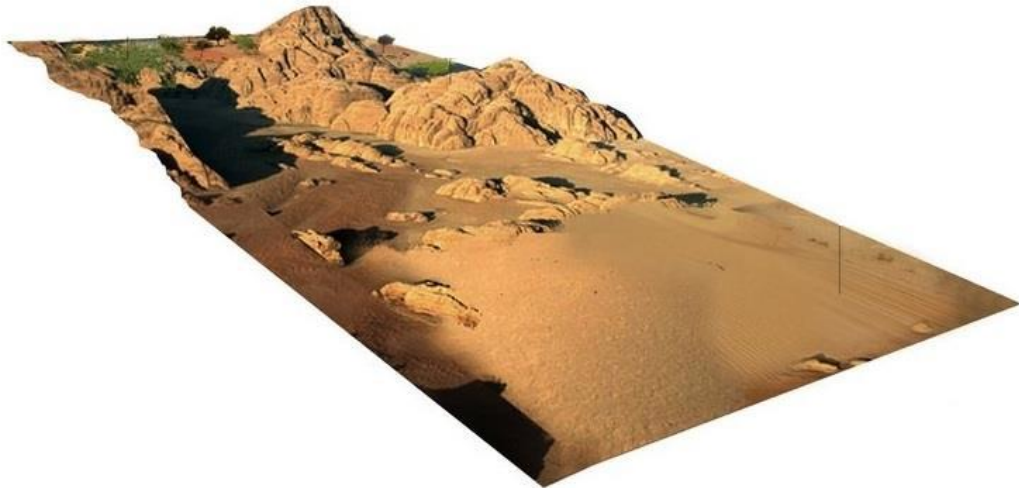


Figure 16 :Morphologie du terrain

Source : www.openbuildings.com

Intégration parfaite dans l'environnement ;

- Une nouvelle attitude de design, de qualité et de durabilité dans l'environnement naturel ;
- Les textures de surfaces et les matériaux sont laissées bruts. Ils sont mis en valeur par des matériaux simples, estompant les limites entre ce qui est naturel et artificiel ;
- La création d'un microclimat confortable pour des invités ; tout en les incitant à vivre une expérience naturelle dans le désert environnant ;

4.Services et espaces de la résidence :

Le projet est composé de

- Espace d'accueil ;
- Villas ;
- Chambres ;
- Tentes ;
- SPA ;
- Piscines extérieure et intérieure.



Figure 17:Espace d'accueil

Source : <http://archeyes.com>



Figure 18: Espace d'hébergement
Source : <http://www.luxurytravelbible.com>

5. Architecture de la résidence :

Une architecture de désert appropriée, alliant ombre, ventilation naturelle et masse thermique avec des formes simples qui façonnent le paysage et offrent un rapport direct entre l'homme et la nature. Les espaces de ce projet construits dans les falaises et sculptés dans les fentes naturelles et les fissures des falaises en utilisant les géométries géologiques existantes de la roche pour concevoir la forme. D'autres structures sont composées de terre battue et de ciment mélangé au sable rouge local. Les gestes minimes et puissants de l'architecture, construits et sculptés, servent à créer l'harmonie et l'équilibre tout en encadrant et amplifiant l'environnement. Oppenheim a utilisé son expertise en conception durable pour créer des moyens passifs de ventilation transversale, en tirant pleinement parti de l'effet de refroidissement naturel des roches, et un positionnement approprié permettant au projet de minimiser la consommation d'énergie et de maximiser la vie saine Confortable.





Figure 20: Espace d'accueil

Source : <http://archeyes.com>



Figure 21 : La tente

Source : <http://archeyes.com>



Figure 22: Espace de détente

Source : <http://inhabitat.com>



Figure 23 : Plan de masse

Source : <http://openbuildings.com>

Synthèse :

Après l'analyse de cet exemple, nous avons conclu à :

- Une architecture qui répond au climat désertique ;
- L'implantation du projet a été bien étudiée et suit parfaitement la morphologie du site ;
- Les espaces ont été bien intégrés et sont en harmonie avec leur environnement, caractérisé par la simplicité de leurs formes ;
- Une conception durable qui assure une ventilation naturelle et une faible consommation d'énergie;
- L'utilisation des matériaux de construction locaux.

Chapitre II

Etat de l'art

Introduction :

Pour pouvoir maîtriser la conception de notre résidence touristique nous devons bien assimiler le contexte dans lequel elle va s'inscrire, l'analyse du cas d'étude ainsi que celle du site d'intervention. Ceci est nécessaire pour déterminer les atouts et les faiblesses, les opportunités et les menaces et faire ressortir les principes d'aménagement qui vont nous aider dans notre conception.

III.1. Diagnostic et analyse :

III.1.1. Analyse de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

III.1.1.1 Présentation de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

La ville nouvelle d'El Ménéaa fait partie du programme des villes nouvelles mis en place par l'état algérien, c'est une ville exemplaire sur le plan environnemental dans le contexte si particulier du désert saharien ; une ville fondée sur un grand réalisme opérationnel et économique, elle favorise le bien-être social et s'inscrit dans une vision du développement durable.



Figure 24 :la ville nouvelle d'El Ménéaa

III.1.1.2 Situation géographique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

A-Situation territoriale :

Située à 870 km au sud d'Alger, la ville d'El Ménéaa fait partie de la wilaya de Ghardaïa. Elle est limitée par la wilaya de Tamanrasset au sud, la wilaya de Ouargla à l'est, les wilayas d'El bayadh et Adrar à l'ouest, et la ville de Ghardaïa

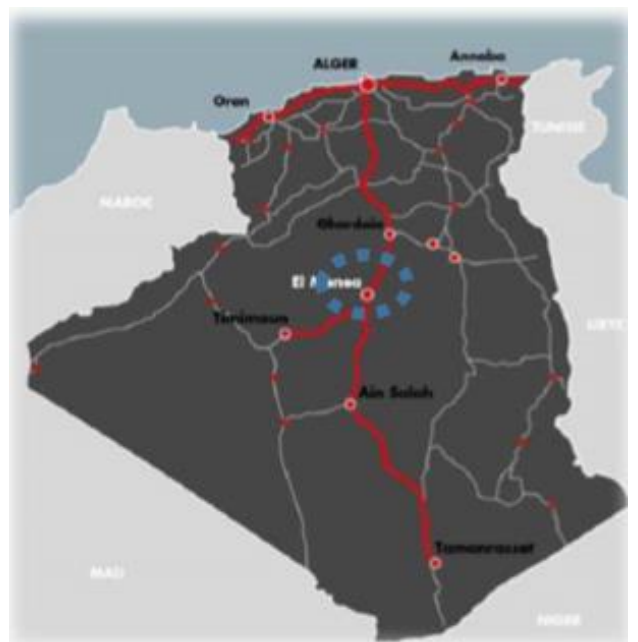


Figure 25 :situation à l'échelle national

B-Situation Régionale :

Située à 270km au sud-ouest de Ghardaïa, el Ménéaa est le chef-lieu de la plus vaste daïra de la wilaya de Ghardaïa.



Figure 26 :situation à l'échelle régional

III.1.1.3 Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

a) Les vents :

La ville nouvelle de Ménéaa est exposée aux vents dominants du Nord et Nord- Est et des vents de sable de l'Ouest et Sud-Ouest (MATE, 2012).

b) La température :

Les températures hivernales varient de 12 à 23°C tandis que les températures estivales sont de 25 à 35°C (MATE, 2012).

C) La pluviométrie :

Elle dépasse rarement les 20mm/an avec un risque de pluies torrentielles (MATE, 2012)

Les données climatiques de la ville d'in Salah sont comparables à celles d'El Ménéaa :

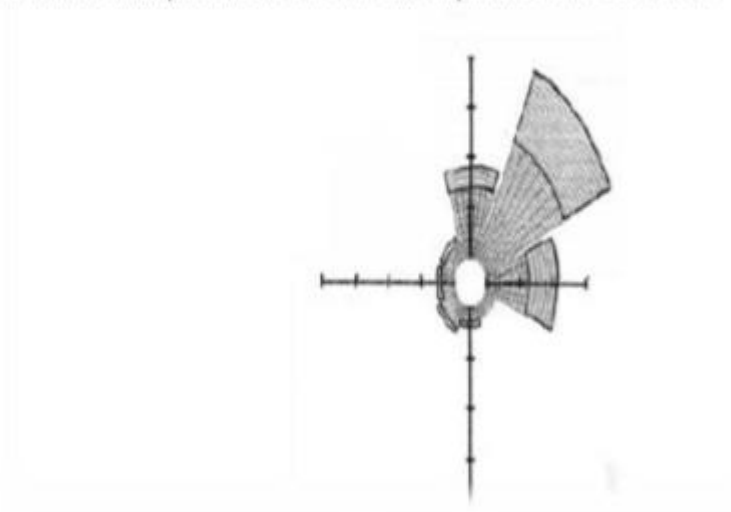


Figure 27 :rose des vents

Source : MATE. 2012

III.1.1.4 Accessibilité de la ville nouvelle :

-Un accès au Nord par la route nationale

L'axe principal d'entrée de ville participe à l'organisation du tissu urbain d'El Ménéaa. Il sera demain en connexion directe sur l'un des axes majeurs de liaison entre la ville haute et la ville basse, la Route nationale 1.

Son objectif premier étant donc de relier ces deux polarités, il serait intéressant de proposer un projet de requalification de ce tronçon de la RN1 afin de lui donner un caractère urbain.



Figure 28 : Zoom au Nord sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

Il est à noter que la variation altimétrique entre la ville haute et la ville basse apporte une contrainte forte pour la création d'axe de connexion à l'ouest du plateau. L'exemple de la voie N°3, non aboutie, prouve que des études complémentaires en topographie et géotechnique doivent impérativement être menées pour proposer un tracé cohérent et viable.

- Un accès à l'Ouest :

Au vu de la morphologie du site, le plateau accueillant la Ville Nouvelle possède une connexion évidente avec la ville existante par la route nationale. Une Ville Nouvelle de cette capacité et ayant le souci d'intégration de la ville existante, ne peut avoir qu'un axe de connexion.

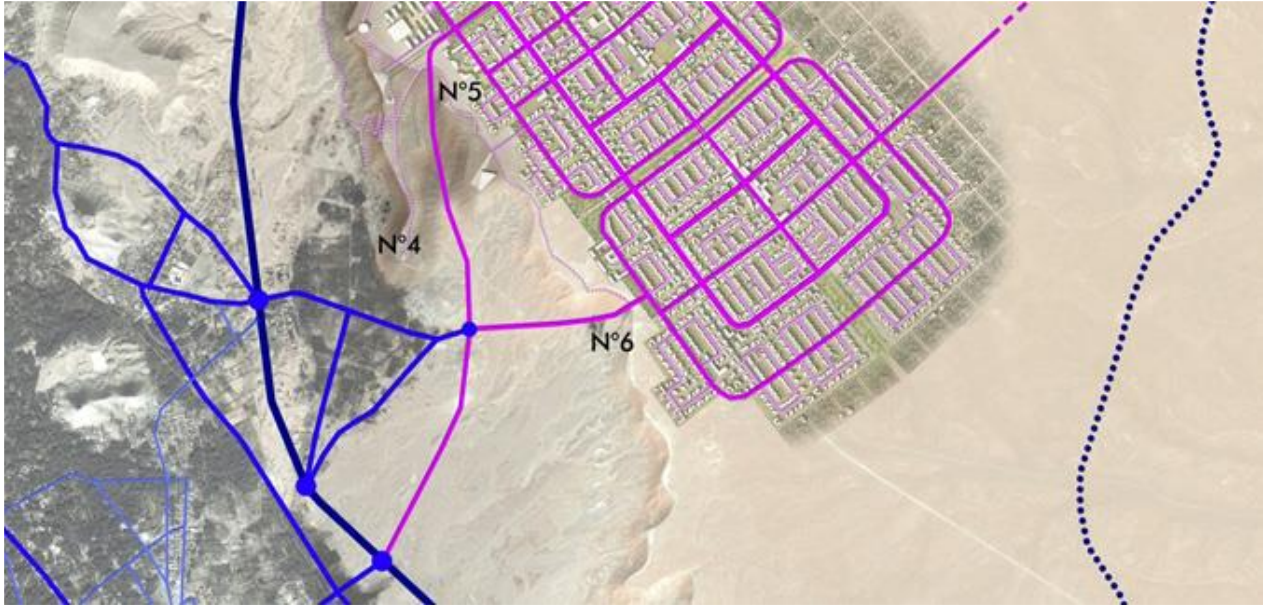


Figure 29 : Zoom au Ouest sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa , 2012

Dans cette logique, le groupe EGIS a proposé de créer de nouvelles voies de connexion/communication entre la ville haute et la ville basse en passant par la falaise. La visite de site nous a permis d'identifier deux tracés (N° 5 et N°6) aujourd'hui empruntés de manière informel mais qui, à terme, peuvent-être valorisés et aménagés comme voies de connexion/communication. L'analyse du profil en long sur terrain naturel des pistes révèle des caractéristiques techniques largement acceptables avec des pentes en grande majorité inférieure à 8%. A l'entrée du plateau, des zones ponctuelles possèdent des pentes supérieures à 10% (zone en rouge sur PL) qu'il faudra retravailler pour offrir une meilleure praticabilité et sécurité des futures voies (sécurité, visibilité, confort).

Une attention particulière sera apportée également sur l'écoulement naturel des eaux pluviales du plateau vers la ville basse. Les tracés N°5 et N°6 sont localisés dans une zone à forts écoulement naturel avec un sol composé d'argiles gonflantes (voir photo ci-dessous).



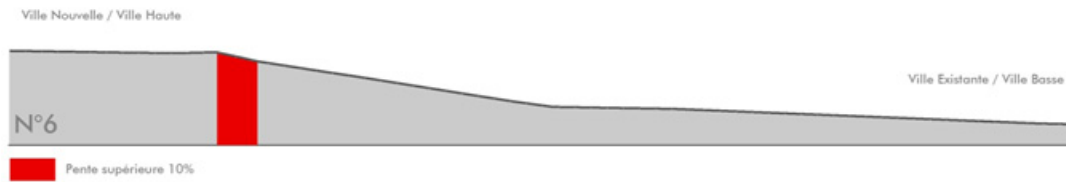


Figure 30 : Panorama et profil en long sur le tracé N°6 accédant au plateau

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

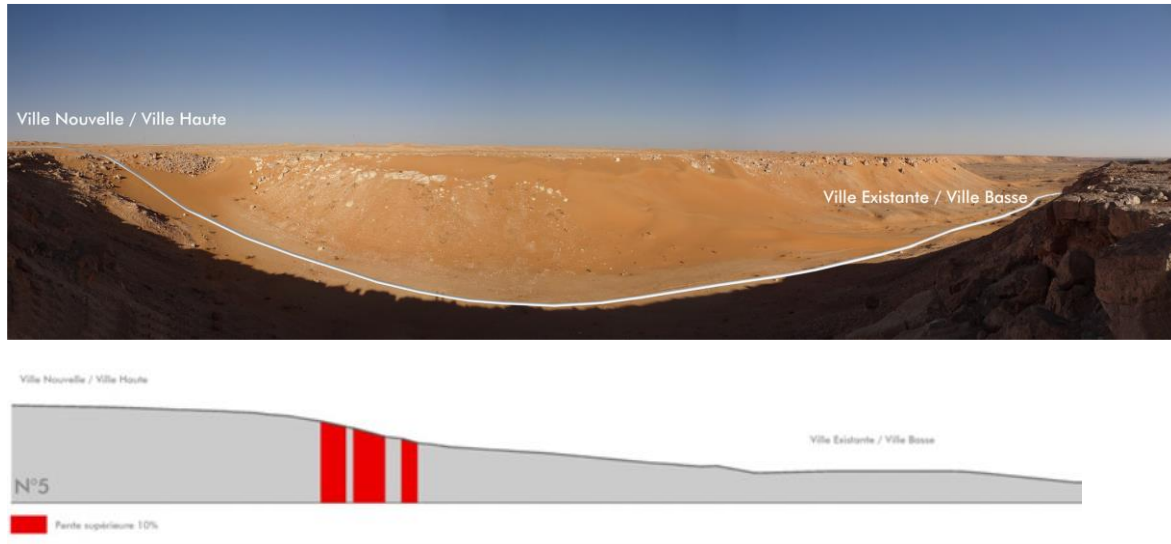


Figure 31 : Panorama sur la future piste accédant au plateau.

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéaa, 2012

III.1.1.5 Présentation du maitre d'œuvre :

Le plan d'aménagement et d'urbanisme de la ville nouvelle d'El Ménéaa a été élaboré par le groupe EGIS, destiné à accueillir une population de 40,000 habitants à l'horizon de 2020.

III.1.1.6 Encrage juridique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

La Loi 11" 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002 : Selon le journal officiel de la République Algérienne N 34 et Loi n° 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement.

L'Algérie prévoit la création de cinq villes nouvelles, parmi elles la ville nouvelle d'El Ménéaa qui constituera un siège des activités touristiques, culturelles, commerciales, artisanales et de loisirs.

Article 1er- En application des dispositions de L'article 6 de la loi n° 02.08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002, susvisée, il est créé une ville nouvelle dénommée (ville nouvelle).

Article 2 eme La Ville nouvelle d'El Ménéaa est implantée dans la commune d'El Ménéaa dans la wilaya de Ghardaïa.

III.1.1.7 Contexte de création de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

Le projet de Ville Nouvelle à El Ménéaa s'inscrit dans le contexte du Schéma National d'Aménagement du Territoire 2030. La ville nouvelle d'El Ménéaa fait partie du programme de constitution de 13 villes nouvelles établies par l'état Algérien, dans le but de créer des centres d'activité et de services en s'appuyant sur le développement durable. Elle est construite hors de la vallée pour préserver la Palmeraie Ménéaa Par l'urbanisation. Sa population prévue est de 40 000 habitants (Journal officiel, 2010).

Il répond à deux objectifs principaux, l'un national, l'autre local :

- Equilibrer le développement urbain de l'Algérie en direction du Sud
- Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa – Hassi El Gara

III.1.1.8 Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

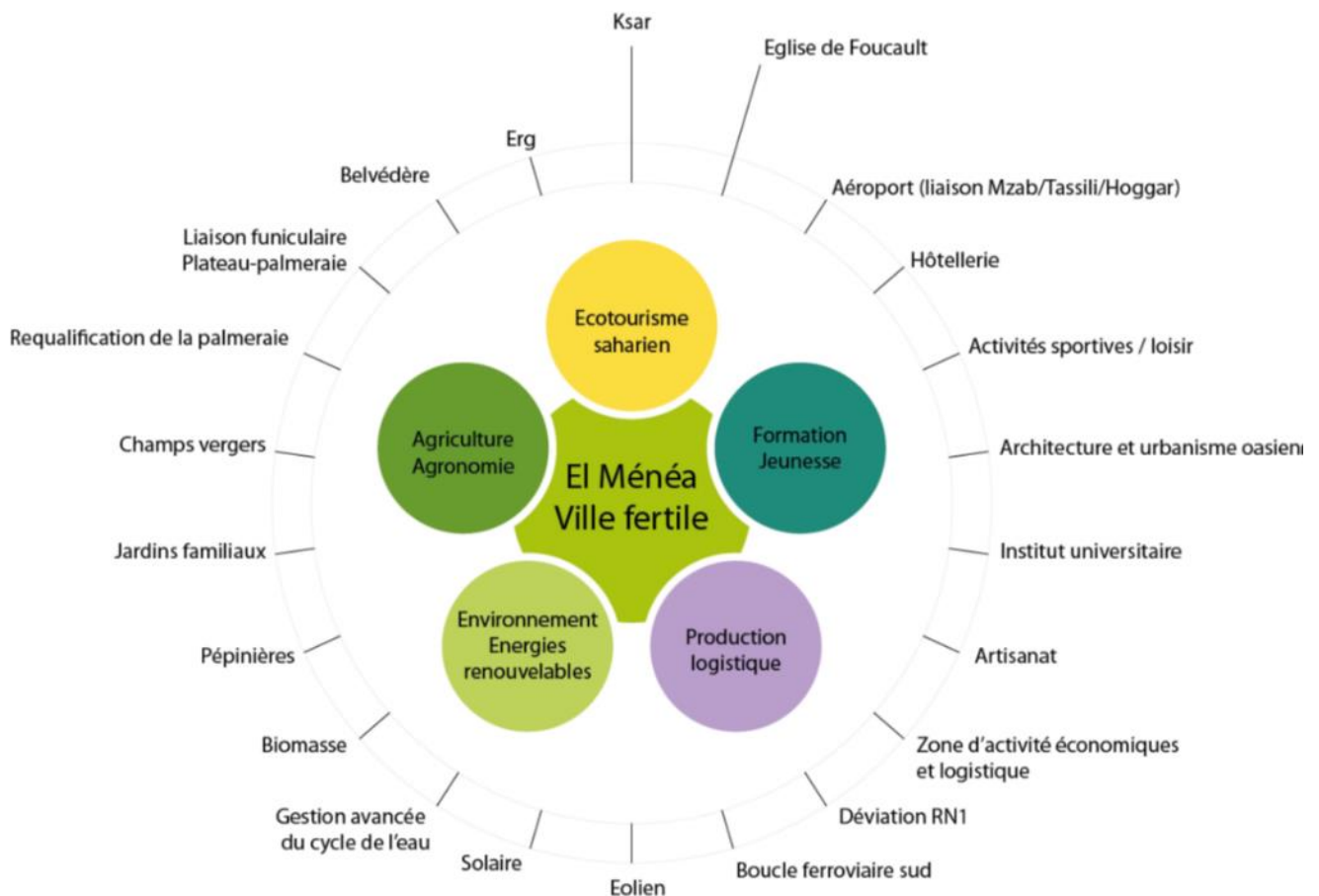


Figure 32 : vocation de la ville nouvelle d'El Ménéaa source : MHUV 2012

III.1.1.9 Objectif de la ville nouvelle d'El Ménéaa et ses vision stratégique :

- la ville nouvelle d'El Ménéaa est destinée a compléter la gamme des ville sahariennes en contribuant a une élévation du niveau des services et l'emploi dans la région.
- Le développement des activités spécifiques comme l'écotourisme, l'appui à l'agriculture saharienne l'agroalimentaire et la transformation des produits de l'agriculture, la valorisation du considérable gisement en énergies renouvelables, constituent les axes majeurs de.
- Déconcentre l'administration par la délocalisation de certains de ses établissements
- Elle a aussi pour fonction de combler des déficits en matière d'équipement, de structures de formation de niveau supérieur.
- Mettre en place des dispositifs incitatifs de localisation dans les espaces prioritaire d'aménagement du territoire.

III.1.1.10 Orientation d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

Le Plan d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa facilite le bon enchaînement de toutes les tâches postérieures en réduisant les difficultés techniques liées à l'environnement désertique, en optimisant le coût économique, en favorisant une approche modulaire de la ville laissant une grande autonomie opérationnelle aux « morceaux » susceptibles d'être développés par différents opérateurs selon un phasage flexible (MATEV, 2012).

III.1.1.11 Principes d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

a) Organisation spatiale et occupation de sol :

La trame urbaine de la ville nouvelle d'El Ménéaa est définie par un module parcellaire de 50m x 50m (2500m²). L'ensemble du territoire est régi par un Plan d'Occupation des Sols définissant les implantations possibles de logements, équipements, espaces verts, équipements sportifs, etc., (MHUV, 2015).

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) définit les catégories suivantes :

- Pour les logements : Grande villa, Petite villa, Logement intermédiaire et Logement collectif ;
- Pour les équipements publics : Scolaire (Crèches, Ecoles et Lycées), Université, Culturel, Santé, Sport, Mosquée, Transport ;
- Pour les équipements administratifs : Administratif, Protection civile, Commissariat, tribunal
- Pour les équipements touristiques : Résidence touristique, Exposition/congrès
- Pour le secteur privé : Bureaux, Commerces, Commerces en RDC ;
- Pour les espaces en plein air : Espaces verts, Trame agricole, Parkings.

De manière générale, ces constructions, ouvrages doivent respecter :

- l'unité de la composition urbaine et l'ordonnement du bâti du site dans lequel le projet s'inscrit ;

L'implantation dans les emprises constructibles graphiques ou sous-secteurs constructibles.

b) Structure viaire :

Une grande importance a été attachée aux conditions de partage de la voirie et à la sécurisation des différents modes (voitures, piétons, mode doux, transports collectifs) dans leur cohabitation (MHUV, 2012)

-Matérialiser une véritable entrée de ville

- Offrir des espaces dévolus aux piétons ;

- Conserver des gabarits de voirie en accord avec les pratiques actuelles (peu de flux avant tout un espace public qui doit s'adapter aux conditions climatiques)

- Proposer une offre en stationnement en accord avec le mastter plan ;

- Intégrer dès les premières études la gestion des réseaux sous la voirie (AEP/ EP 1 [EU/Réseaux Secs);

Au vu de la distance des déplacements effectués au sein de la Ville Nouvelle (principal critère de hiérarchisation d'un réseau viaire) on distingue 3 catégories de voiries :

- Réseau primaire (déplacements de longue portée) ;

- Réseau secondaire déplacements de moyenne portée) ;

- Réseau tertiaire (desserte quartier)



Figure 33 : carte de voiries et accès de la ville nouvelle d'El Ménéaa

Source : MHUV 2015



Figure 34 : typologies d'intersection

Source : MHUV 2015

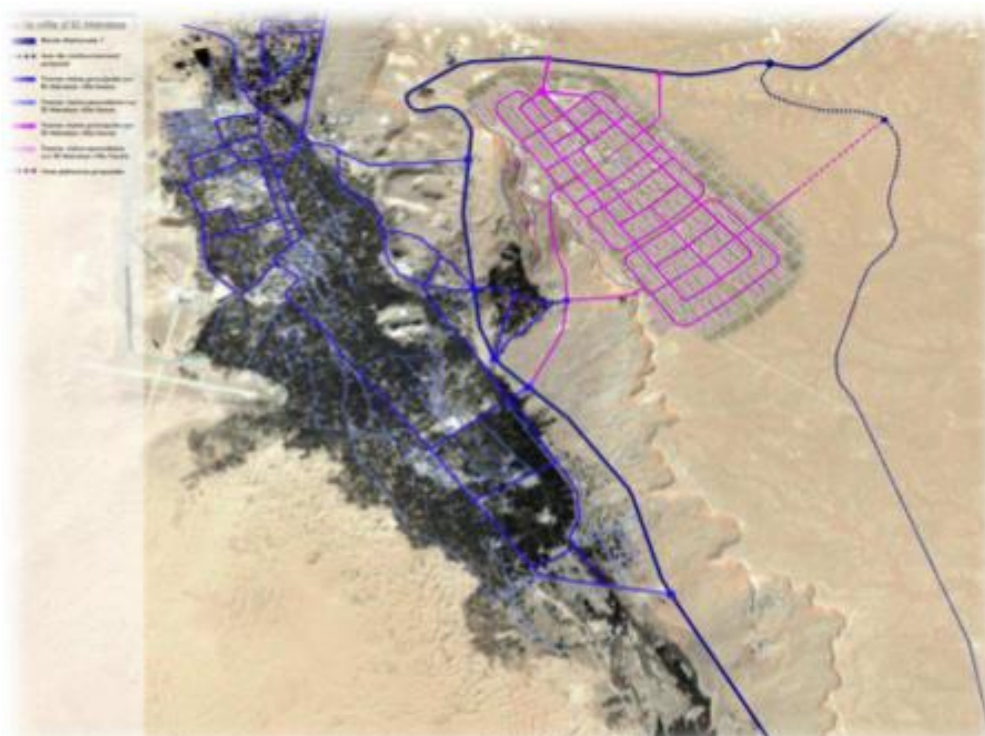


Figure 35 : hiérarchie des voies

Source : MHUV 2015

c) Système de transport et mobilité :

Le réseau primaire de voirie constitue un anneau central et structurant qui relie les principaux quartiers de la ville nouvelle. Ce réseau, à la fois attractive et de grande capacité, répondra aux besoins des principaux déplacements (tous modes de transport confondu). Cette concentration des déplacements sur quelques axes permet de mettre en place une offre TC transport en commun.



Figure 36 : carte de transport en commun
Source : MHUV 2015

Le trafic Vp (Véhicule privé) n'est pas suffisamment élevé en comparaison avec la capacité d'écoulement notamment du réseau primaire de voirie. Ceci est dû à la taille limitée de la ville et au relativement faible taux de motorisation des ménages (MHUV, 2015).

Par conséquent des lignes de bus avec site propre latéral ou axial paraissent peu adaptées au contexte. Ceci est d'autant plus vrai qu'on n'observe pas de véritables périodes de pointe dans les villes du sud de l'Algérie (MHUV, 2015)

D). Système écologique :

La flore :

Les principaux facteurs qui influent de manière significative sur la végétation sont le climat (précipitation, température, luminosité...), le sol et l'altitude. C'est surtout le complexe équilibre de ces facteurs qui joue un rôle primordial à la fois dans la répartition et dans le développement des plantes.

Parmi la végétation qu'on trouve dans ces milieux :



Figure 37 : coloquinte



Figure 38 : armoise



Figure 39 : oseille sauvage



Figure 40 : acacia



Figure 41 : palmier dattier



Figure 42 : euphorbe

Le patrimoine faunistique :

Le territoire de la Wilaya de Ghardaïa dispose d'un patrimoine faunistique riche et varié. La faune recensée au niveau d'El-Ménéaa est composée :

D'oiseaux : *Anas platyrhynchos*, *Tadorna Tadorna*, Tadorne de belon, Tadorne casarca, Aigrette garzette, *Erodias alba*, etc...

De mammifères : *Tanis*, *Phenias*, *Camilus*, *ovis*

De batraciens : Grenouilles et crapauds

De reptiles : Couleuvre, serpentées, ...

De poissons : Barbu local



Figure :43



Figure :44



Figure :45



Figure :46



Figure : 47



Figure :48



Figure :49



Figure :50

d) Assainissement :

Le réseau d'assainissement de la ville nouvelle d'El Ménéaa sera de type séparatif, ceci signifie que les eaux pluviales et les eaux usées auront chacun leur propre réseau (MHUV, 2012).

Le principe du réseau d'eaux usées est de mettre une canalisation à disposition en face de chaque parcelle. Le maillage ainsi constitué doit ensuite être conçu de manière à se raccorder à la station d'épuration en tenant compte des différentes contraintes financières, topographiques et d'entretien.

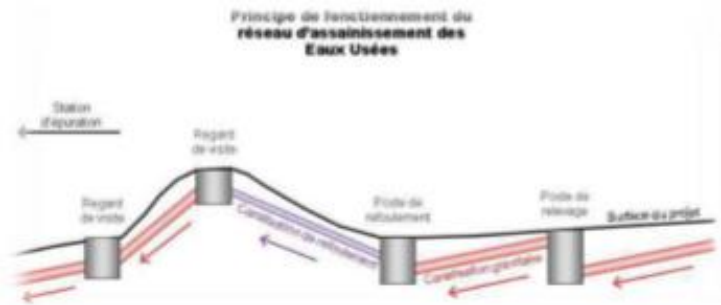


Figure 51 : principe du fonctionnement du réseau d'assainissement des eaux usées



Figure 52 : schéma directive des eaux usées de la ville

e) Risques naturels :

- Vu qu'elle se trouve dans le désert, la ville nouvelle d'El Ménéaa est exposée à des vents venant du Nord et le nord-est et le vent sable venant de l'ouest et le sud.

-Située sur une falaise, la ville ne coure aucun risque d'inondation.

-Risque de sismicité négligeable, car la ville nouvelle d'El Ménéaa fait partie de la zone 1.

Synthèse AFOM :

Les atouts	Les faiblesses
<p>Bien accessible (via RN 1, plusieurs accès) Ville posée sur plateau plat. Bénéficie d'un rapport visuel direct sur la palmeraie Situé à proximité des endroits touristiques (ksar, église...) La résidence est ouverte à tous types de touristes</p>	<p>Loin de la capitale Vents du Nord et de L'est Vent de sable Sud et L'ouest</p>
Les opportunités	Les menaces
<p>Riche en énergies solaire Riche en énergies éolienne Nappe phréatiques Riche en potentiel touristique Riche en potentiel écologique naturel (Faune et flore) Proximité de l'aéroport</p>	<p>Zone aride climat sec</p>

Tableau 1 : Tableau AFOM .

Source : Auteurs

III.1.2 Analyse de l'aire d'intervention :

III.1.2.1 Situation de l'aire d'intervention :

Notre site d'intervention situé au nord-ouest de la ville nouvelle d'el Ménéaa dans la phase 01 cette phase comprend un quartier dit « intégré » qui occupe une surface de 9.4 ha.

Le quartier intégré divisé en 12 secteur A1.....A12.

L'assiette de notre projet est dans le secteur A12.



Figure 53 : carte de situation

Source : egis 2012

III.1.2.2 Accessibilité à l'aire d'intervention :

Le terrain est bordé par les boulevards secondaire (belvédère) à sa limite est de 17m de largeur, (voie 7m double sens)

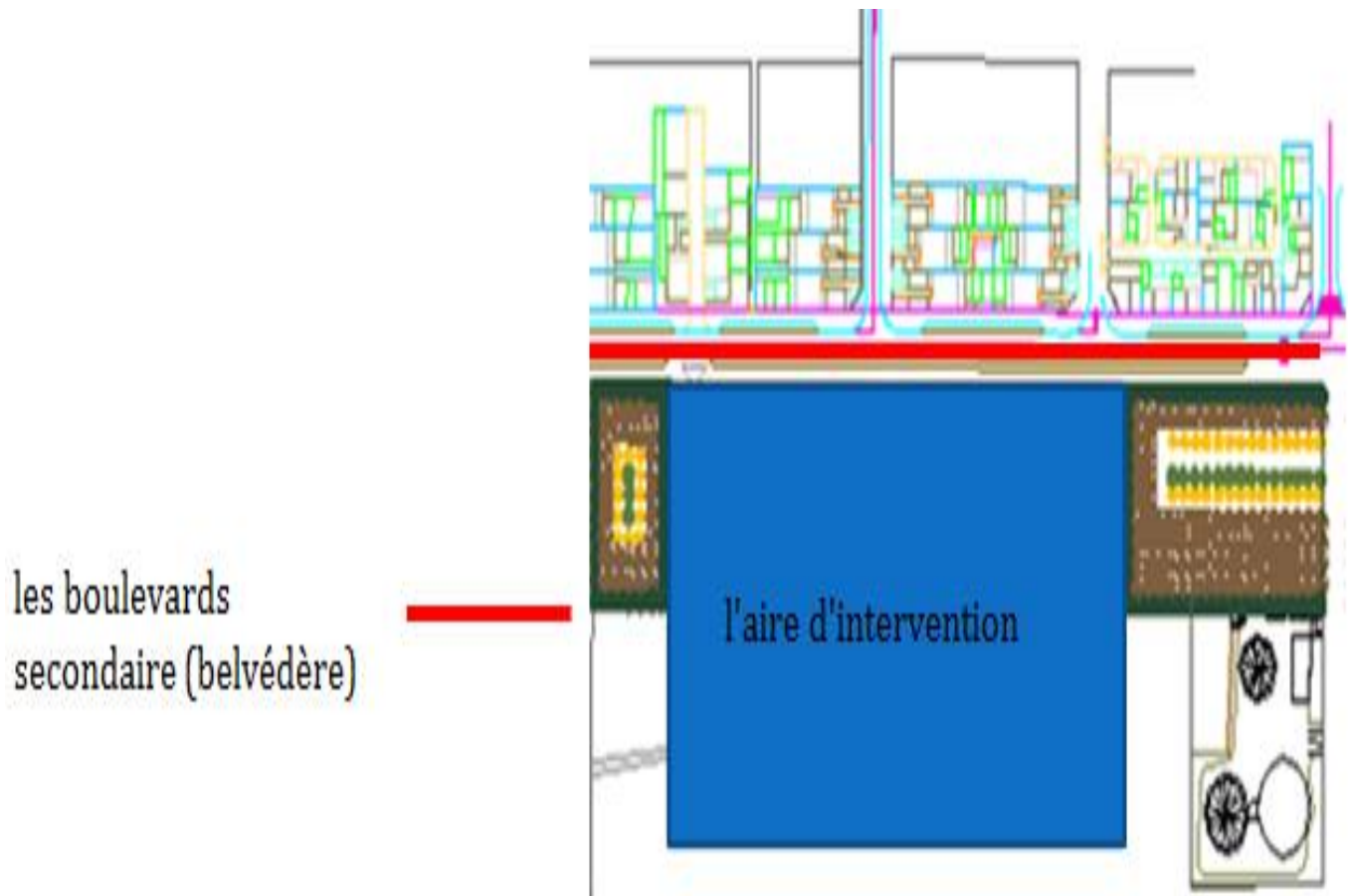


Figure 54 : carte d'accessibilité du site d'intervention

Source : egis 2012

III.1.2.3 Environnement immédiat :

Notre site d'intervention est entouré par :

Au Nord : piscine.

Au sud : palais de congrès.

A l'est : quartier résidentielle (A7).

A l'ouest : la palmeraie.

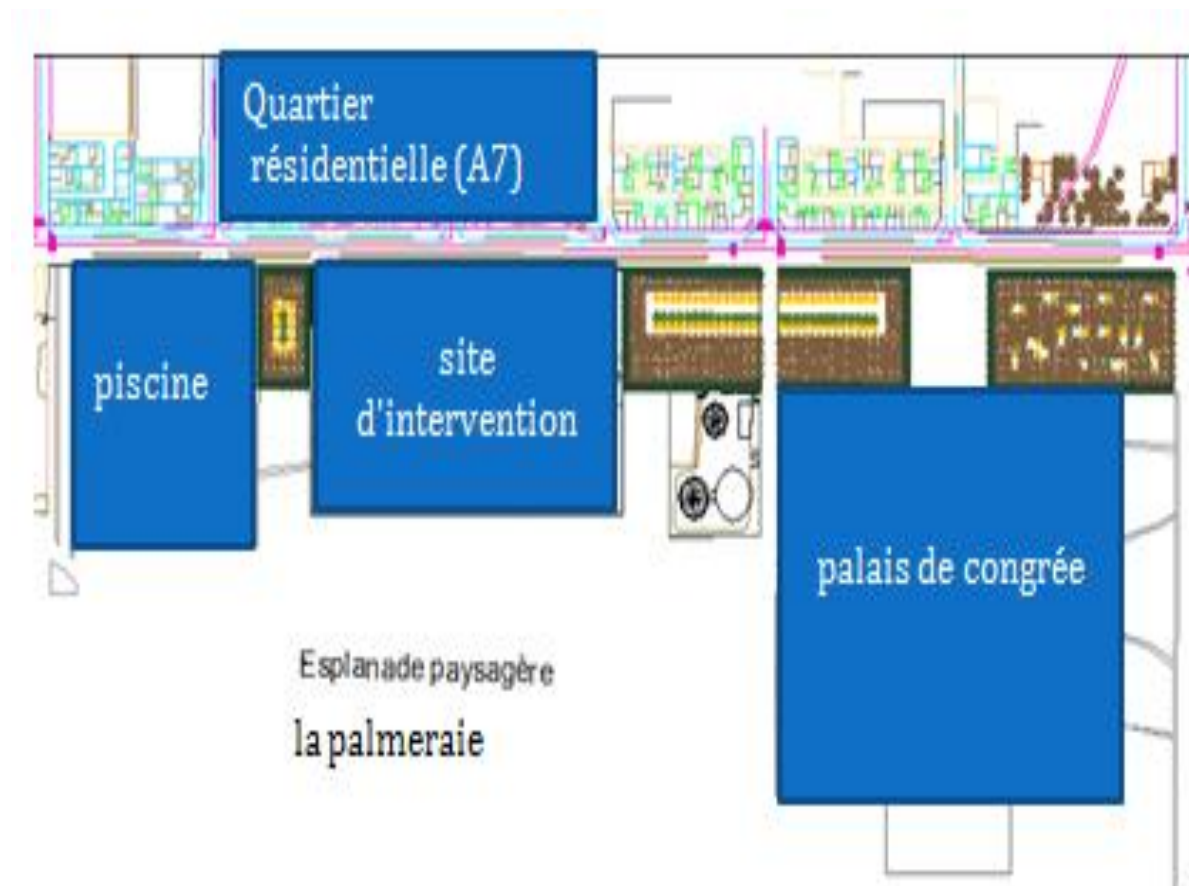


Figure 55 : carte d'environnement immédiat

Source : egis 2012

III.1.2.4 Étude morphologique de l'aire d'intervention :

a) **Forme et surface :**

- Le site d'intervention est d'une forme rectangulaire.
- La parcelle couvre une superficie de 21900 m²

b) **Topographie :**

- Le site est d'une faible pente de 2%



Figure 56 : coupe A-A

Source : google earth



Figure 57: coupe B-B

Source: google earth

c) **Géologie :**

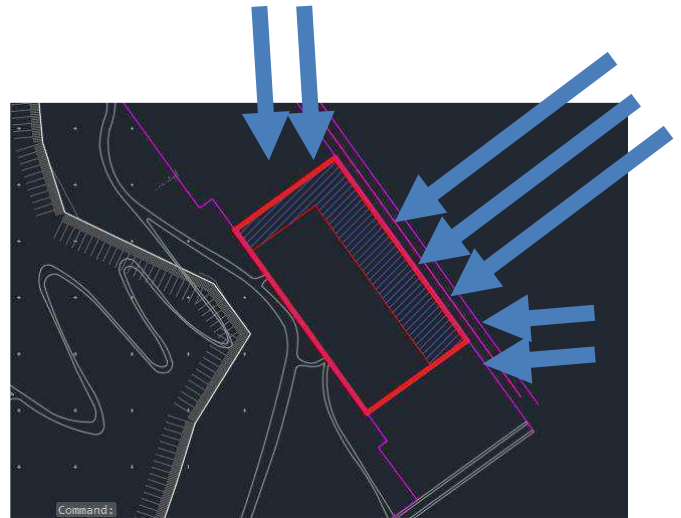
- Le sol est de nature rocheuse ce qui le rend favorable pour la construction.
- Le site se situe dans la zone 1 d'une faible sismicité (d'après le RPA)

III.1.2.5 Etude environnementale d'aire d'intervention :

a) Etude climatique :

Les vents :

Notre site est exposé à des vents Ouest et Sud-Ouest chargés de sable, et des vents dominants Nord et Nord- Est et Est.



Partie exposé aux vents →

Figure 58: les vents dominants

L'enseillement :

L'enseillement du site est tellement grand, qu'on peut envisager un éclairage naturel conséquent avec la possibilité d'utilisation de panneaux photovoltaïques pour les besoins en électricité.

heure	janvier	juillet
08 :00h	12,81°	25,52°
12 :00h	36,37°	76,18°
16 :00h	9,96°	47,75°

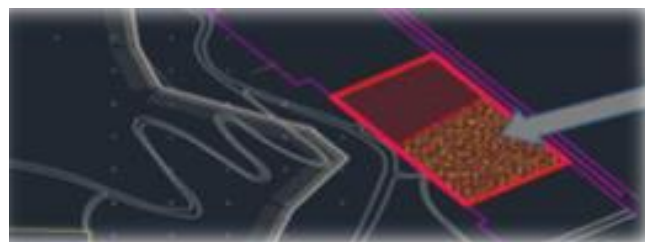


Figure 59 : l'enseillement

Tableau 2 : élévation du soleil

Source : www.sunearthtools.com

b) Système écologique :

a. Les points bleus

-Un château d'eau est juste à côté de la palmeraie au sud du site.

-Une nappe phréatique a une profondeur.

b. Les espaces verts (la végétation) :

Notre site d'intervention est limité par deux espaces Verts (palmeraies), l'un au Nord et l'autre au Sud avec une vue sur la Palmeraie à l'Ouest.



Figure 60 : la palmeraie

III.1.2.6 Prescriptions urbanistiques et servitudes :

Surface de la parcelle m2	SHOB m2	SHON m2	Surface au sol m2	Surface aire de stationnement m2
21900	24058	18044	7400	1625
Surface des espaces verts	C.E.S	C.O.S	Gabarit maximal	Nombre de lits
9800	0.4	0.1	R+4	100-150

Tableau 3 : Les prescription urbanistique et servitudes

Source : MHUV, 2015

Synthèse AFOM :

SWOT est l'acronyme anglais de Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats. En français, on les traduit par (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) ce qui nous donne l'acronyme AFOM. On la définit comme : « un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. » C'est la définition officielle donnée par la Commission européenne ; elle nous permet d'avoir une vision plus globale et claire de la méthode d'analyse SWOT ainsi que de son intérêt. Elle permet notamment d'avoir une vision synthétique d'une situation en le considérant sous divers angles incluant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces potentielles.

Faiblesses :	Avantage :
-Nuisance sonore à l'est	- Des vues préférentiels à l'ouest vers l'ancienne ville d'El Goléa. - la forme régulière du terrain. -présence des espaces verts autour du Site.
Menace :	Opportunités :
-Les vents Est chargé de sable	- Assurer la croissance économique de la ville. - Assurer une économie d'énergie en utilisant le potentiel offert par notre site « soleil vents ... etc.

Tableau 4 : Tableau AFOM.

Source : Auteurs

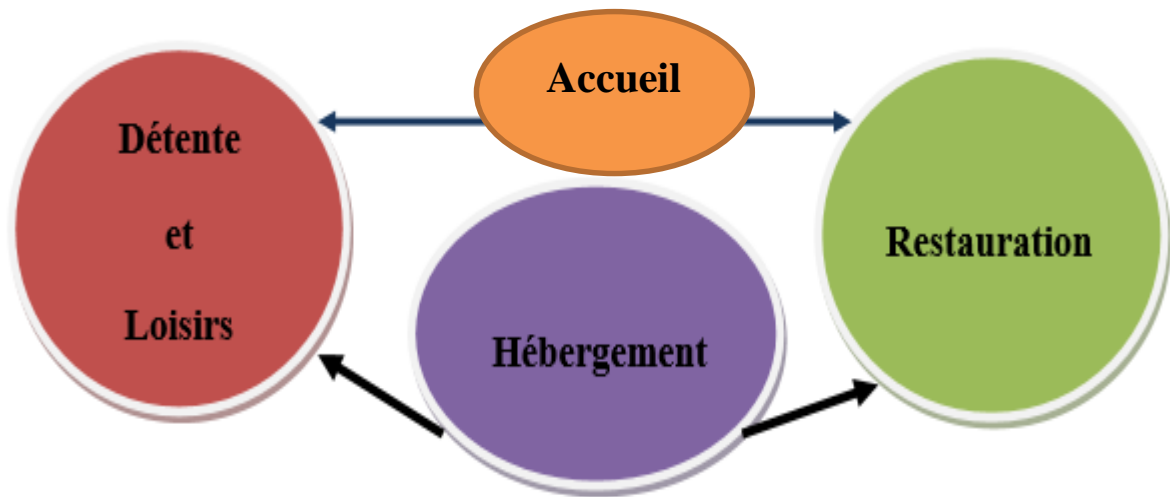
III.2 Programmation du projet :

« La programmation est une méthode île travail, une manière systématique d'aborder les problèmes, de les analyser, de les présenter sous forme directement compréhensible par les différents intervenants, de contrôler la conception et la réalisation, d'aider la mise en service » (Lombard, 1974).

« Le programme est un moment en amont du projet. C'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister... c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire » (Sowa, 2002).

L'objectif de cette partie est de déterminer dans notre projet les besoins en surface pour assurer le bon fonctionnement de chaque espace.

III.2.1 Détermination des fonctions :





 Relation indirecte
 Relation directe

Figure 61 : Organigramme fonctionnel d'une résidence touristique
Source : Auteurs

III.2.2 Programme qualitatif et quantitatif :

Nous avons élaboré un programme qualitatif et quantitatif détaillé pour notre résidence touristique en se basant sur l'analyse des exemples faite précédemment et sur le journal officiel .

III.2.2.1 programme quantitatif :

1. accueil :

fonction	Surface (m2)
réception	45
Hall d'entrée	35
Salle d'archive	35
Salle d'attente	40

Sanitaire	15
Salle d'exposition	120
Administration :	
Bureau du directeur	35
Bureau du secrétaire	25
Bureau du comptable	30
Bureau de la gestion	38
Salle de réunion	60
Sanitaire	15
Salle de conférence	140

Tableau 5 : Programmation de l'accueil.

2. restauration :

Source : Auteurs

fonction	Surface (m2)
Cuisine centrale :	172
Dépôt	20
vestiaire	10
Chambre froide	15
Chambre de	20
Restaurant moderne	330
Restaurant traditionnel	421
sanitaire	12

Tableau 6 : Programmation de la restauration.

3. loisir :

Source : Auteurs

fonction	Surface (m2)
Hall	95
Locaux technique	60
Cafétéria	170
Salon de thé	160
Infirmierie	55
Pharmacie	20
Transfert d'argent	30
Salle de musique	90

Salle de jeux	40
Garderie enfants	60
Salle d'internet	70
Bibliothèque	65
Salle polyvalente	340
Sanitaire H/F	30

Tableau 7 : Programmation de loisir.

Source : Auteurs

4. spa :

fonction	Surface (m2)
Piscine :	245
Piscine	205
Vestiaire	15
douche	5
Salle de massage homme	40
Salle de massage femme	35
Salon de coiffure femme	25
Bureau de responsable	25
Hall	140
Sanitaire H/F	15
Hamman	127
Sauna	20
Salle de sport homme	252
Salle de sport femme	237

Tableau 8 : Programmation de spa.

Source : Auteurs

5. Hôtel :

fonction	Surface (m2)
accueil	120
Hébergement :	175
Chambre	20
sdb	5

Tableau 9 : Programmation de l'hôtel.

Source : Auteurs

6. Appartements :

fonction	Surfaces (m2)
accueil	65
boutiques	305
Hébergement :	60
Chambre	16
Séjour	35
sdb	9

Tableau 10 : Programmation des appartements.

Source : Auteurs

7. Bungalows :

fonction	Surface (m2)
Hébergement :	
Chambre	15
Séjour	20
sdb	9

Tableau 11 : Programmation de bungalows.

Source : Auteurs

III.2.2.2 Programme qualitatif :

a) Les espaces publics :

On les trouve généralement au RDC :

Entrée :

Une entrée marquée, facile d'accès, éclairée jour et nuit, et proportionnelle par rapport à la façade.

Hall :

Un espace de distribution ouvert, avec des dimensions plus importantes, doté d'un salon d'attente. L'aspect du hall est ainsi extrêmement important car, il va conditionner l'appréciation du client pour le reste d'hôtel, il faut donc qu'il ait des dimensions suffisantes.

La réception :

C'est un espace situé à l'entrée, qui sert à accueillir et à renseigner les clients. Elle doit présenter de bonnes conditions de confort.

Le restaurant :

Le restaurant doit être bien éclairé, aérée et bénéficie des vues panoramiques, La surface d'une cuisine doit être la moitié de la surface du restaurant. Les services du restaurant tel que la cuisine, le dépôt, nécessitant un minimum d'ensoleillement et d'aération et un accès mécanique de services.



Figure62 : restaurant Algerian hôtel Aurassi

Les boutiques :

C'est des vitrines pour la vente et l'exposition des produits artisanaux et de nécessités premières.

b) Les espaces d'hébergement :

Les chambres :

Procurant de l'intimité, dans une sphère privée et vitale du client.

La chambre doit avoir un éclairage et une aération naturelle et artificielle.

Le client trouvera à sa disposition un éventail de choix variant de la chambre double, simple, et des suites.



Figure63 : chambre hôtel Aurassi

C) La salle de conférence :

c'est un espace de communication, ce lieu exige :

Une bonne isolation acoustique.

Une bonne disposition des sièges

Bonne climatisation

Issues de secours



Figure 64 : Salle de conférence
(l'hôtel Hilton Indonésie)

Source : <http://www.wow.sg/>

D) Service de l'hôtel :

(L'administration) : c'est l'ensemble des bureaux responsables, chacun à une activité pour le bon fonctionnement de projet et une meilleure gestion de l'hôtel, cette entité exige le calme et la lumière individuellement réglable.



Figure 65 : Administration Sheraton

Source : <http://www.Sheratonoran.com>

III.3. Conception d'une résidence touristique de 150 lits dans la ville nouvelle d'El Menéaa :

III.3.1 Concepts liés au contexte :

III.3.1.1 Principe d'implantation du projet :

Idée de projet :

El Goléa qui signifie forteresse était le nom donné à la ville d'El Menéaa avant l'indépendance de l'Algérie et elle le conserve toujours et c'est de ce nom que nous avons eu l'idée de construire une résidence touristique ressemblant à une forteresse tout en respectant les principes d'architecture ksourienne



Figure 66 : Exemple sur l'architecture ksourienne

Source : <http://wikitravel.org>

L'alignement :

Nous avons fait un alignement des quatre cotées :

- Par rapport au boulevard du belvédère
- Par rapport au belvédère
- par rapport au deux palmerais

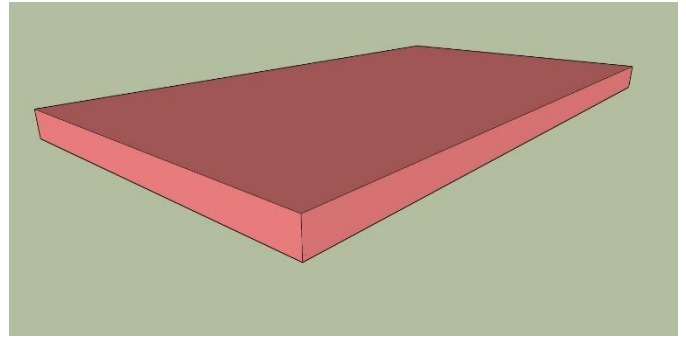


Figure 67 : alignement avec le boulevard en volumétrie

Source : traités par les auteurs

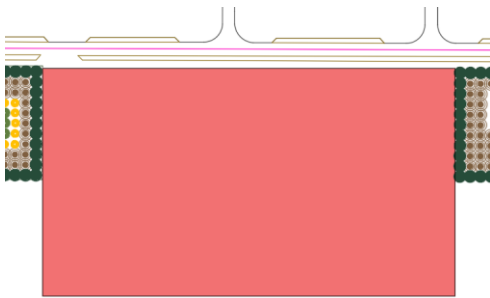


Figure 68 : alignement avec le boulevard en planimétrie

Source : traités par les auteurs

Le recule :

Nous avons fait un recule de 5 m autour de la résidence touristique pour garder toutes les façades de notre projet accessible par le camion des pompiers d'une part, d'autre part pour que la façade soit visible.

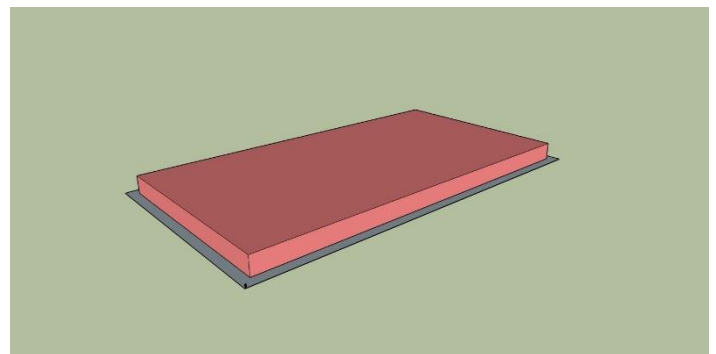


Figure 69 : Le recule en volumétrie

Source : traités par les auteurs

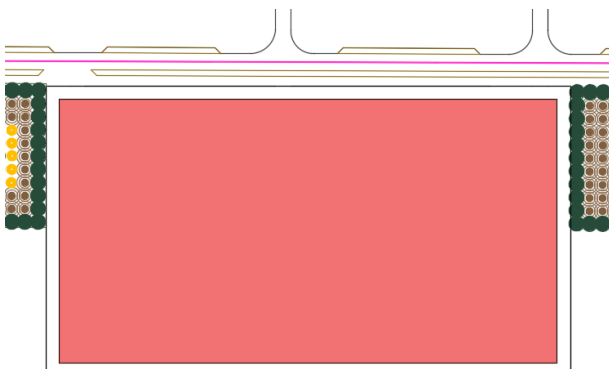


Figure 70 : Le recule en Planimétrie

Source : traités par les auteurs

Une cour intérieure :

La conception globale sous la forme de corps de bâtiments formant une cour Intérieur

Cette cour intérieure représente l'espace de vie.

-des bâtiments formant une cour intérieure.

* la cour réservée pour la piscine +espace d'activité.

*La cour doit être verdu.

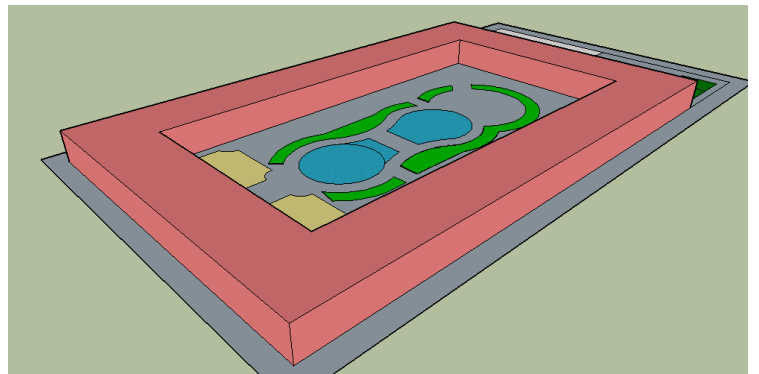


Figure 71 : la cour intérieure en volumétrie

Source : traités par les auteurs

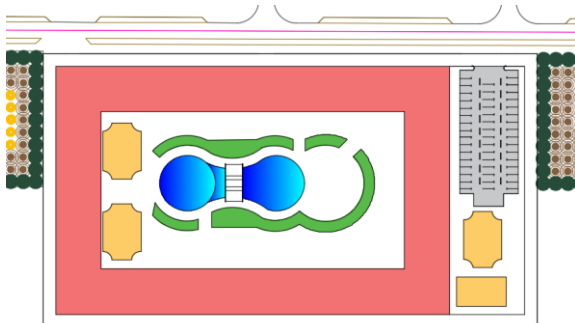


Figure 72 : la cour intérieure en planimétrie

Source : traités par les auteurs

La forme de notre projet :

Tous les espaces s'organisent autour de cette cour

Ces espaces sont :

Espace privatif :

Contient l'hébergement, l'accueil et l'administration

Espace commun :

Contient la restauration, loisir, spa et détente.

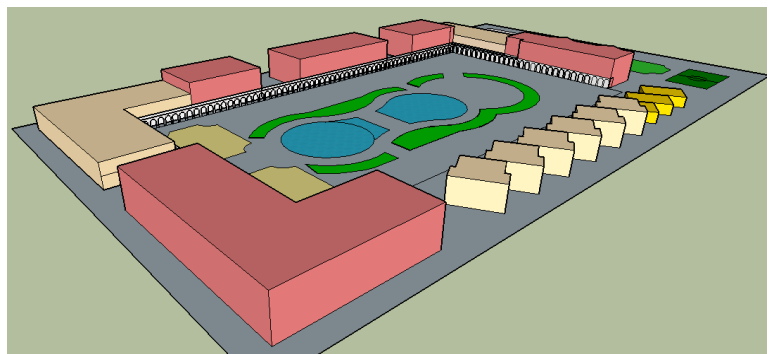


Figure 73 : la forme de notre projet en volumétrie

Source : traités par les auteurs

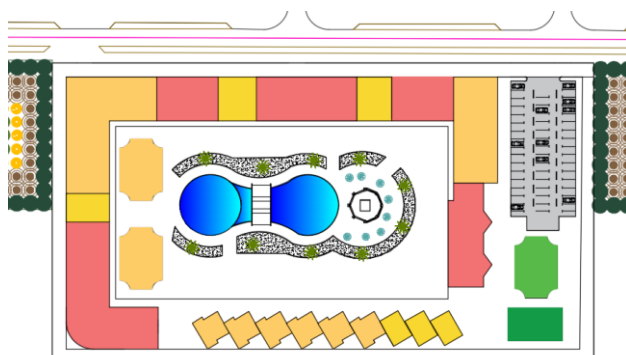


Figure 74 : la forme de notre projet en planimétrie

Source : traités par les auteurs

III.3.1.2 Principe de l'aménagement extérieur :

Le but principal de notre réflexion est de créer des zones ombragées qui répondent aux exigences climatiques de la zone. Ceci est assuré par la forme de notre bâti ainsi que son gabarit et garantit un espace de rencontre bien frais. Dans notre conception nous avons pris en considération la protection civile en gardant toutes les façades de notre bâtis accessible par le camion des pompiers d'une part, d'autre part nous avons prévu des escaliers de secours en cas d'incendie .

La végétation utilisée dans notre site est celle exigé dans le programme de constitution de la ville nouvelle d'El Ménéaa avec un pourcentage de 30.66% dont 44.75% est souhaiter.




Figure 75 : l'aménagement extérieur

Source : traités par les auteurs


III.3.1.3 Différents accès au projet :

Nous avons deux accès mécanique au projet et trois accès piéton.

Nous avons prévu aussi deux issues de secours piéton en cas d'incendie.

 Accès mécanique

 Accès piéton

 Issues de secours

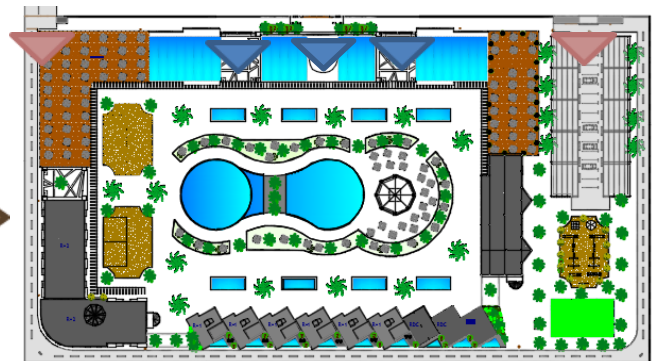


Figure 76 : Les différents accès au projet

Source : Auteur

III.3.1.4 Gabarit du projet :

Le règlement urbanistique du site exige un gabarit de R+4 au maximum. En suivant ce règlement et les conditions microclimatiques du site les gabarits de notre projet vont varier de RDC jusqu'au R+2

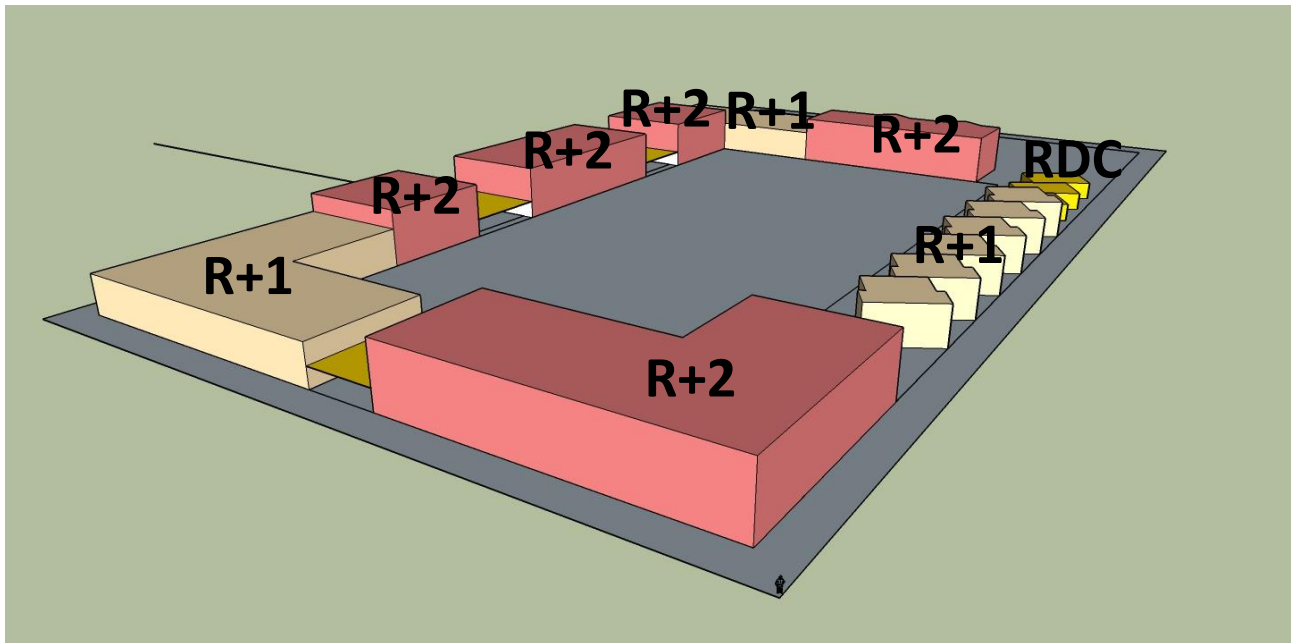


Figure 77 : les gabarits du projet
Source : auteurs

III.3.2 Concepts liés au programme :

Notre résidence touristique est de 3 étoiles, il comporte quatre principales fonctions ; l'hébergement, l'accueil, la détente et loisir, et la restauration.

La résidence touristique contient aussi des espaces verts et des espaces de détente qui sont bien définis et entourés du bâti et cela, pour créer un espace de regroupement faciliter le séjour des touristes et assurer leur confort.

III.3.2.1 Organisation fonctionnelle :

L'organisation fonctionnelle dans notre résidence touristique est faite selon les besoins des touristes et afin d'assurer leur confort ; nous avons positionné l'hébergement dans la partie la plus calme, la restauration, loisir et accueil sont positionnés sur le boulevard belvédère dans le côté le plus bruyant.

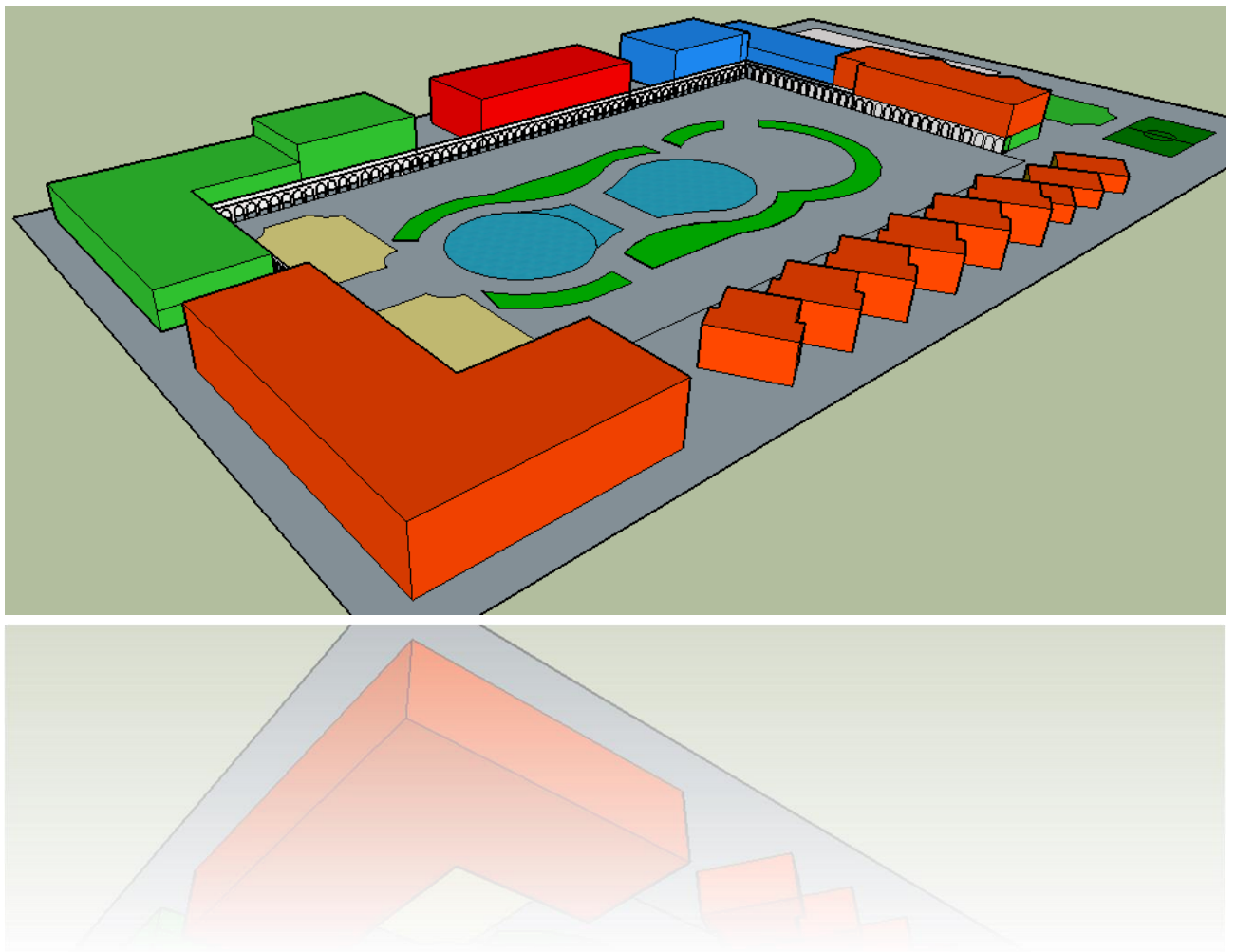




Figure 78 : Les fonctions principales de la résidence

Source : auteurs

Legende :

Hébergement : 

Restauration : 

Loisirs : 

Accueil : 

III.3.2.2 Affectation spatiale des fonctions :

Plan RDC :

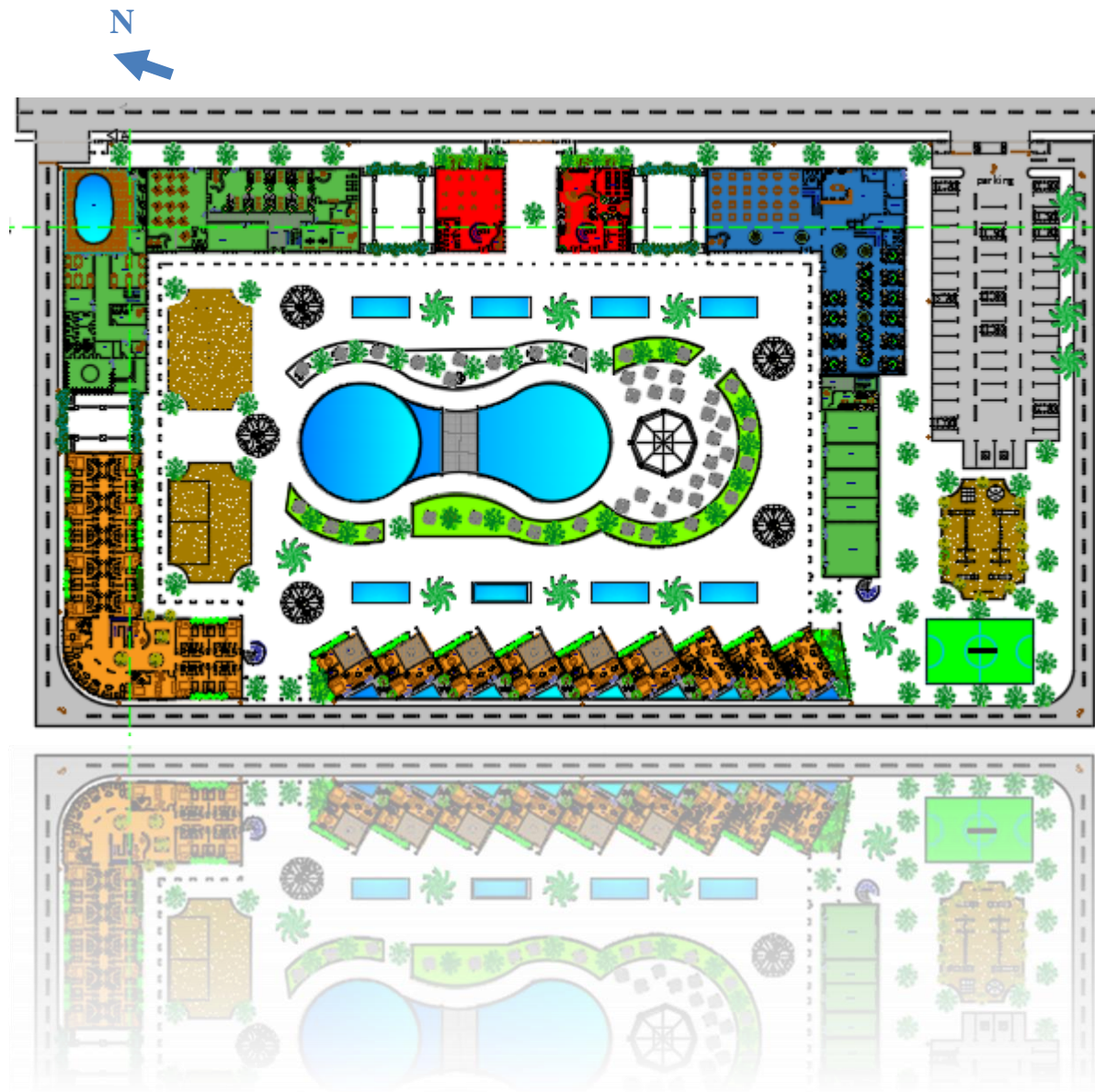




Figure 79 : Affectation spatial des fonctions RDC

Legende :

Hébergement : 

Restauration : 

Loisirs : 

Accueil : 

Plan 1^{er} étage :

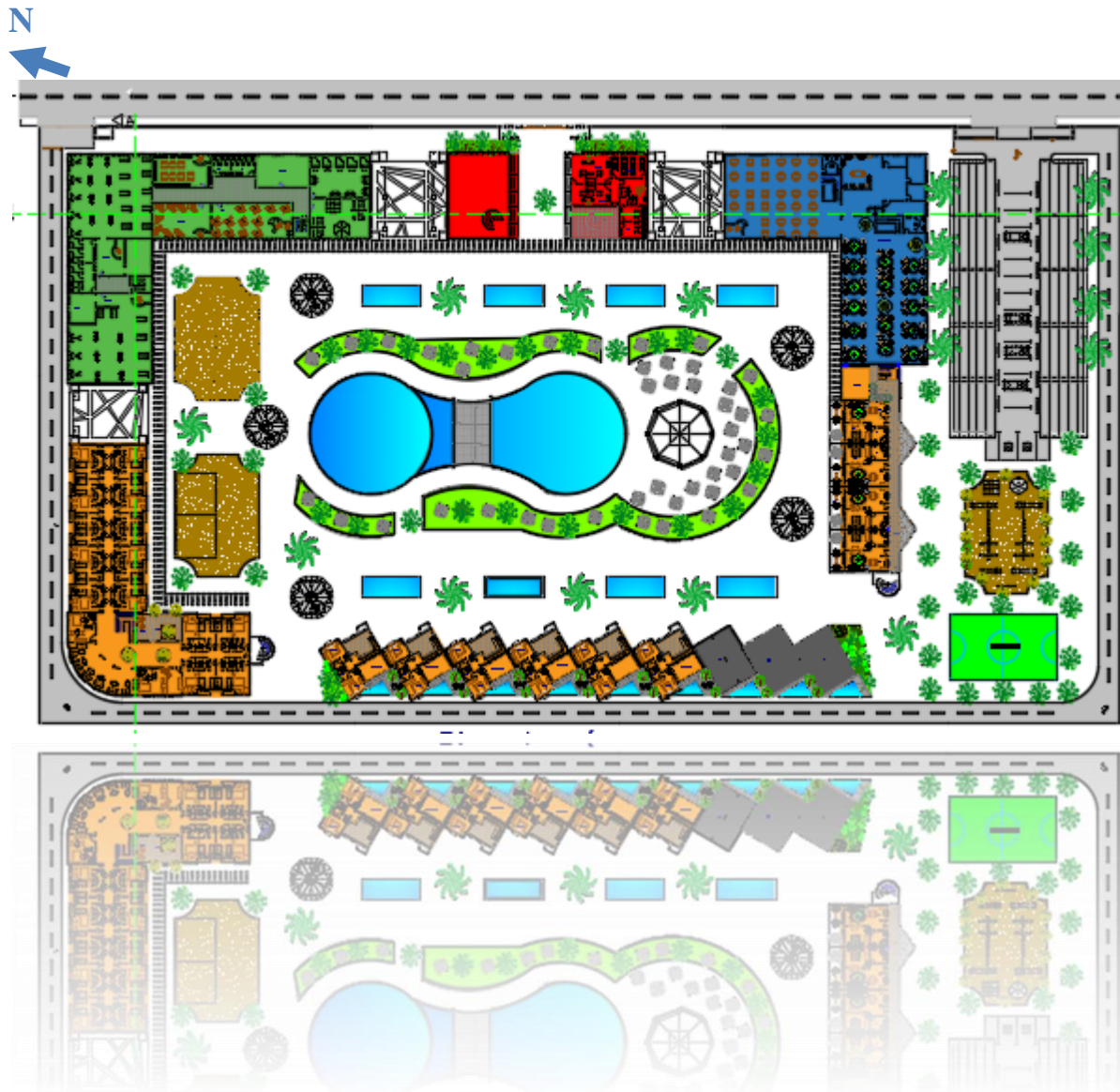


Figure 80 : Affectation spatiale des fonctions 1^{er} étage

Legende :

Hébergement :



Restauration :



Loisirs :



Accueil :



Plan 2ème étage :

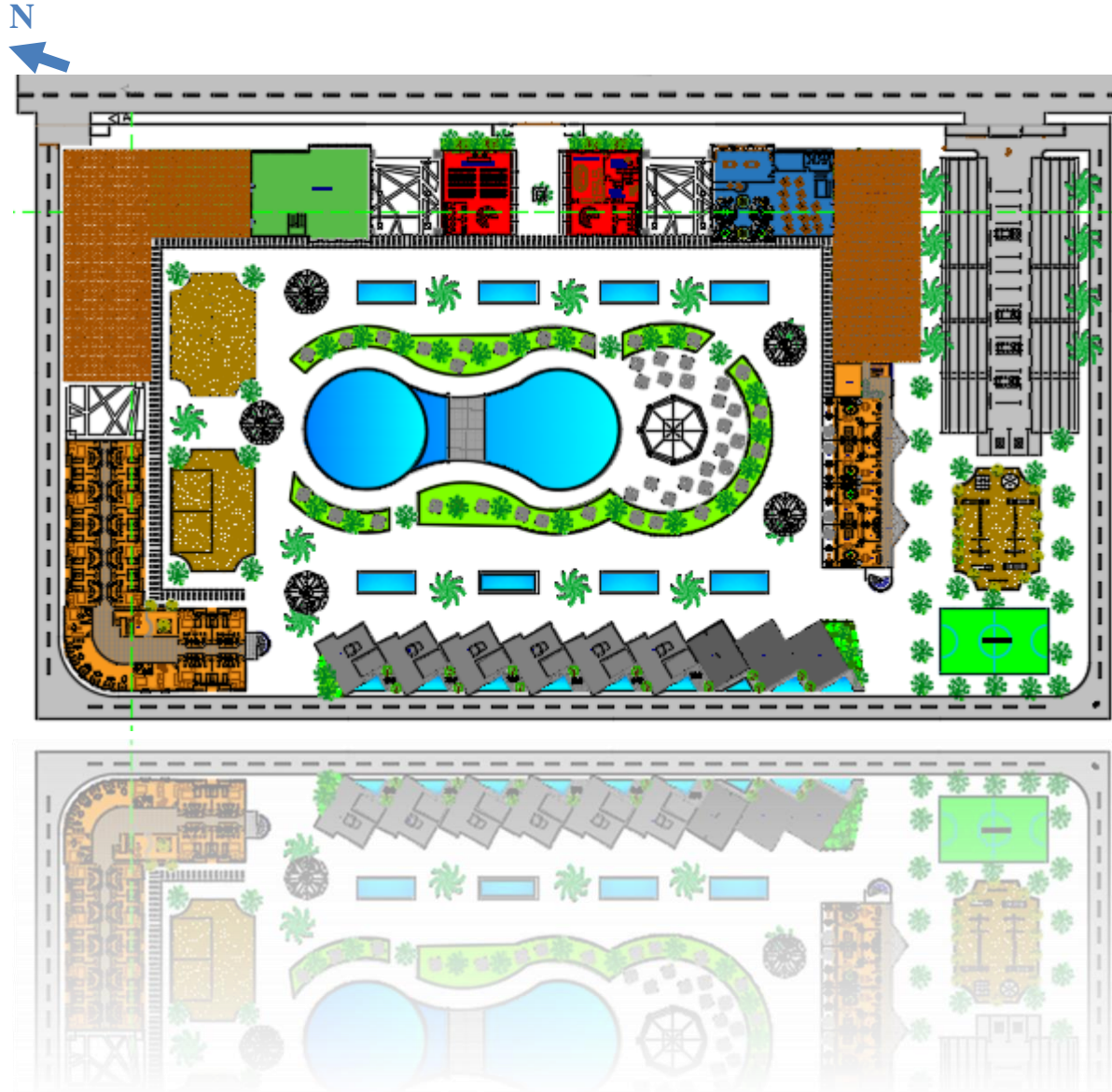




Figure 81 : Affectation spatiale des fonctions du 2ème étage

Legende :

Hébergement : 

Restauration : 

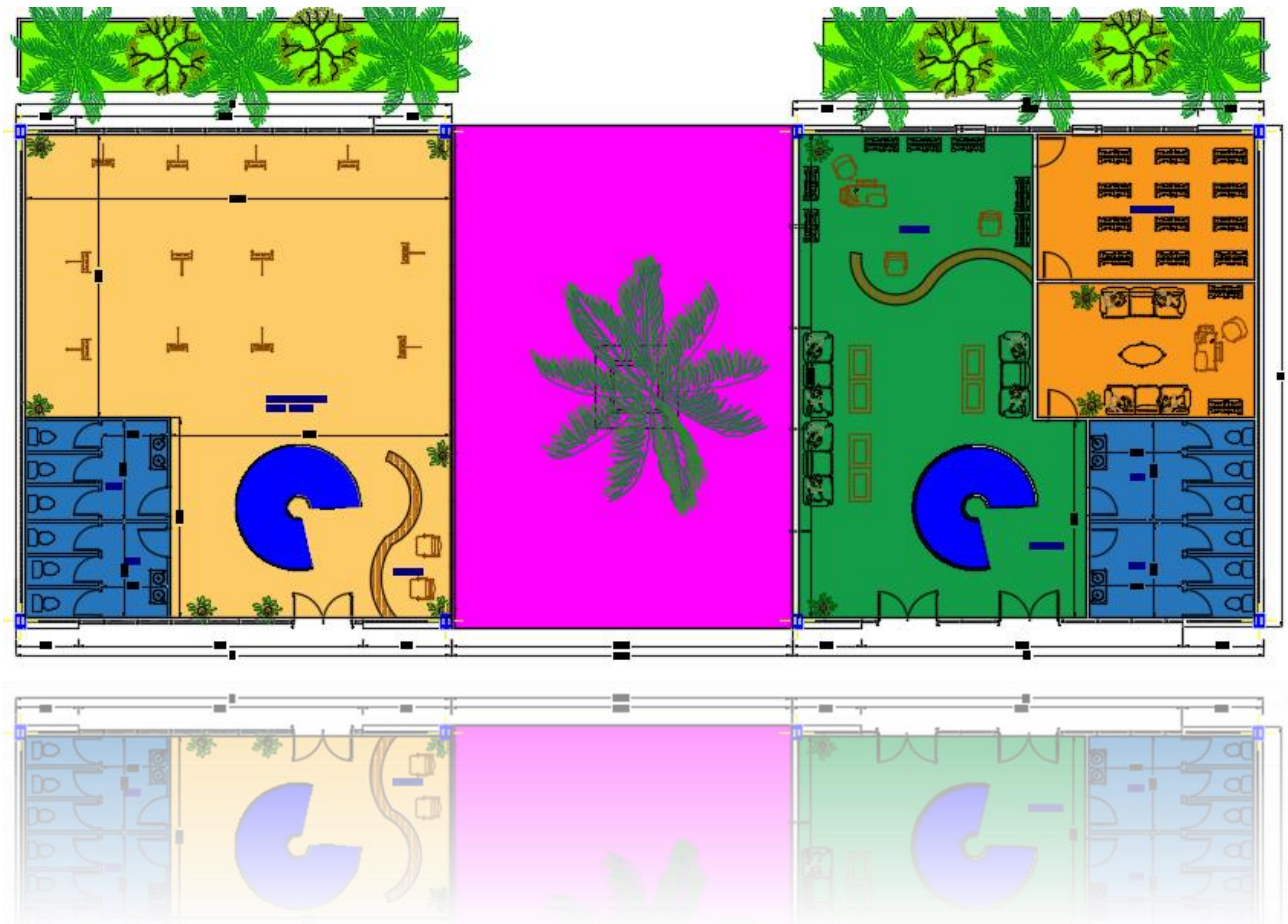
Loisirs : 

Accueil : 

III.3.2.3 Agencement des espaces :

Accueil :

Plan RDC :

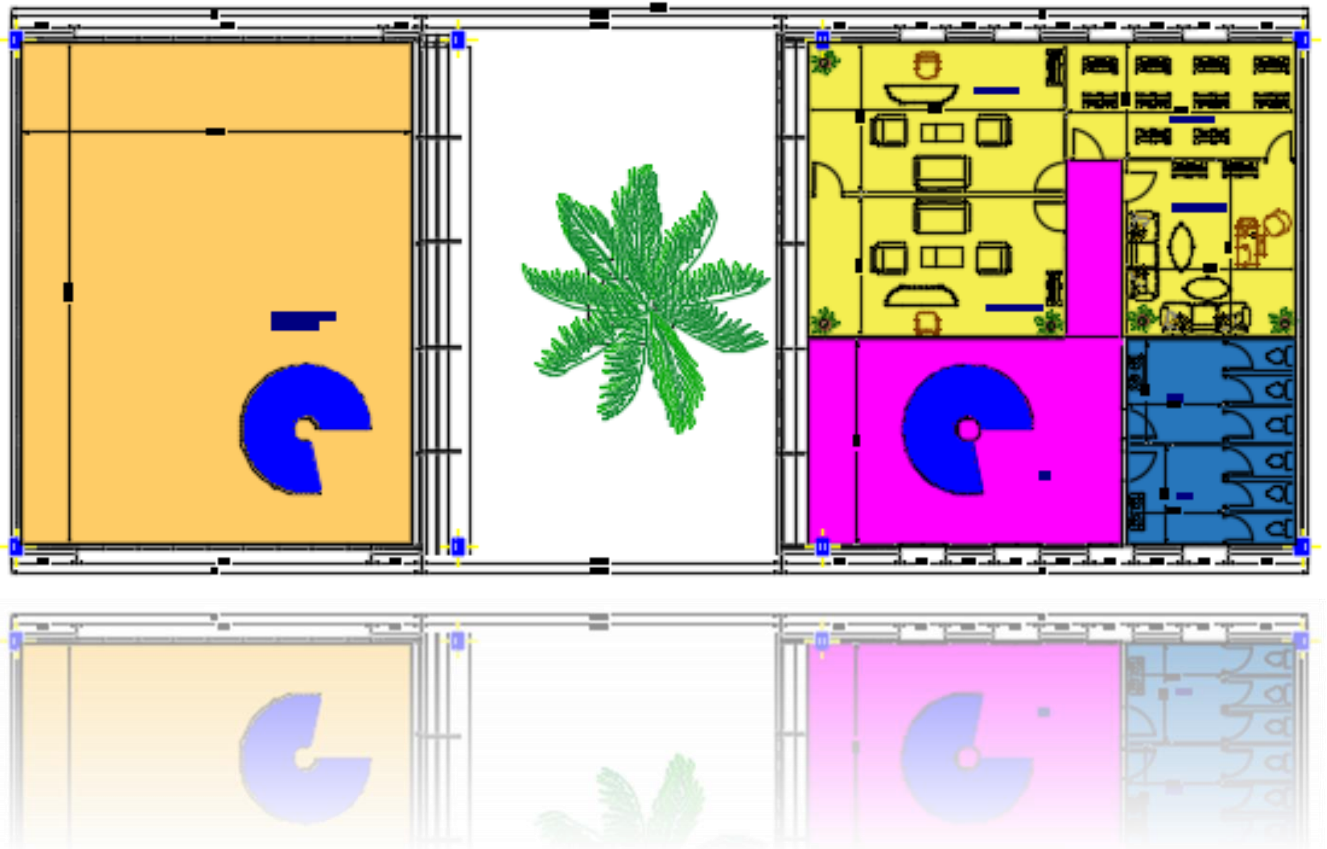


Légende :

	circulation horizontale		reception		salle d'exposition
	circulation verticale		salle d'archive		espace d'eau

Figure 82 : Agencement des espaces du RDC de l'accueil

Plan 1^{er} étage :



Légende :






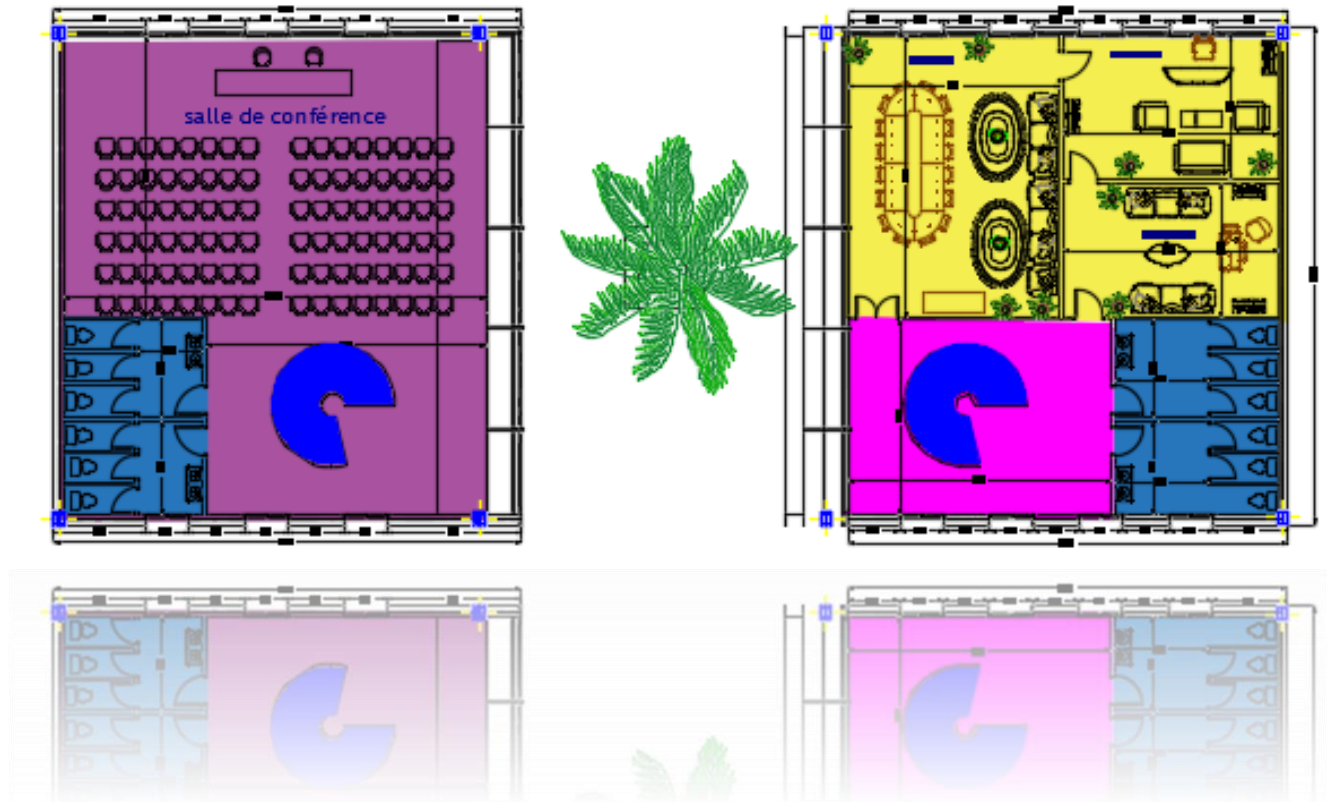
- | | | | | | |
|---|-------------------------|---|----------------|---|-----------------------------------|
|  | circulation horizontale |  | administration |  | double hauteur salle d'exposition |
|  | circulation verticale |  | espace d'eau | | |

Figure 83 : Agencement des espaces du 1^{er} étage de l'accueil

Plan 2ème étage :



Légende :






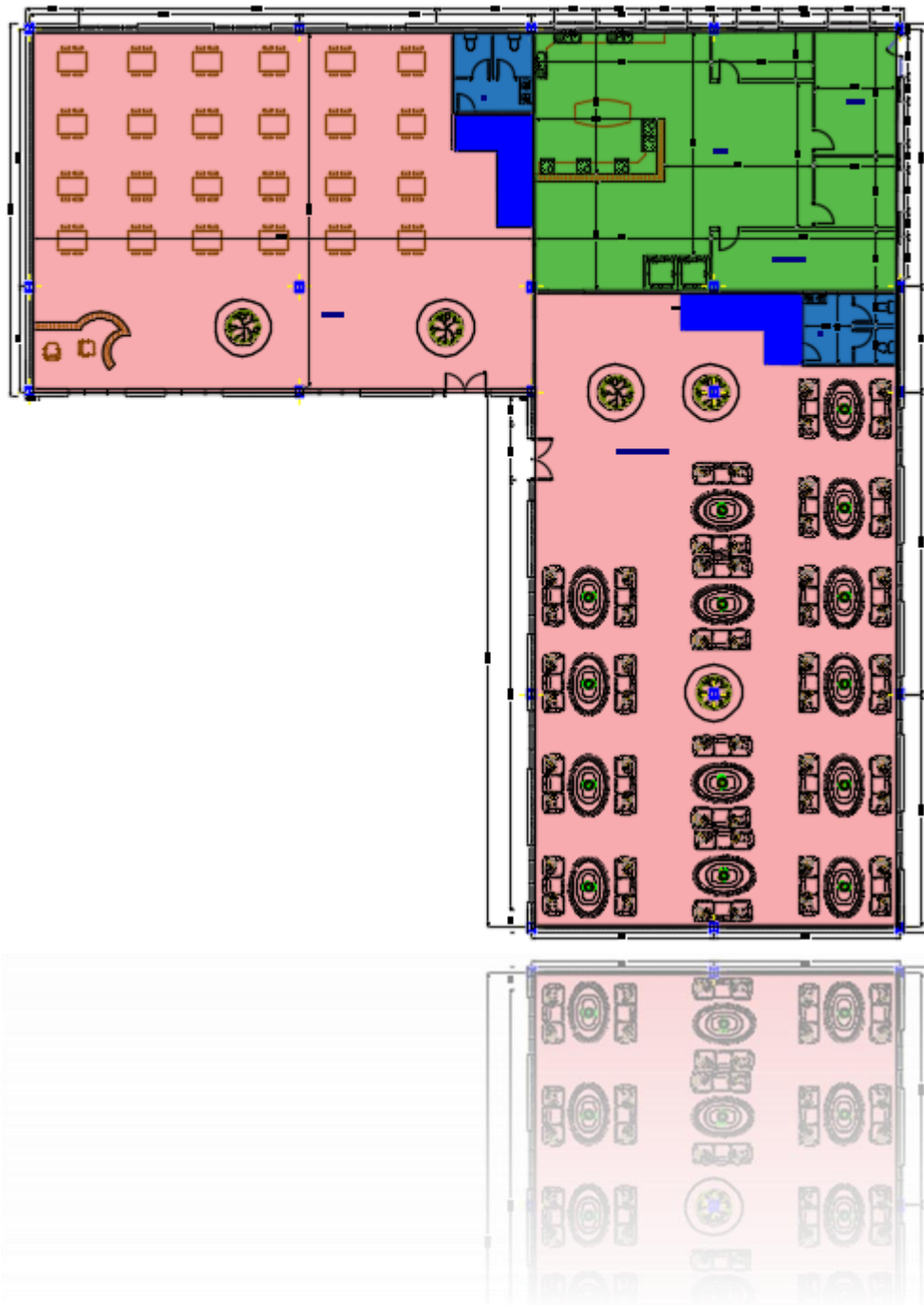
- | | | | | | |
|---|-------------------------|---|----------------|---|---------------------|
|  | circulation horizontale |  | administration |  | salle de conférence |
|  | circulation verticale |  | espace d'eau | | |

Figure 84 : Agencement des espaces du 2ème étage de l'accueil

Restauration :

Plan RDC :



Légende :



restaurant



espace d'eau



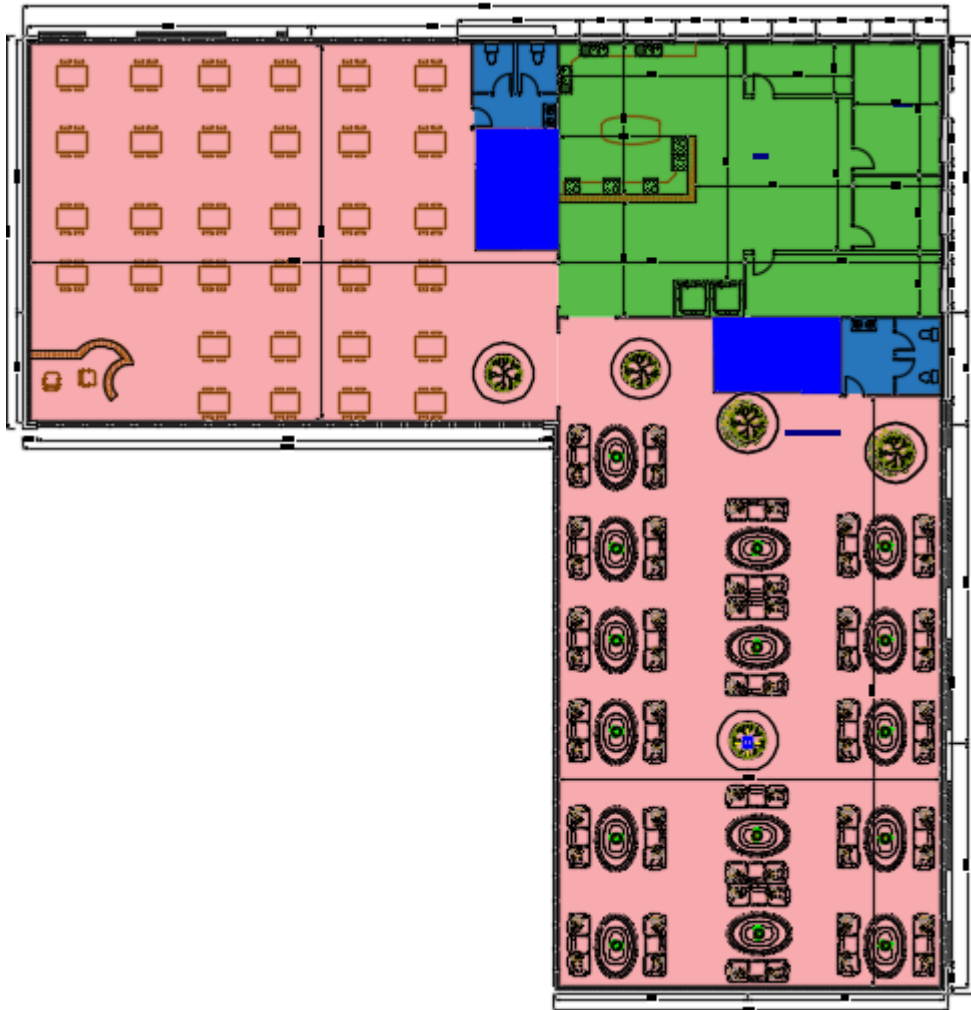
cuisine



circulation
verticale

Figure 85 : Agencement des espaces du RDC de la restauration

Plan 1^{er} étage :

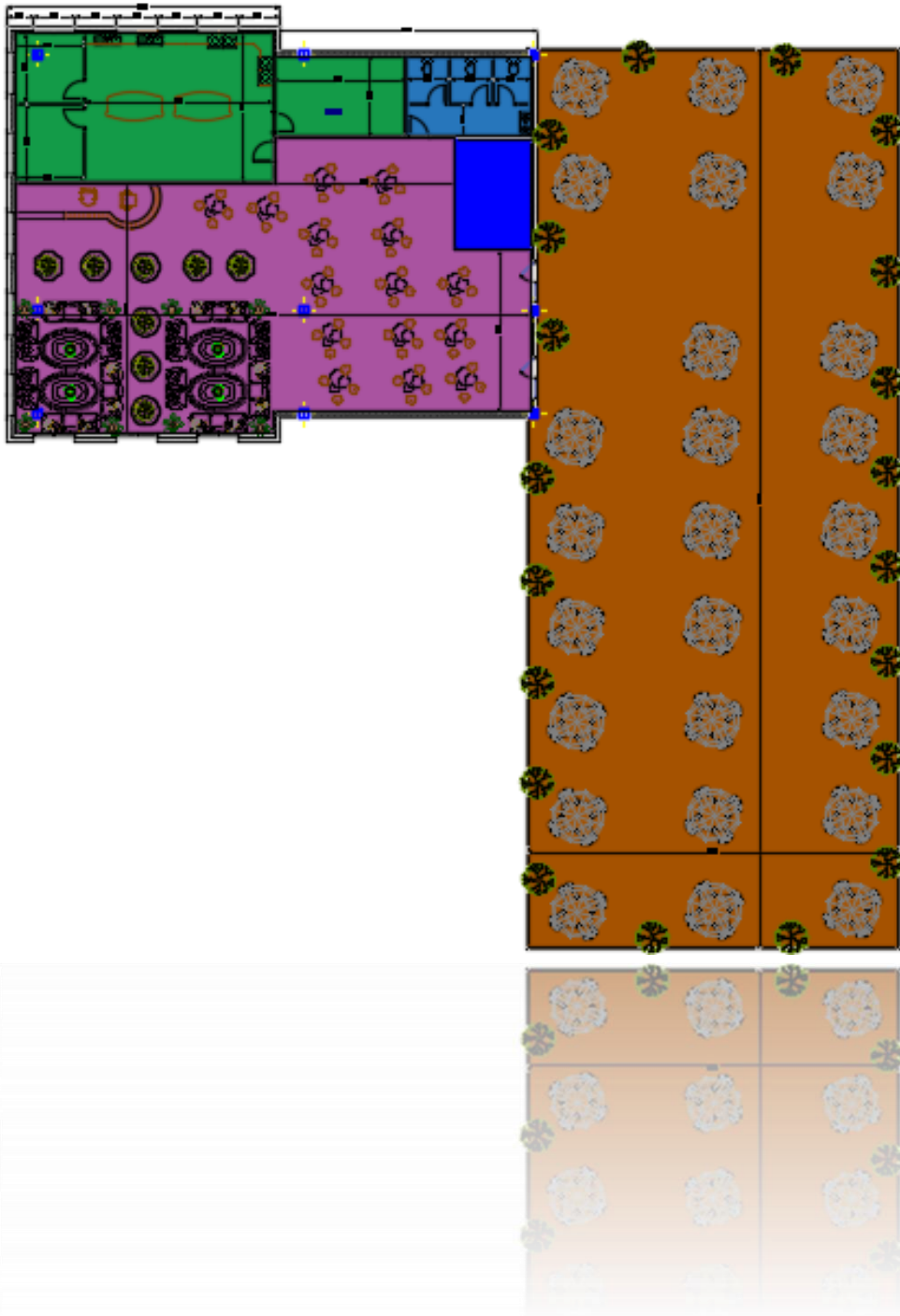


Légende :

- restaurant
- espace d'eau
- cuisine
- circulation verticale

Figure 86 : Agencement des espaces du 1er étage de la restauration

Plan 2ème étage :



Légende :






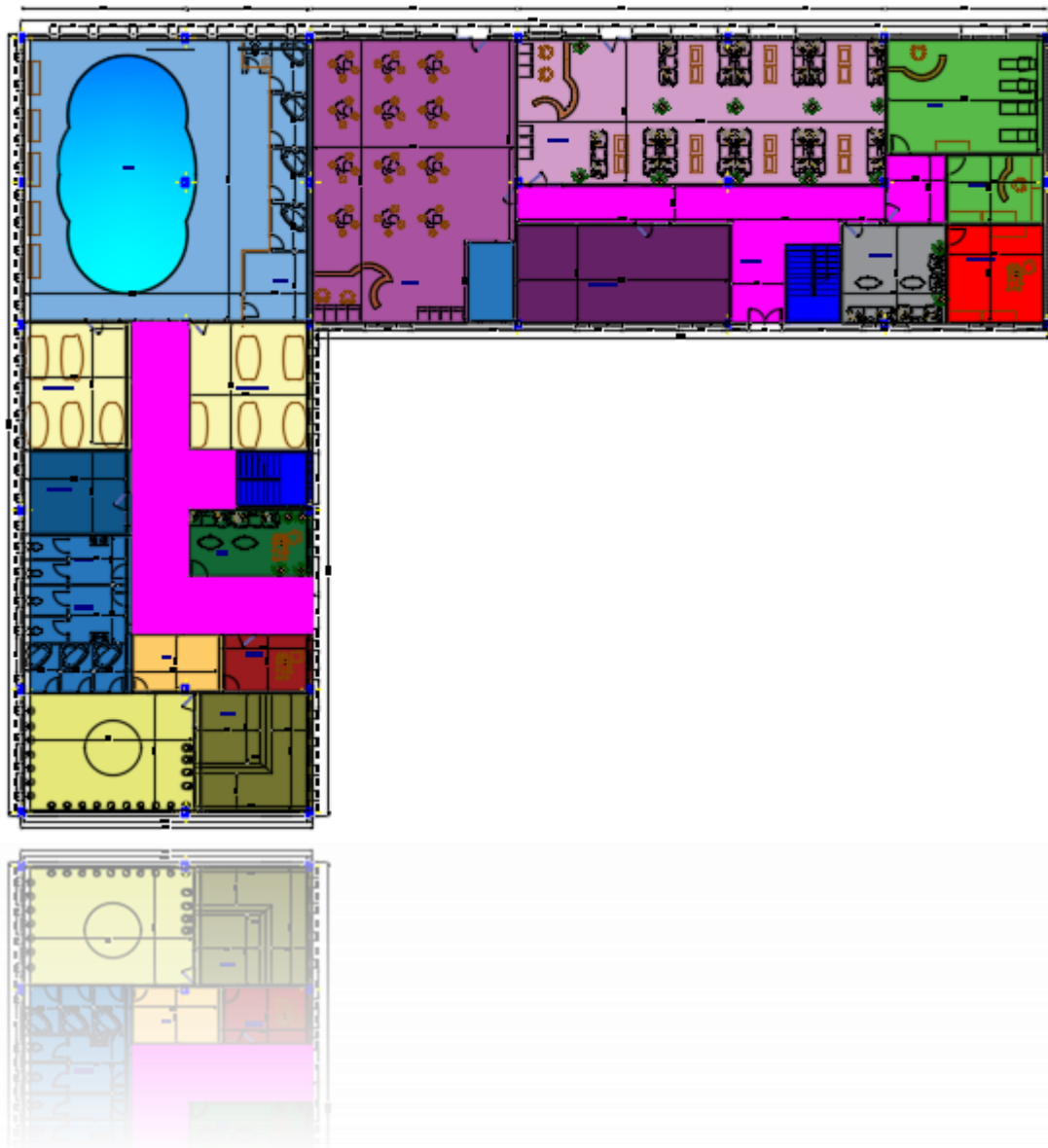
- | | | | | | |
|---|-----------------------|---|---------------------|---|---------|
|  | cafétéria |  | espace d'eau |  | cuisine |
|  | circulation verticale |  | terrasse accessible | | |

Figure 87 : Agencement des espaces du 2ème étage de la restauration

Loisir et spa :

Plan RDC :



Légende :










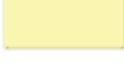



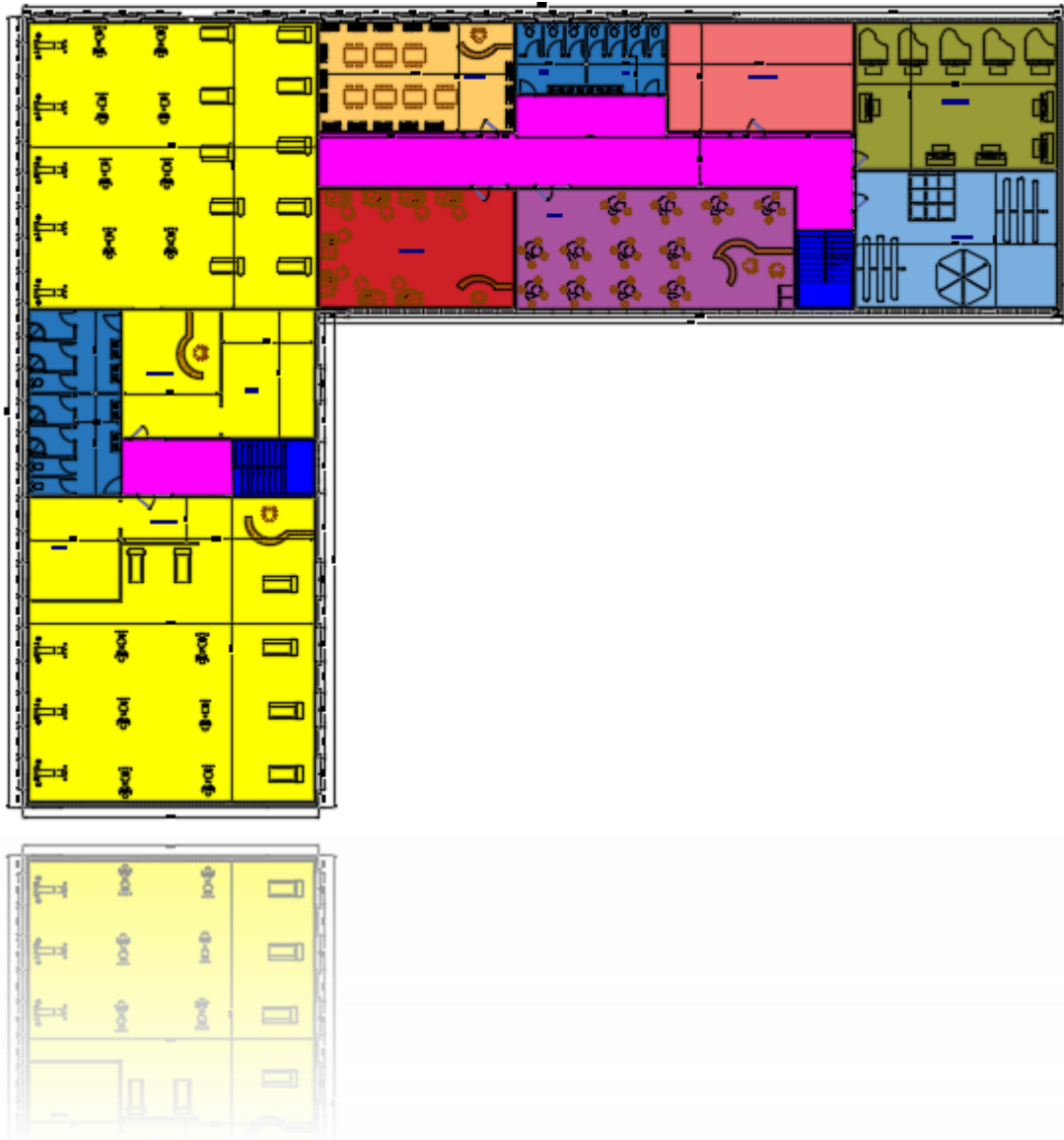
	circulation horizontale		la piscine		salon de coiffure		salle d'attente
	circulation verticale		sauna		espace d'eau		transfert d'argent
	hammam		cafétéria		salon de thé		
	salle de hammam		salle de massage		infirmierie		
	réception		bureau		service technique		

Figure 88 : Agencement des espaces du RDC et de loisir et spa

Plan 1^{er} étage :



Légende :










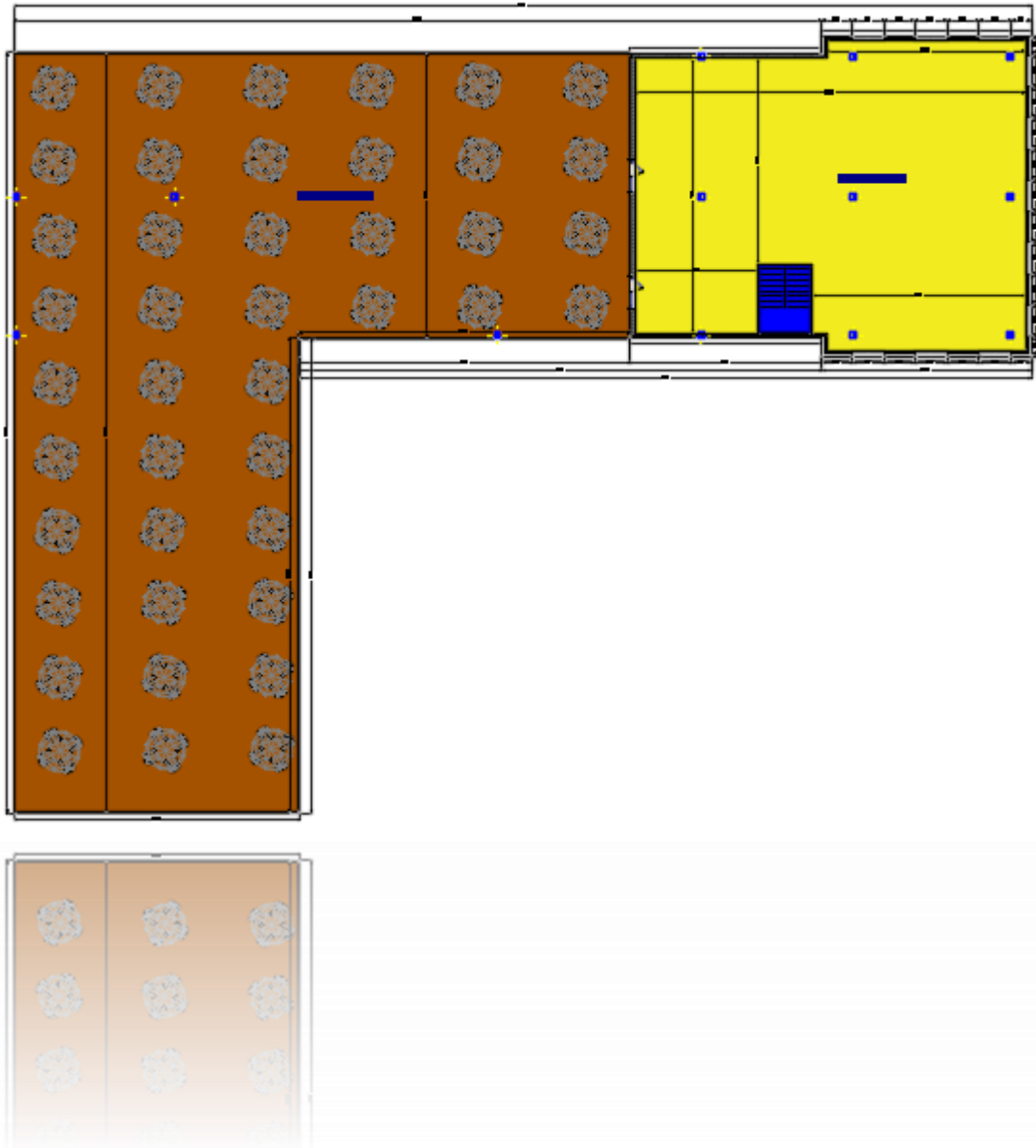
	circulation horizontale		salle de musique		bibliothèque
	circulation verticale		garderie d'enfant		salle d'internet
	salle de sport		salle de jeux		cafétéria

Figure 89 : Agencement des espaces du 1^{er} étage de loisir et spa

Plan 2ème étage :



Légende :




-  terrasse accessible
-  circulation verticale
-  salle polyvalente

Figure 90 : Agencement des espaces du 2ème étage de loisir et spa

Bungalows :

Bungalow F4 :

Plan RDC :

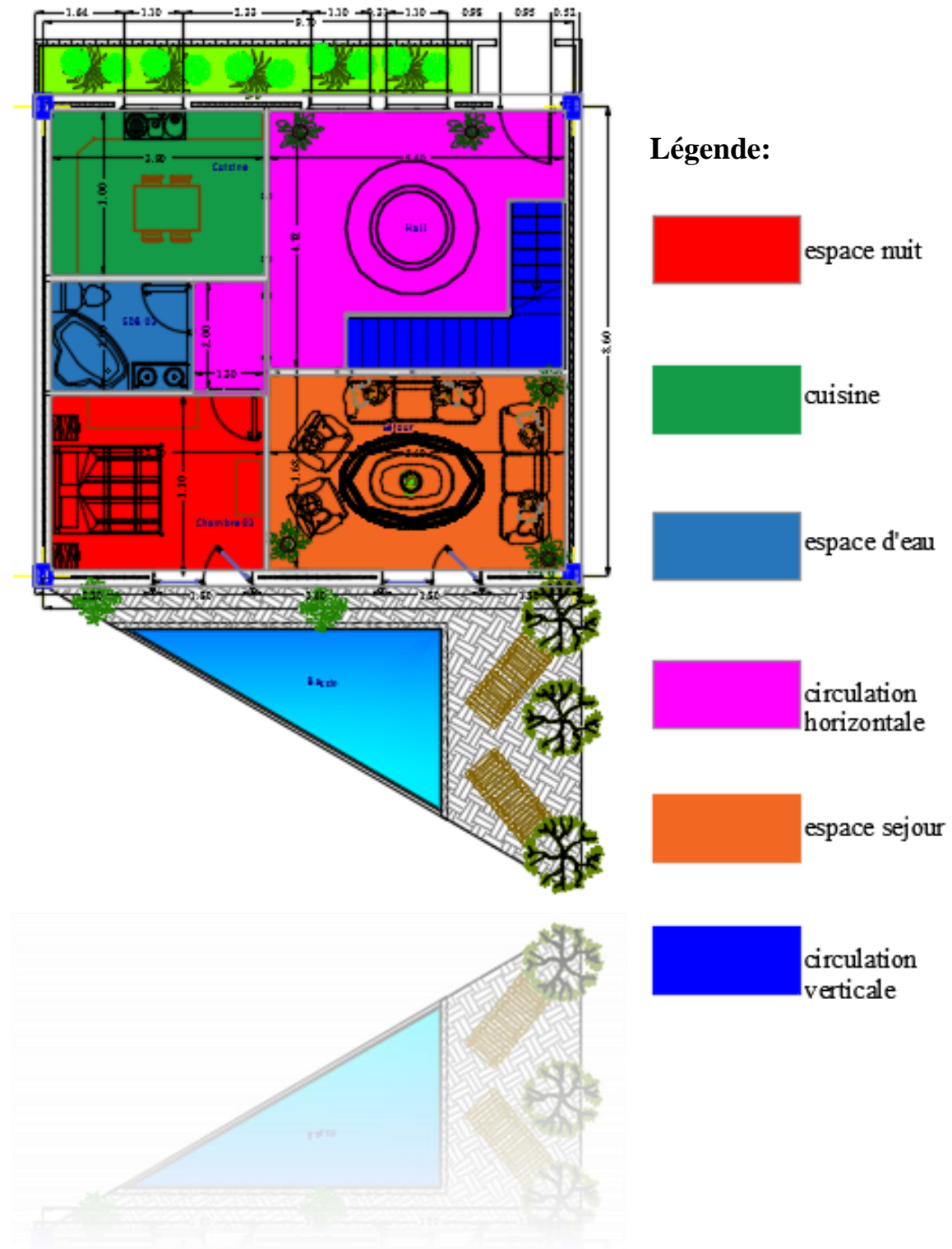


Figure 91 : Agencement des espaces du RDC de bungalow F4

Plan 1^{er} étage :

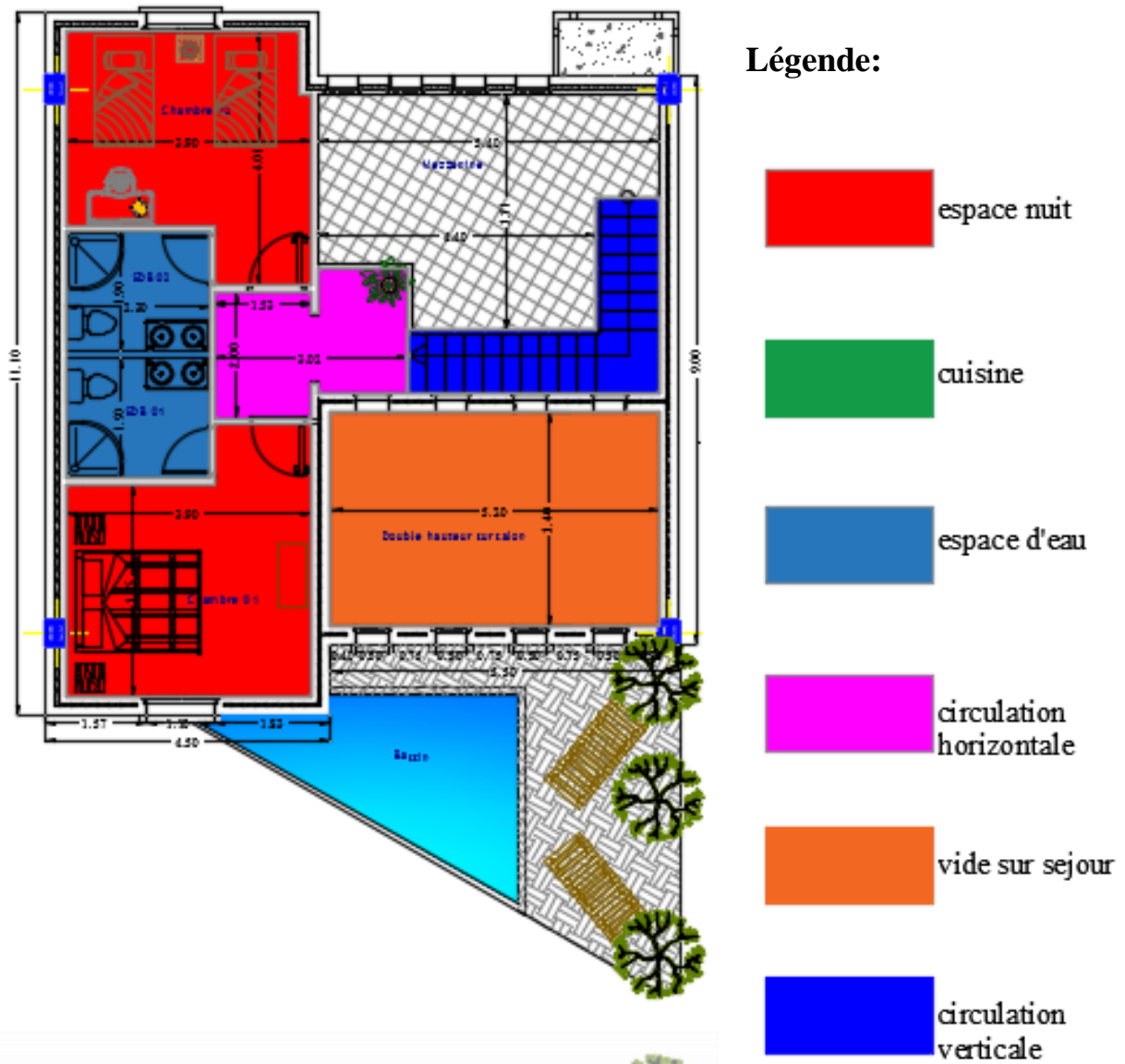


Figure 92 : Agencement des espaces du 1^{er} étage de bungalow F4

Bungalow F3 :

Plan RDC :

Légende:

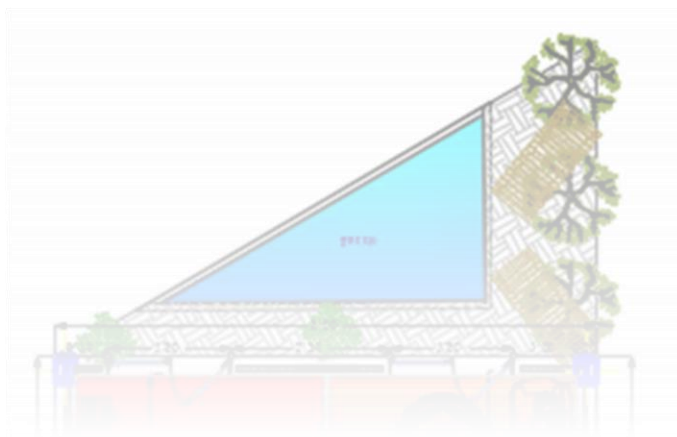
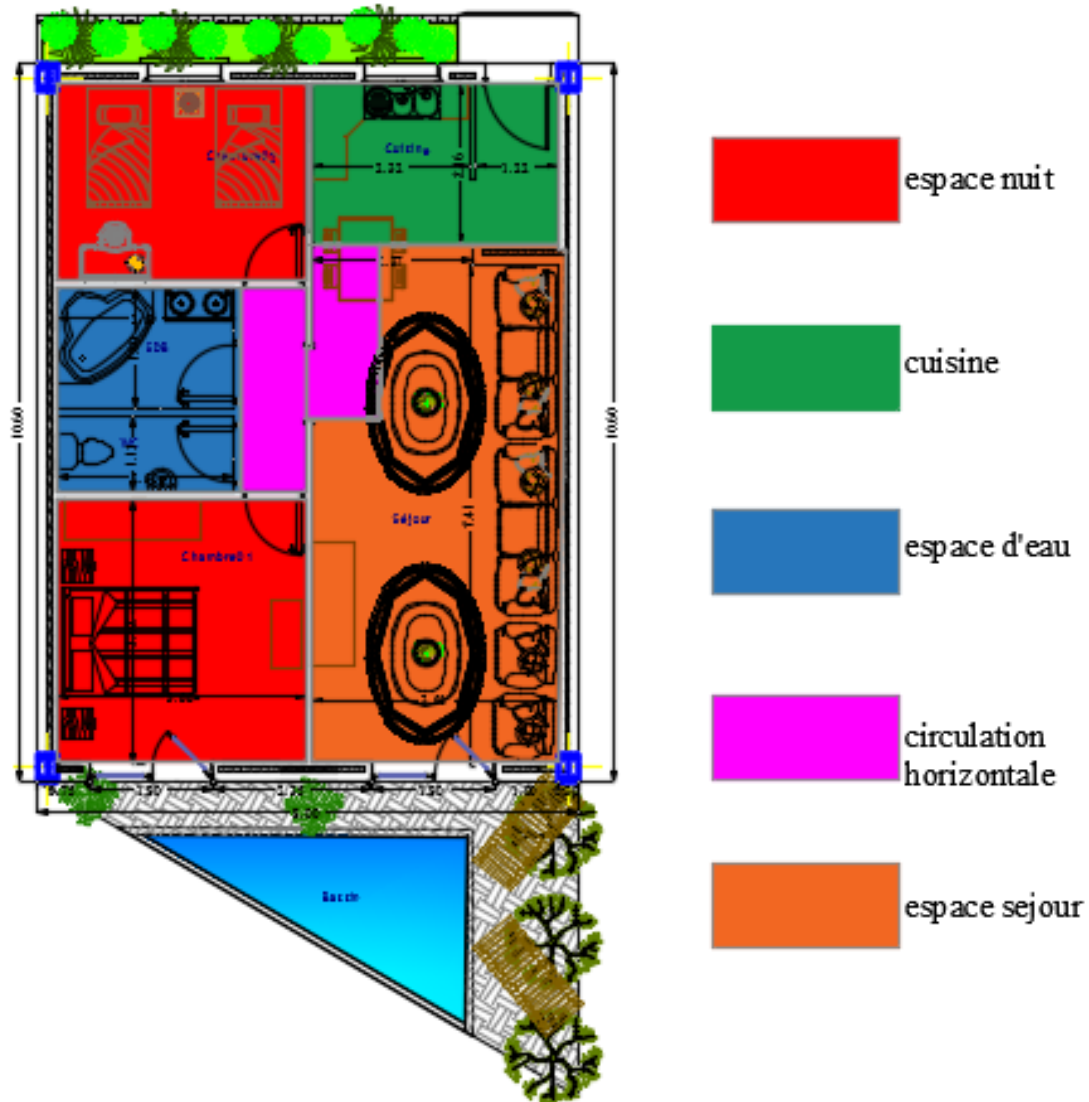
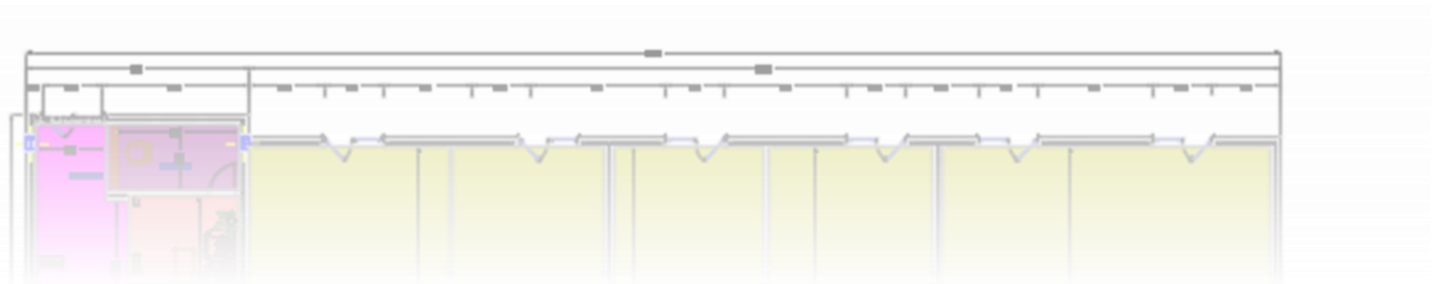
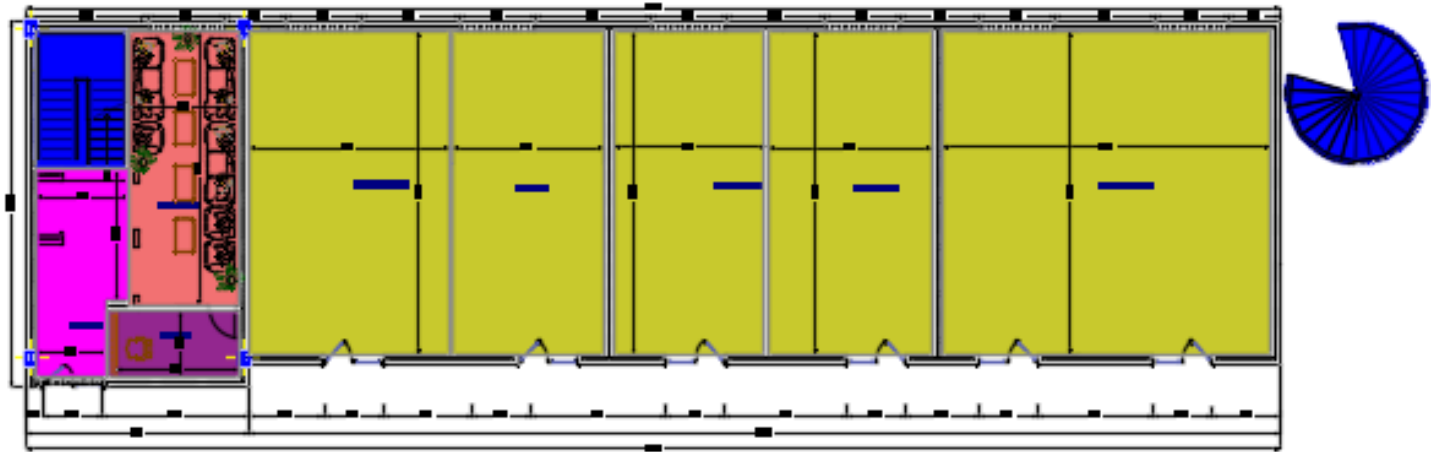


Figure 93 : Agencement des espaces du RDC de bungalow F3

Les appartements :

Plan RDC :



légende :



reception



salle
d'attente



boutiques



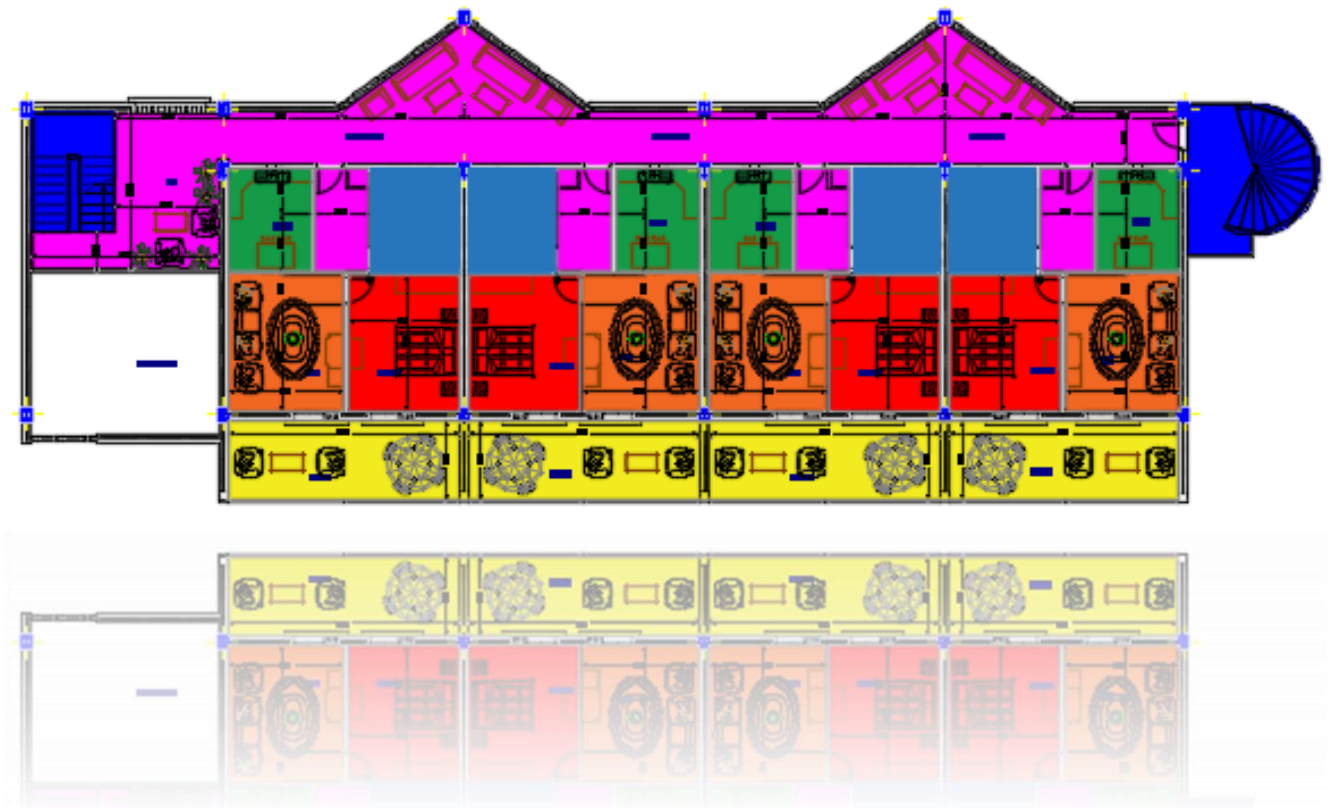
circulation
horizontale



circulation
verticale

Figure 94 : Agencement des espaces du RDC de les appartements

Plan 1^{er} et 2^{ème} étage :



légende :

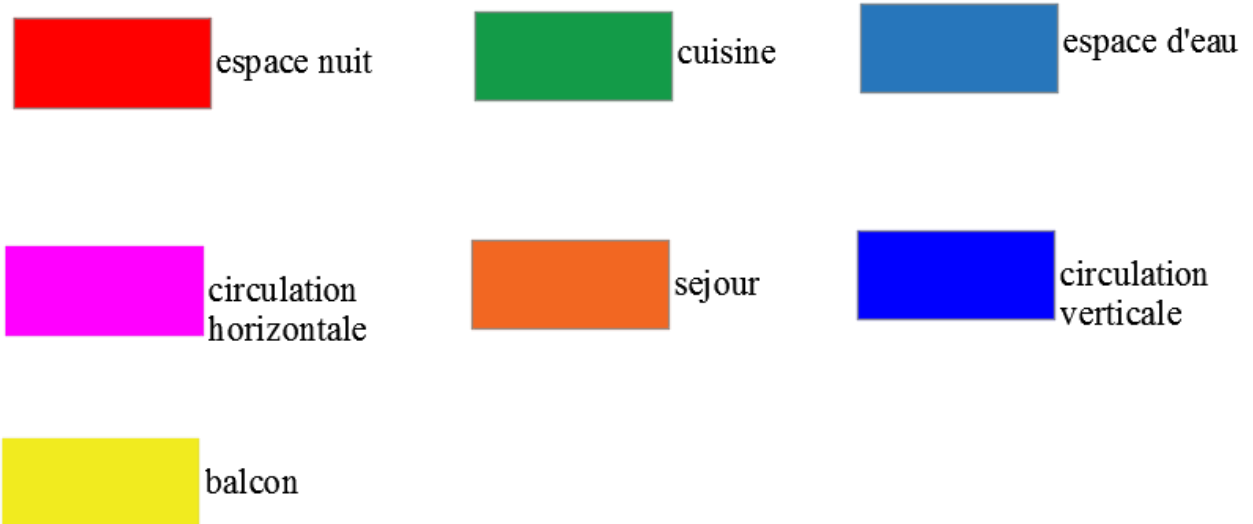
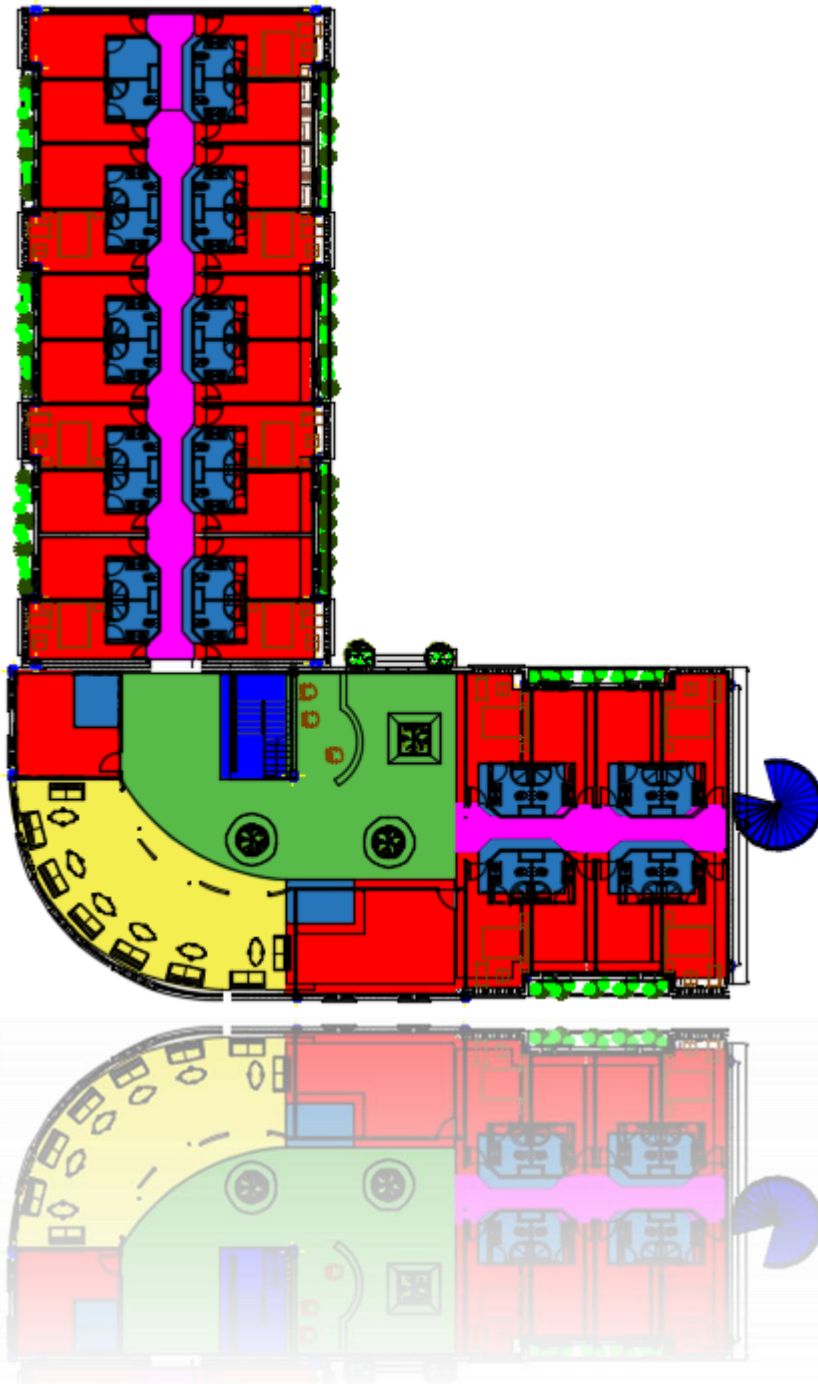


Figure 95 : Agencement des espaces du 1^{er} et 2^{ème} étage de les appartements

L'hôtel :

Plan rdc :



Légende :





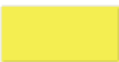
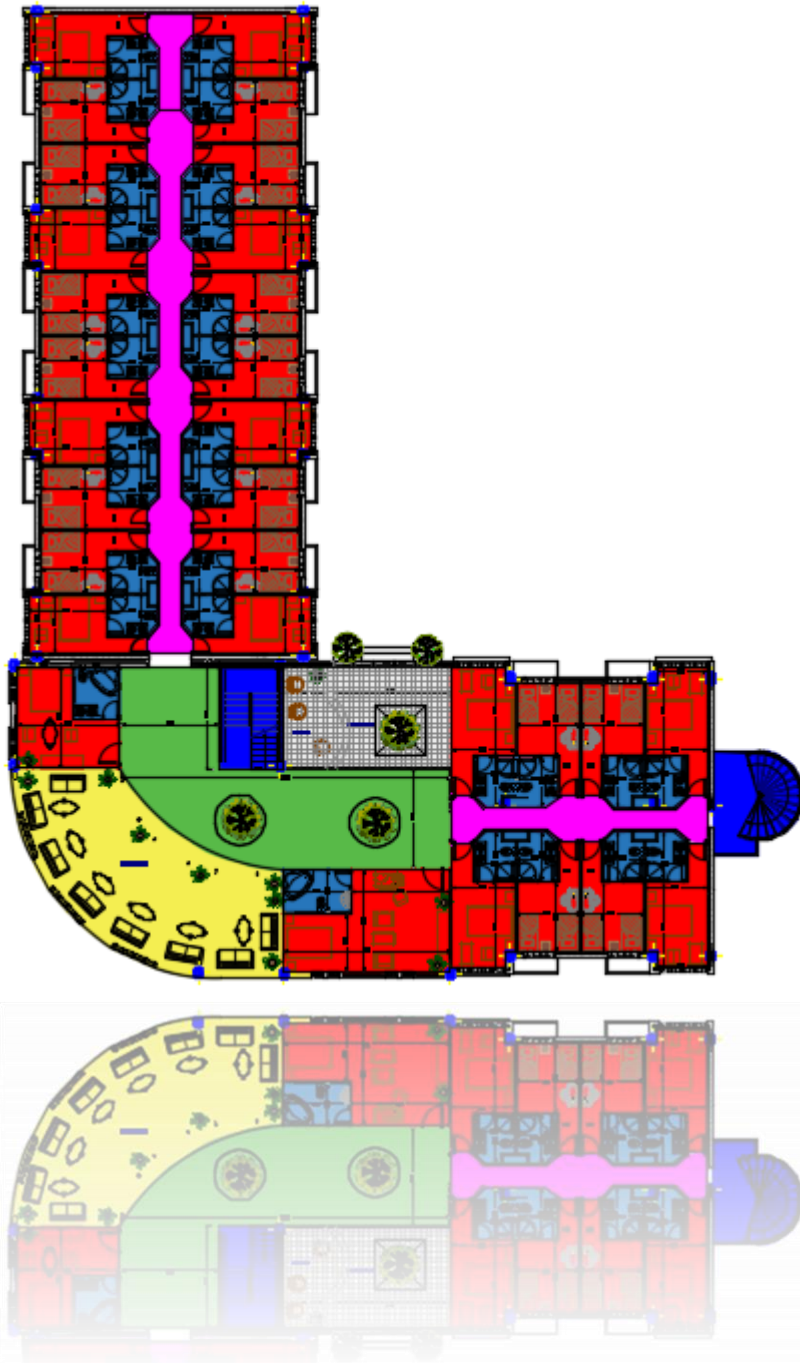
	circulation horizontale		hall d'entrée		chambre
	circulation verticale		salon d'accueil		

Figure 96 : Agencement des espaces du RDC de L'hôtel

Plan 1^{er} et 2^{ème} étage :



Légende :






- | | | | | | |
|---|-------------------------|---|-----------------|--|---------|
|  | circulation horizontale |  | hall d'entrée |  | chambre |
|  | circulation verticale |  | salon d'accueil | | |

Figure 97 : Agencement des espaces du 1^{er} et 2^{ème} étage de L'hôtel

Espace :	Capacité :
Appartements	08 appartements
Hôtel	90 chambres
bungalows	09 bungalows

Tableau 12 : Tableau récapitulatif de la capacité d'accueil de la résidence touristique
Source : Auteurs

III.3.3 Concepts architecturaux :

III.3.3.1 Composition volumétrique du projet et son traitement :

Notre projet est constitué de six blocs qui sont construits autour d'un espace de regroupement et un gabarit qui s'adapte avec sa mitoyenneté et les exigences climatiques du site

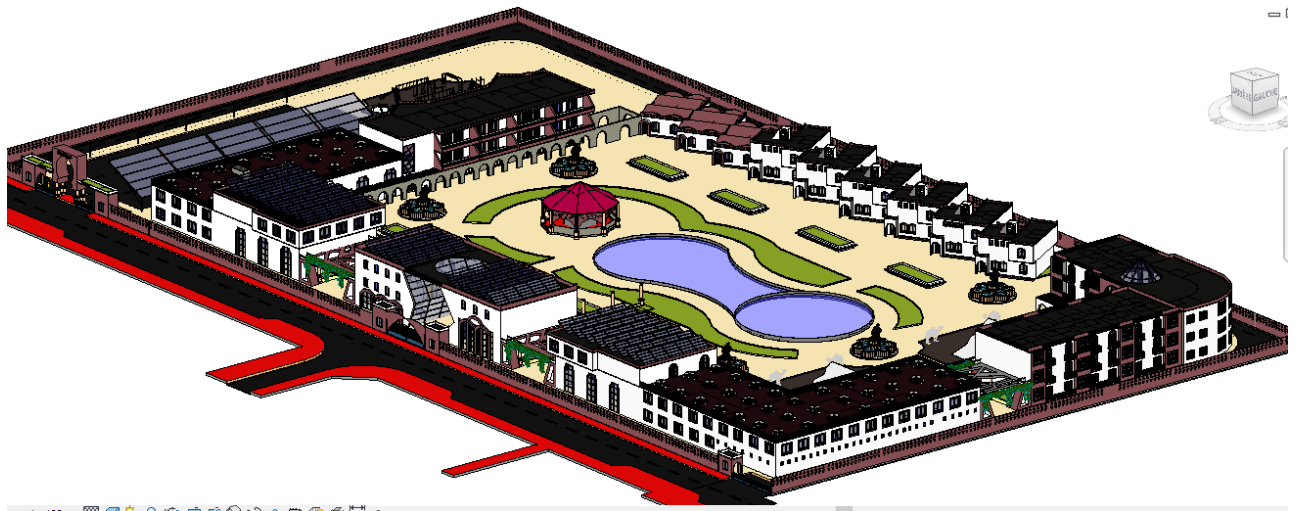


Figure 98 : Composition volumétrique du projet et son traitement

III.3.3.2 Expression des Façades :

Nous avons puisé l'architecture du projet ainsi que l'expression de ses façades de l'architecture locale d'El Ménéaa « vieux ksar d'El Ménéaa Hotel Boustan et l'Eglise de la ville ».



Figure 99 : photographie prise dans l'Hôtel El Boustan



Figure 100 : photographie prise dans vieux Ksar d'El Ménéaa



Figure 101 : photographie prise a l'église d'El Ménéaa



III.3.3.2.1 Façade coté urbain :

Pour communiquer avec l'urbain nous avons donné une attention particulière. D'abord, nous l'avons traitée avec des dimensions un peu plus importantes que les autres volumes afin de marquer l'entrée. Ensuite, nous avons utilisé un élément architectural existant dans l'architecture locale d'El Ménéaa et plus précisément dans le vieux ksar d'El Ménéaa.



Figure 102 : façade coté urbain

Source : auteurs

III.3.3.2.2 Façade coté belvédère :

Pour communiquer avec le belvédère et la grande palmeraie d'El Ménéaa nous avons traité la façade d'une façon qu'il soit apparent à partir de l'ancienne ville.



Figure 103 : façade coté belvédère

Source : auteurs

III.3.3.2.3 Les façades intérieures :

Les fenêtres des chambres ne donnent pas directement sur la cour intérieure elle donne sur un balcon qui donne sur la cour, nous avons inspiré cette idée du projet de l'hôtel El Boustan de Fernand Pouillon à la ville d'El Ménéaa, ainsi que nous avons utilisés des galeries autour de la cours intérieure afin de favoriser une circulation piétonne protégée des rayons de soleil pour les touristes.

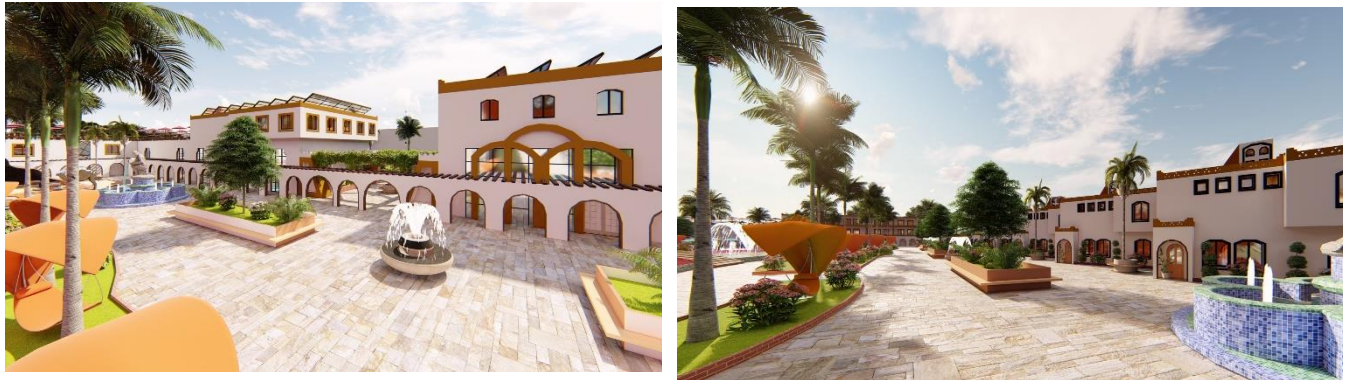


Figure 104 : façade intérieure

Source : auteurs

III.3.4 Concepts structurels et techniques :

III.3.4.1 Logique structurelle et choix du système constructif :

Nous avons utilisé une structure poteau poutre en charpente métallique « Suite aux inondations de Biskra en 2015 l'ETAT Algérien exige une structure squelettique au sud ».

La logique structurelle de notre projet s'appuie sur la logique géométrique avec un joint de dilatations. Notre choix structurel s'est porté sur une structure en acier.

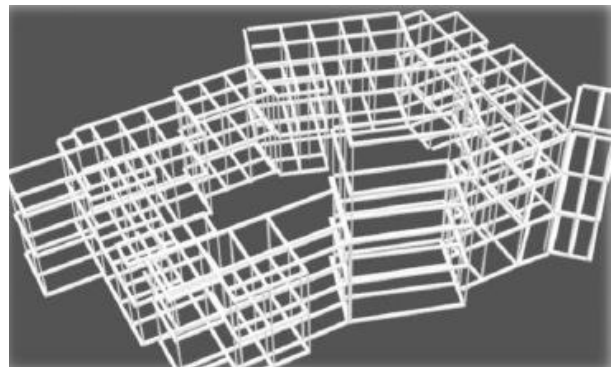


Figure 105 : exemple schéma de structure 3D

Ce choix est justifié par la facilité de la mise en œuvre de ce système, économie et facile à démonter et récupérable « écoconstruction ».

III.3.4.2 Choix de matériaux de construction et les détails techniques :

Fondation : nous avons choisis de travailler avec des semelles isolées d'une hauteur de 50 cm.

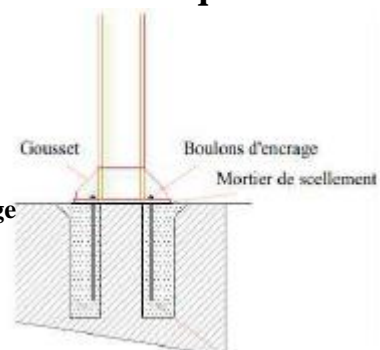


Figure 106 : détails assemblage Poteau fondation

Chapitre III : Cas d'étude

Les planchers : le type de plancher utilisé dans notre plancher utilisé dans notre projet est un plancher collaborant, ce type de dalle consiste à associer deux matériaux pour qu'ils participent ensemble, par leurs « collaboration », à la résistance à la flexion. Ces planchers associent une dalle de compression en béton armé à des bacs nervurés en acier galvanisé travaillant en traction comme armature.

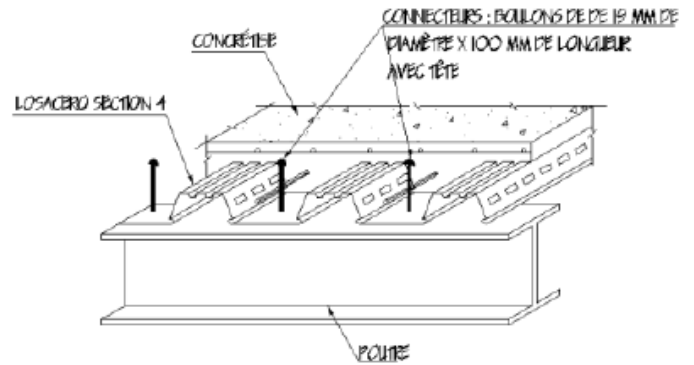


Figure 107 : Plancher collaborant
Source: auteurs

Le faux plafond :

il est réalisé en plaque de plâtre perforé de 2cm avec une couche supérieure de laine de verre (pour éviter la propagation du feu) couverte d'une toile d'acier galvanisé l'ensemble est posé sur une structure légère en profilé d'aluminium qui est accroché directement au placher.

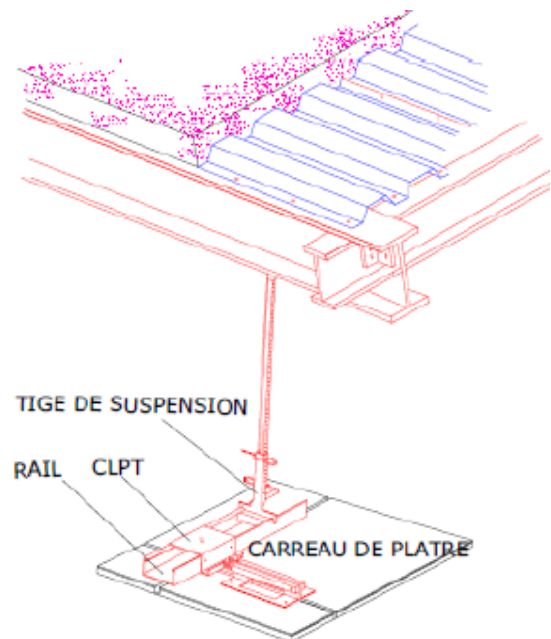


Figure 108 : détail plancher collaborant et détail faux plafond

Type de poteaux :

Les dimensions des poteaux sont calculées en fonction des charges qui vont les supporter, dans notre conception nous avons proposé des poteaux HEB400.

HEB 400 : Hauteur $C=400\text{mm}$ et Largeur $D=300\text{mm}$
Épaisseur d'âme $B= 13,5\text{mm}$, et une épaisseur d'ailes $A= 24 \text{ mm}$

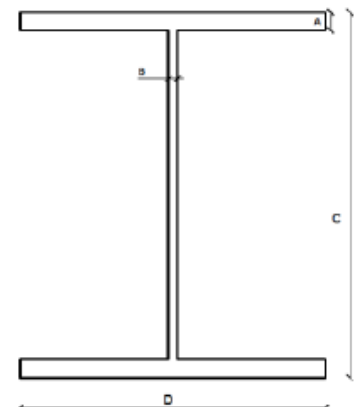


Figure 109 : Poteau HEB 400

Type de poutre :

Pour les poutres nous avons choisis IPE300
IPE 300 : h=Hauteur 300mm et Largeur b=150mm
Epaisseur d'âme e=7.1mm et épaisseur d'ailes e1=10, 7

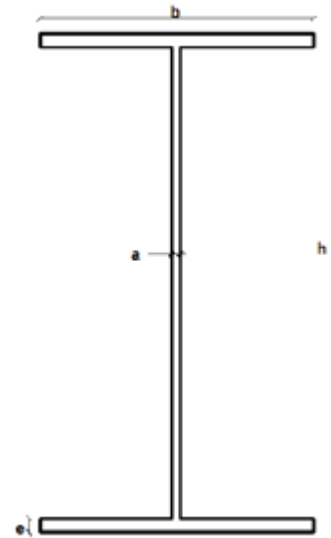


Figure 110 : Poutre IPE 300

Les murs :

Nous allons utiliser un matériau de construction qui est disponible dans le site lui-même et qui n'aura aucun effet négatif sur la nature qui est le sable, grâce a une bactérie qui transforme le sable en grés en 24 h seulement, l'application est facile nous allons mettre le sable dans un entrepôt, nous allons ajouter la bactérie, qui s'appelle : les bacilles de pasteur qui ne coute pas cher, et nous allons attendre 24 h, le résultat une brique de sable 100% naturel.

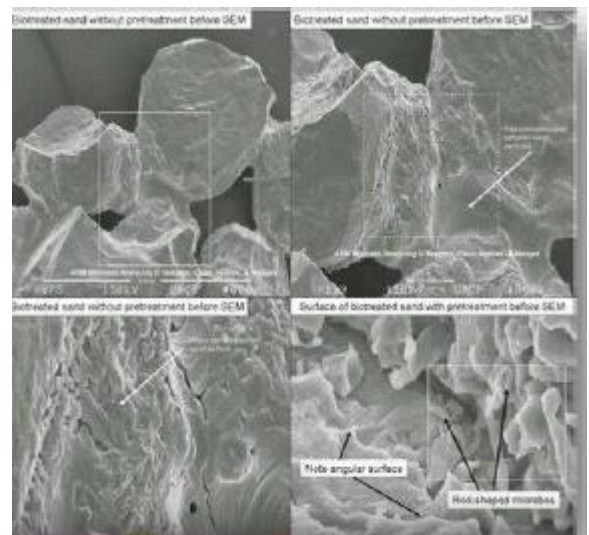


Figure 111 : détail sur l'effet de la bactérie (bacilles de pasteur) sur le sable



Figure 112 : les bacilles de pasteur dans un labo

Type de vitrage :

Nous avons utilisé un double vitrage pour une meilleure isolation acoustique et phonique, afin d'assurer le bien-être des clients, qui sera réfléchissant pour assurer une protection contre les rayons solaire et donc réduire les apports énergétique du bâtiment.



Figure 113 : détail double vitrage
Source: Wikipedia

Protection contre l'incendie :

Pour protéger la vie des gens à l'intérieur de l'hôtel nous avons aménagé et des issues de secours pour l'évacuation en cas d'incendie, et nous avons suivis le système de compartimentage afin de limiter la propagation du feu et des fumées.

Des détecteurs de fumées et des extincteurs vont être installés dans toute la résidence.

Les panneaux photovoltaïques :

L'orientation des panneaux est vers le Sud pour une capture d'énergie maximal MHUV.



Figure 114: Panneau photovoltaïque
Source : MHUV, 2015

Modèle	SunPower X21-345
Puissance	345 Wc
Dimension (largeur x longueur)	1046 x 1559 mm
Puissance surfacique	Supérieure à 210 Wc / m ²
Rendement moyen (module)	21,50 %

Tableau 13 : Fiche technique du panneau photovoltaïque

Source : <https://solabel.be>

Conclusion :

L'analyse urbaine de la ville et du site d'intervention nous a permis de bien maîtriser notre projet et de définir les concepts et les principes de son aménagement.

Le choix de la structure et des matériaux de construction a été bien étudié et convient aux exigences du thème.

La notion de la transition écologique était prise en considération durant toutes les phases du projet.

Conclusion générale :

La recherche que nous avons élaborée avait pour objectif de fournir une réponse architecturale afin d'aller vers la transition écologique.

1-Retour théorique :

Notre recherche s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, dans une optique protectrice d'environnement :

Le premier chapitre :

Interroge sur l'application du développement durable dans le secteur du tourisme dans la ville nouvelle d'El Ménéaa. Il interroge également la question de l'accompagnement de la transition écologique.

Le deuxième chapitre :

Présent la définition du cadre conceptuel qui recouvre la partie théorique, nous avons pu définir la notion du tourisme, le développement durable, les zones arides, ainsi que la transition écologique.

Le troisième chapitre :

Nous avons commencé par une partie analytique dans laquelle nous avons analysé la ville nouvelle d'El Ménéaa ainsi que le site d'intervention, suite à cela nous avons réalisé une résidence touristique qui répond aux objectifs de la ville nouvelle et qui applique les principes de la transition écologique.

2-Vérification de l'hypothèse

Nous supposons que copie la nature est une solution alternative qui permettra à notre projet d'être un vecteur de durabilité et d'attractivité en zones arides tout en respectant le patrimoine local et l'architecture k'sourienne.

*Grace à la transition écologique nous avons réussi a respecté la nature (l'écologie) sur les points suivants :

-Utilisations des matériaux 100% récupérables ainsi que des matériaux local et naturel comme le sable qui est disponible dans le site et qui n'a aucun effet négatif sur la nature.

-Consommation réduite de l'électricité grâce à des techniques imitées de la nature sur le niveau organisme ainsi que le niveau comportement donc moins de pollution en produisant de l'électricité

Chapitre III : Cas d'étude

-Notre projet s'inspire architecture local (respect des traditions), une cour intérieure avec un mélange d'une architecture k'sourienne et contemporaine qui respect le mode de vie local les traditions et les relations sociales.

La préservation de la biodiversité.

A la fin, nous avons conclu que ces hypothèses sont vérifiées

3-Contrainte et limite du travail :

Durant la période de l'élaboration de ce mémoire de recherche, nous sommes confrontés à des difficultés tel que :

-Thème de recherche est très long, il nécessite du temps et de la sérénité.

- Il faut souligner aussi le manque de documentations dédiées à notre thème de recherche (la transition écologique).

4-Perspective de la recherche :

Vu que le sujet traité est d'actualité, nous estimons que ce travail constitue une première référence en Algérie et qu'il y a lieu de continuer à travailler dans ce domaine pour atteindre d'autres objectifs.

Bibliographie :

- Akli, Amrouche. Un habitat durable en Algérie, c'est possible ! Vies de villes. N°24, Mai 2016.
- Livre blanc sur le financement de la transition écologique.
- Akli, Amrouche. Tourisme et conjoncture économique. Vies de villes. N° 23. Février 2016.
- Boyer., (2005), Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle, Editions l'Harmattan, Page 5.
- Commission de la statistique des Nations unies (en), Organisation mondiale du tourisme, Organisation de coopération et de développement économiques et Eurostat, (2001), Compte satellite du tourisme : Recommandations concernant le cadre conceptuel.
- Déwailly., Flament., (2000), Le tourisme.
- Éthier., Morisset., Sarrasin., (2012), Épistémologie des études touristiques, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Fouchère., (1995), Le tourisme de santé : définitions et problématique de Patrice de Monbrison.
- Institut Français d'Information Juridique, (2017), Code du tourisme, France.
- Jégouzo., Le régime juridique des hébergements touristiques suivants : chambres d'hôtes, meublés de tourisme, gîtes et résidences de tourisme, Université de Sorbonne, Paris.
- Journal officiel, (2010), N° 35.
- Le soir d'Algérie, (28 Septembre 2015), Redéploiement du tourisme en Algérie, Abder Bettache.
- ODI France-Direction de l'observation touristique, Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme, (2006), Glossaire des hébergements touristiques.
- PNUE, PAM, (2005), dossier sur le tourisme et le développement durable en méditerranée.
- MATE, (2012), El Ménéaa ville fertile.
- MATEV, (2012), Analyse et esquisse, Mission A, Algérie.
- MHUV. Mission A. 2012.
- MHUV. Mission D. 2015.
- EGIS. Phase A. Etude de finalisation du plan d'aménagement de la ville nouvelle D'El Ménéaa. Novembre 2012.
- EGIS. Phase B. Etude de finalisation du plan d'aménagement de la ville nouvelle D'El Ménéaa.. Décembre 2012.

- EGIS. Phase D. Etude de finalisation du plan d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa.. La date.
- SNAT.2010. Algérie.
- SDAT. 2008. Algérie.

Webographie :

<http://oppenoffice.com>.

<http://www.zephyrstours.com>.

www.openbuildings.com.

<http://archeyes.com>.

<http://www.luxurytravelbible.com>.

<http://inhabitat.com>.

fr.wikipedia.org.

www.el-aurassi.com.

www.google.dz/maps.

www.sunearthtools.com.

<http://www.wow.sg/>.

<http://www.Sheratonoran.com>.

<http://wikitravel.org>.

Chapitre III

**Conception d'une résidence touristique dans la ville nouvelle
d'El Ménéaa**